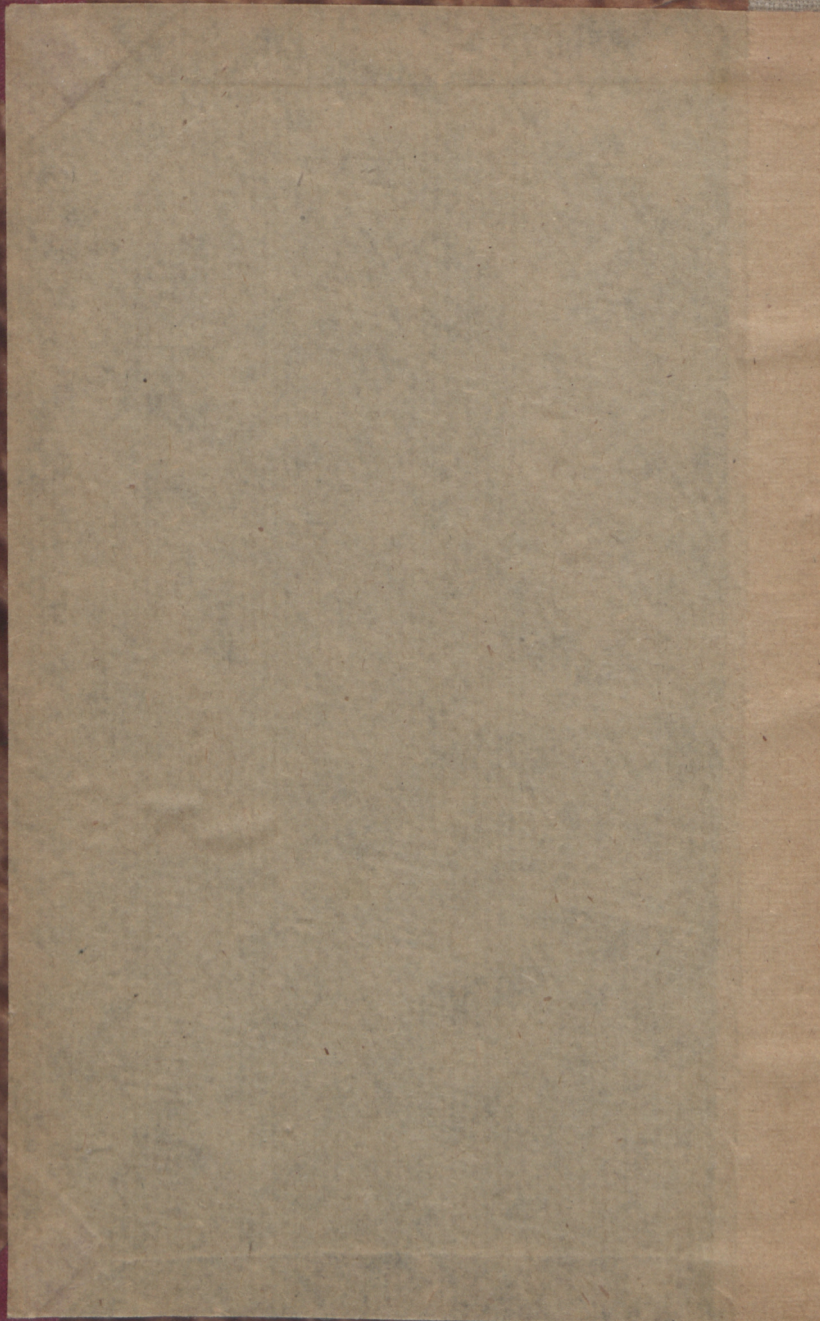


PEDAGOGICZNA  
BIBLIOTEKA  
WOJEWÓDZKA  
Gdańsk-Wrzeszcz  
K. Marksa 14

500







OKRĘGOWA  
BIBLIOTEKA  
PEDAGOGICZNA  
KURATORIUM  
O. S. GDAŃSK.

500

EMES

H. CHASSAGNE

# COBLENCE

1789-1792

DES FRANÇAIS  
AU SERVICE DE  
L'ÉTRANGER



3930

EDITIONS SOCIALES INTERNATIONALES









**COBLENCE**

DU MEME AUTEUR

*Le Japon contre le monde.* (Coll. « Problèmes », E.S.I.)

EN PRÉPARATION :

*Quiberon.*

*Histoire des crises économiques en France, de 1850  
à 1938.*

---

COLLECTION "PROBLÈMES"

H. CHASSAGNE

---

# COBLENCE

1789 - 1792

DES FRANÇAIS  
AU SERVICE DE L'ÉTRANGER



1939

ÉDITIONS SOCIALES INTERNATIONALES, PARIS

242

R-k "Dom Książki"

31 V 50v



Inw. 500

04.90

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays

Copyright by **Editions Sociales Internationales**, 1939.

## Introduction

---

Tout d'abord, nous devons une excuse au lecteur : « Coblençe » n'est, en effet, qu'un titre symbolique, et ce que nous avons tenté d'écrire, ce n'est point une histoire de la seule émigration et de ses menées, mais une histoire de la contre-révolution sous ses principales formes, de 1789 à 1792.

Ce sujet est actuel, et point seulement à cause du cent-cinquantenaire de la Révolution; le terme « coblençard » n'est-il pas employé de nouveau? Complots avec l'étranger, conjurations diverses, exportation de numéraire, constitution de dépôts d'armes, prétendu autonomisme alsacien, trahison de hauts fonctionnaires ou d'hommes politiques éminents, corruption de la presse, passivité des juges, etc., etc., autant de faits qui, nous l'espérons du moins, éveilleront en nos lecteurs quelques souvenirs contemporains. Mais qu'on ne s'y trompe pas; nous avons l'ambition d'avoir fait — plus ou moins bien, c'est une autre question — œuvre d'historien, et l'histoire n'est pas la politique renversée dans le passé : une telle formule, séduisante par

sa subjectivité même, fait facilement fi de l'essentiel, à savoir le caractère spécifique de chaque période historique, et elle conduit, entre autres, à deux erreurs : en histoire, à la construction de schémas artificiels qui déforment le cours réel des choses, le rôle réel des hommes; en politique — l'historien « pur » qui nous lira admettra facilement que l'homme politique doit connaître le passé pour comprendre le présent et agir — à l'imitation ridicule d'attitudes prises par les « grands hommes » du passé et qui ne correspondent plus à rien; qu'on pense aux « Jacobins » de 1848, qu'on pense à ceux qui, parlant du salut public en des discours dominicaux, jouent les Robespierre, alors qu'ils ne sont que des Danton et parfois, pis encore, des Mirabeau ou des La Fayette; seule la notion de classe permet de juger, de les juger.

Notre époque n'est point identique à celle de la Révolution bourgeoise; certes, il est entre ces deux étapes de l'histoire une ressemblance formelle, et qui n'est point négligeable : hier la féodalité mourait; aujourd'hui, malgré tous ses efforts, se meurt le capitalisme, mais la base économique, les rapports de classe et toute la superstructure qui s'élève au-dessus de cette base sont différentes. Si, hier, l'antagonisme de la noblesse et de la bourgeoisie, celle-ci traînant la paysannerie à la remorque dans sa marche vers

*le pouvoir, constituait la force motrice de la Révolution bourgeoise; aujourd'hui, c'est essentiellement l'antagonisme du capitalisme financier — d'un capitalisme qui en France n'a encore connu ni son 14 Juillet ni son 4 Août, ne l'oublions pas — et du prolétariat, qui constitue le moteur de l'évolution que nous voyons se dérouler devant nos yeux; et de même que la révolution prolétarienne ne ressemble pas à la révolution bourgeoise — j'en atteste le seul exemple, historique, actuel, l'exemple admirable de la Révolution soviétique — de même la contre-révolution bourgeoise ne ressemble pas à la contre-révolution féodale — et puisque, par symétrie, il nous faut donner un exemple, j'en atteste Wrangel, Hitler, Mussolini, Franco, nos cagouleurs, P.-E. Flandin et leurs alliés, tous leurs alliés. Comment identifier, par exemple, l'exportation de numéraire en 1789 et l'exportation de capitaux en 1936, les faux assignats de M. de Calonne et les manœuvres contre le franc, l'alliance si lente à se conclure et si instable des monarques, et le groupement, autour de l'axe Rome-Berlin-Tokio, de tous les fascismes qu'on a très justement définis des « contre-révolutions préventives ». De plus, si en 89 la nation se formait, en 1939 elle est formée, fait qui permet de juger plus durement certaines attitudes. De même, les comtes de Vaudreuil, les Mirabeau, les Dan-*

*ton ou plus modestement les Omer Talon d'aujourd'hui visent les buts conformes à leur temps, emploient pour les atteindre les moyens que leur offrent notre société capitaliste arrivée à son dernier stade, sa structure sociale, son organisation politique, etc. Marx, qu'il faut bien citer dans un moment où ceux qui ignorent ses œuvres l'attaquent, a employé dans Misère de la philosophie une formule saisissante, encore qu'un peu simpliste (volontairement) : « Le moulin à bras vous donnera la société avec le suzerain; le moulin à vapeur, la société avec le capitalisme industriel. » Ne pouvons-nous pas écrire que la vie parasitaire des courtisans, l'origine de leurs revenus nous donne un type de contre-révolution, et que la vie de nos capitalistes financiers, leur position à l'égard des moyens de production, l'origine de leurs revenus nous en donne un autre. De Wendel 1789 — pourtant déjà lié à l'industrie — ne ressemble pas à de Wendel 1938.*

*Mais, le nom même de Wendel nous y invite, reprenons encore une formule de Marx, empruntée celle-ci au 18-Brumaire de Louis Bonaparte : la « tradition pèse d'un poids énorme, comme une Alpe », sur l'évolution historique; or, comme notre bourgeoisie s'est développée en fusionnant, surtout à partir du Directoire, avec les débris de l'ancienne noblesse, il est des formes de contre-révolu-*



*tion qui, employées hier, le seront encore demain, mais avec un nouveau contenu; d'ailleurs, l'égoïsme, la haine des classes réactionnaires qui voient s'effondrer leur domination, ne sont point créateurs, bien au contraire : Voncq et Guernica en témoignent.*

*C'est pourquoi il nous a paru intéressant d'étudier la contre-révolution d'hier, ou, pour être plus précis, une révolution exprimant le plus haut période de la lutte entre les deux classes essentielles de la société — l'attitude de la noblesse, de ses alliés et de ses agents au cours des premières années de la Révolution bourgeoise. Si cet essai dans lequel, au risque de rendre confuse une histoire déjà peu claire, nous avons sciemment multiplié les citations, les textes originaux, est favorablement accueilli et favorablement jugé, nous lui donnerons une suite; à Coblenz, Quiberon succède, n'est-ce pas?*

H. C.



PREMIÈRE PARTIE

**La noblesse**

---



Pour comprendre l'émigration et plus généralement la politique de la contre-révolution, il faut avant tout connaître la situation de la noblesse à la veille de 89. Si la monarchie absolue constituait un compromis entre la noblesse — le passé féodal — et la bourgeoisie — l'avenir capitaliste —, si, par suite, elle représentait, dans une mesure inégale et avec bien des conflits, les intérêts de ces deux classes, ce qui subsistait de la féodalité entravait le développement du capitalisme. Certes, la noblesse était en général écartée des fonctions politiques, mais elle vivait, soit directement, soit indirectement, de l'exploitation du pays, et, en premier lieu, aux dépens de la paysannerie qu'elle spoliait et opprimait et de la bourgeoisie dont elle gênait le développement.

\*\*

Il est très difficile d'indiquer même approximativement le nombre des nobles à la veille de la Révolution. Dans ses *Mémoires*, le marquis de Bouillé estime qu'il y avait alors 80.000 familles nobles, comprenant 400.000 membres environ. Sieyès, dans sa célèbre brochure *Qu'est-ce que le Tiers-Etat?*

indique, en se fondant sur la société bretonne, un nombre beaucoup plus bas : 100.000 nobles, ce qui semble vraiment peu : à Nancy, par exemple, n'y avait-il pas, en 1772, 430 maisons nobles, soit environ 2.000 nobles, sur une population de 30.000 habitants? De ces nobles, bien peu, d'ailleurs, étaient de « race », c'est-à-dire auraient pu faire remonter leur noblesse à quatre générations au moins; les anoblis étaient les plus nombreux, mais ce qui distinguait socialement, réellement, le noble, ce n'était point le sang, mais les privilèges.

Or, ces privilèges étaient nombreux et divers, les nobles possédaient d'abord des droits *honorifiques*, ainsi le droit de porter l'épée, d'avoir des armoiries, une sépulture particulière, etc.; s'ils passaient en justice, c'était devant le bailli ou le sénéchal et non devant le prévôt; certaines peines jugées infamantes, telle la pendaison, ne leur étaient point infligées.

Il ne leur restait presque rien de leurs anciens droits politiques, la monarchie absolue, aidée dans son ascension par la bourgeoisie, ayant peu à peu absorbé et concentré tous les pouvoirs; seul, le droit de *basse justice* leur était demeuré, mais comme il concernait les causes intéressant les droits féodaux, le seigneur était, en ce domaine, juge et partie, et son pouvoir justicier aida singulièrement

à la réaction féodale qui marqua les dernières décades de la monarchie absolue; c'est grâce à lui qu'alors des droits tombés en désuétude furent rétablis et des droits existants relevés; c'est grâce à la justice seigneuriale, aidée par les Parlements, qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle le vieux combat pour les communaux — bois, terres vagues et landes — reprit avec une âpreté nouvelle, les nobles, seigneurs de fiefs — et c'était l'immense majorité — cherchant à établir leurs droits réels sur ces terres et à dépouiller la communauté rurale; ils abusaient, entre autres, du droit de triage, en vertu duquel ils se réservaient le tiers des communs, le meilleur tiers, et faisaient reviser leurs cadastres. Bref, la justice seigneuriale constituait un élément essentiel de cette contrainte extra-économique qui permettait d'arracher aux paysans une partie du produit de leur travail. Les privilèges en matière d'*impôts* n'étaient pas moins intéressants; les nobles ne payaient qu'une faible partie de la taille et ils devaient le seul impôt du vingtième qui, en théorie, frappait indistinctement tous les revenus, à l'exception des revenus du clergé; en fait, que de fraudes! Les grands seigneurs échappaient ou à peu près à cet impôt; ainsi les princes du sang qui jouissaient d'un revenu de 24 ou 25 millions ne payaient pour les deux vingtièmes que 188.000 livres. Les nobles étaient exempts



de loger des gens de guerre. D'autre part, ils percevaient des *droits féodaux*, marque de la suzeraineté qu'ils exerçaient sur les paysans de leurs fiefs, de leurs domaines. Les redevances en argent dominaient, dernier terme de l'évolution de la rente foncière précapitaliste<sup>1</sup>. Ils percevaient d'abord le cens, c'est-à-dire la rente en argent qui témoignait que les paysans occupaient leurs terres par la grâce du noble; cette rente en argent, fixée depuis longtemps, était assez mince, par suite de la dépréciation continue de la monnaie. Nombreux étaient les autres droits, qui frappaient ou peu s'en faut toutes les formes d'activité du paysan : droit de rachat ou de relief, égal à la valeur du revenu annuel des biens revenant par héritage à des collatéraux;

Droit de lods et de vente qui frappait la terre censive (sauf dans le Midi) chaque fois qu'elle changeait de mains ( $1/8$ ,  $1/10$  ou  $1/12$  de la valeur du bien);

Droit de champart ou de terrage, sorte de dîme laïque qui prenait des récoltes du  $1/12$  au  $1/6$ ;

Droit de fouage ou de feu qui frappait la propriété bâtie;

---

1. La rente en argent, qui montrait le passage au capitalisme, avait succédé à la rente en produits (part de la récolte) et à la rente en travail (corvées de toute espèce).



Droit de bac, de péage, de leide, d'aunage qui frappaient les transports et les marchés; banalités.

Le pressoir, le moulin<sup>1</sup>, le taureau, l'éta-  
lon, etc., appartenait au seigneur : obligés  
d'y recourir, les paysans payaient une rede-  
vance. Droits de colombier, de garenne et de  
chasse. Les pigeons « nobles » se nourris-  
saient du grain « roturier ». Seul, le noble  
pouvait posséder des furets; seul, il pouvait  
chasser en toutes saisons; gibier, meutes et  
chasseurs causaient aux récoltes les plus  
grands dommages. Les *Cahiers de doléances*  
montrent à quel point le paysan haïssait ces  
droits.

Droit de banvin. Les seigneurs vendan-  
geaient les premiers et, pendant trente ou  
quarante jours, ils pouvaient seuls vendre  
leurs vins, etc., etc.

La perception de ces droits, qui s'ajoutaient  
à la très lourde fiscalité royale, et que sou-  
vent le seigneur affermait à des bourgeois,  
entraînait mille vexations qui faisaient sen-  
tir à Jacques Bonhomme tout le poids d'une  
féodalité, certes en décadence, mais encore  
imposante. Les agents du seigneur, huissiers  
et gens de loi, inventaient mille chicanes,

---

1. Pour échapper aux banalités, les paysans bre-  
tons, à la veille de la Révolution, retournèrent au  
moulin à bras, mais celui-ci fut frappé d'impôts et  
les meules brisées.

commettaient mille abus qui rendaient plus odieux encore le régime, plus forte la part de produit que s'appropriait la classe dominante. Un député breton aux Etats généraux déclara à ce propos<sup>1</sup> :

Le fisc féodal répand partout le désespoir en saisissant par des formes illicites et ruineuses les propriétés des médiocres fortunés. Le seigneur accorde sa confiance à des personnes avides de s'enrichir par le séquestre des rentes et des propriétés, par des exploits et autres suites de chicanes dont les frais se montent souvent à 200 livres pour une rente de 60 livres. Peu importe que le vassal doive ou ne doive pas, qu'il ait satisfait ou non au fief, le fisc muni des archives de son seigneur, regarde seulement le nom des vassaux, et dans deux heures de temps, il forme 100 exploits; s'il trouve vingt personnes en solidarité<sup>2</sup> de chef de rente, il forme autant d'exploits et de requêtes.

Les paysans devaient encore une dizaine de jours par an la corvée seigneuriale, ordinaire et extraordinaire, le plus souvent transformée, elle aussi, en redevance pécuniaire.

Les terres paysannes que frappaient ces droits appartenaient à ceux qui les cultivaient; leur importance variait selon les régions; en de nombreuses provinces, à la veille de la Révolution, ainsi en Lorraine, en Picardie, les journaliers formaient la majorité de la population agricole; dans l'Ouest, un

---

1. *Archives parlementaires*, t. VIII, p. 345.

2. Les paysans solvables devaient payer pour les insolubles.

cinquième du sol au plus était aux paysans. Les nobles qui n'avaient point d'intérêt à détruire cette propriété paysanne à cause des droits qu'ils percevaient, possédaient en propre une partie importante du sol, surtout dans l'Ouest. D'après les calculs faits par Loutschisky dans son *Etat des classes agricoles à la veille de la Révolution*, aux nobles appartenaient 40 % du sol dans l'Orléanais, 35 % en Bourgogne, 33 % en Picardie, 32 % dans le Roussillon, 20 % en Béarn, 15 % dans le Quercy, 11 % en Haute-Auvergne, etc. A cette propriété noble laïque, il convient d'ajouter la propriété foncière du clergé, dont l'importance variait aussi suivant les provinces : 40 % dans le Hainaut et le Cambrésis, 18 % en Picardie; dans l'ensemble, elle s'étendait sur plus du dixième du sol français.

Le faire-valoir direct, pourtant en progrès, était assez peu pratiqué. Le plus souvent des fermiers et des métayers cultivaient les terres privilégiées, le métayage qui maintenait le paysan dans un état de demi-servitude, répandu surtout dans le Centre et le Midi, était plus défavorable encore aux ruraux que le fermage, dont le taux avait pourtant considérablement augmenté à partir de 1750.

Parcourons, écrivait l'abbé Coyer, ces terres seigneuriales qui ne peuvent nourrir leurs seigneurs; voyons ces métairies sans bestiaux, ces champs mal cultivés ou qui restent incultes, ces familles sans éducation et sans habits! A quoi

servent ces marques d'honneur que l'indigence dégrade, ces armoiries rongées par le temps? <sup>1</sup>

Somme toute, le régime seigneurial, qui dominait la propriété foncière, empêchait, malgré l'extension à la campagne de la propriété bourgeoise, que se développât une agriculture de type capitaliste, et maintenait les paysans dans la misère : c'est pourquoi ils furent en fait une des forces essentielles de la Révolution qu'ils accomplirent sous la direction de la bourgeoisie <sup>2</sup> qui, elle aussi, avait intérêt à la liquidation de la propriété féodale; ne voir que les assemblées et les clubs, ne voir que la Révolution parisienne donne des événements une image fausse et en parti-

---

1. COYER : *Noblesse commerçante*, p. 9-10 (1756).

2. La révolte paysanne latente et qui s'exprimait en de nombreuses émeutes, fit explosion après la révolte parisienne, après la prise de la Bastille; elle n'aurait d'ailleurs pu seule dégénérer en révolution. Mais elle ne coïncida pas entièrement avec la Révolution bourgeoise. Les paysans voulaient la terre, mais ils voulaient aussi et avant tout libérer leurs biens des droits féodaux. La bourgeoisie, qui était pour l'égalité civile, contre la dime, n'était pas totalement contre ces droits féodaux dont elle profitait parfois. Les paysans pauvres, les journaliers souhaitaient le maintien des communs et des usages communautaires (vaine pâture, interdiction de clore, etc.) : la bourgeoisie et les paysans riches étaient contre ce maintien. « Un héritage fermé de murs, de palissades ou de haies est la seule vraie propriété », écrivait dès 1763 DURIVAL (*Mémoire concernant la clôture des héritages, le vain pâturage, et le parcours en Lorraine*). La vraie propriété, c'est-à-dire la propriété capitaliste.

culier ne permet pas de comprendre le problème qui nous occupe en ce livre.



La noblesse ne formait pas une classe homogène : elle était au contraire très divisée et à la noblesse de cour s'opposait la noblesse de province.

La *noblesse de province* était bien diverse de condition. Une noblesse aisée existait qui, l'hiver, vivait à la ville dans les hôtels et l'été à la campagne dans ses châteaux; jouissant de bons revenus, elle menait une vie de réceptions, de fêtes, de « réunions ». Mais plus nombreuse était la noblesse pauvre que sa pauvreté même poussait à exiger plus durement les redevances. Le droit d'aînesse qui laissait seulement aux cadets le tiers du patrimoine aidait à sa multiplication, quand les cadets ne réussissaient pas à entrer dans l'armée ou le clergé. Ces nobles, jaloux de leurs titres et fiers de leur généalogie, étaient endettés, incultes; ils avaient perdu toute puissance politique, cependant qu'en eux persistait un état d'esprit féodal, tout entier tourné vers le passé. Certains cultivaient leurs terres et vivaient misérablement en des chaumières à peine différentes de celles des paysans ou en des manoirs qui tombaient en ruines. A l'Assemblée provinciale du Poitou, en 1788,

on vit arriver sept gentilshommes, habillés en paysans, si pauvres que leurs pairs durent acquitter leurs dépenses.

C'est un gentilhomme de Beauce,  
Qui se tient au lit quand on refait ses chausses,  
disait un proverbe orléanais.

Mais ces nobles ne travaillaient point parce que travailler, c'est déroger, c'est perdre sa noblesse et mieux vaut vivre dans la misère: l'on dérogeait si l'on cultivait les terres d'autrui, si l'on exerçait certains emplois de justice — des emplois qui parfois anoblissaient des roturiers — si l'on se livrait au commerce, etc.; seuls étaient permis l'art du verrier, le grand commerce maritime; exercer un autre métier était une « action basse et vile ».

Cette noblesse de province qui regrettait le passé haïssait les agents du pouvoir royal, les intendants surtout, et plus encore la bourgeoisie riche, mais active. Elle haïssait aussi la noblesse de cour à qui étaient réservés hauts grades, charges honorifiques et gros bénéfices ecclésiastiques. Dans les *Cahiers de doléances*, elle exprima ses vœux, elle demanda l'accès aux grades supérieurs (Reims, Limoges), la suppression de la vénalité des charges (Metz), etc.; à Châtillon-sur-Marne, à Sézanne, il fut demandé que fût réduit le nombre des officiers généraux et que les titulaires des grades supérieurs fussent astreints à la résidence.

La noblesse est un corps essentiellement indivisible, lit-on dans le *Cahier* de la noblesse de Château-Thierry. La noblesse des provinces... a autant le droit que celle de la cour d'entourer le roi, [elle] ne peut jouir de cet avantage.

M<sup>me</sup> de Staël, la fille de Necker, caractérise ainsi cette noblesse dans ses *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française* :

La noblesse de province était encore plus intraitable que les grands seigneurs. Ceux-ci étaient toujours assurés de leur existence, les souvenirs et l'histoire la leur garantissaient. Mais tous ces gentilshommes dont les titres n'étaient connus que d'eux-mêmes, se voyaient en danger de perdre des distinctions qui n'imposaient plus de respect à personne. Il fallait les entendre parler de leurs rangs comme si ces rangs eussent existé avant la création du monde, quoique la date en fût très récente. Ils considéraient leurs privilèges qui n'étaient d'aucune utilité que pour eux-mêmes comme le droit de propriété sur lequel se fonde la sécurité de tous.

Au cours de la Révolution, la noblesse de province se réconciliera avec la noblesse de cour, après la suppression des droits féodaux, des privilèges militaires; elle formera avec elle un « corps indivisible » et elle lui fournira des troupes et des cadres pour ses entreprises contre-révolutionnaires à l'intérieur et à l'extérieur.

Et la *noblesse de cour*? Si la monarchie absolue représentait un équilibre instable entre la bourgeoisie et la noblesse, elle agissait

dans le cadre féodal et la décadence du régime seigneurial, son parasitisme croissant entraînaient sa propre décadence. Le roi d'ailleurs était le premier seigneur du royaume; certains auteurs estiment que ses domaines s'étendaient sur un cinquième de la France; Necker évalua au septième l'étendue des biens appartenant aux princes et à la famille royale.

Versailles et la cour constituaient pour la famille royale, pour la haute noblesse, pour la « noblesse présentée »<sup>1</sup> qui avait le droit de monter dans les carrosses du roi et de suivre ses chasses, une providence, une manne en apparence inépuisable qui permettait de parer à la baisse des revenus et de mener une vie de luxe toujours plus grand, d'une prodigalité toujours plus folle, une vie que l'on menait non seulement au Château et à Trianon, mais aussi à Compiègne, à Bagatelle, chez le prince d'Artois, à Chantilly, et au Palais-Bourbon chez les Condé, au Palais-Royal chez le prince d'Orléans. 4.000 familles — 20.000 nobles environ — étaient présentées, dont bien peu auraient pu, comme c'était prévu, prouver que leur noblesse était antérieure à 1400, et à ces familles tombaient en partage les sinécures de la cour. La maison civile du roi comptait 4.000 personnes, celle de la reine 500, celle de Monsieur (le comte

---

1. Noblesse qui avait le droit d'être présentée au roi, de paraître à la cour.



de Provence, futur Louis XVIII) 420, celle du comte d'Artois (second frère du roi, futur Charles X) 456, celle de la comtesse d'Artois 235, celle de Madame 256, etc.<sup>1</sup>.

Toutes ces charges — 6.000 charges civiles, 900 charges militaires, énumérées tout au long de 137 pages dans l'*Almanach de Versailles* pour l'année 1789 — obéraient singulièrement le budget, dont elles absorbaient plus de 40 millions sur un total inférieur à 500; de plus les dons et les pensions tombaient sur les princes, les favoris, les favorites qui ne surent pas, par égoïsme de classe, consentir des sacrifices à une époque où la situation financière aggravée par la guerre de l'Indépendance américaine, de mauvaises récoltes et une crise économique (1787) les rendaient nécessaires.

Montesquieu définit le grand seigneur « un homme qui a des ancêtres, des dettes et des pensions ». A 24 ans, le comte d'Artois, frère

---

1. « En 1778, la sœur du roi, M<sup>me</sup> Elisabeth, âgée de 14 ans, voit sa dépense annuelle augmentée de 108.000 livres. L'année suivante, son inoculation est payée 20.300 livres à ses médecins et chirurgiens. En 1770, les dettes du comte d'Artois, d'après une estimation détaillée, montent à 10 millions de livres dont une partie est soldée par Louis XVI au moyen d'une augmentation des apanages concédés à son frère. L'éducation des enfants du même prince coûte au trésor royal 770.000 livres par an. » (P. DE SÉGUR : *Au couchant de la monarchie*, t. II, p. 196.)

Rien qu'avec la vente des bougies, les femmes de chambre de la reine se faisaient un revenu de 30.000 livres.

du roi, devait 24 millions; deux fois, il se ruina pour des actrices, la Duthé et la Constat, et pourtant, comme son frère le comte de Provence, il possédait 2 millions de rentes en apanage et touchait annuellement 1 million 800.000 livres pour sa table.

En 1789, les maisons d'Artois et de Provence coûtaient au budget 8 millions de livres. Le *Livre rouge* qui contient la récapitulation des dépenses secrètes, dons et gratifications faits par la cour de 1774 à 1789, indique que la famille royale reçut 80 millions de livres en acquisitions ou en dons; 228 millions ont été ainsi dépensés pendant le règne personnel de Louis XVI, dont la cour et les princes reçurent la plus grande partie. A d'Artois échurent 14.450.000 livres, à Provence 14.600.000. Si l'on en croit Augeard, qui fut le secrétaire de la reine (*Mémoires*, p. 249), sur les 500 millions qu'emprunta Calonne, le futur Louis XVIII en eut 25 et le futur Charles X 56; le ministre acheta Saint-Cloud pour Marie-Antoinette (15 millions) et Rambouillet pour le roi.

Le 22 septembre 1789, l'Assemblée nationale constituante autorisa la publication d'un *Etat nominatif des pensions, suppléments de traitements, dons et gratifications*; sur 30.000 pensionnaires, 91 recevaient au moins 20.000 livres par an (3.032.000 livres); 502 se partageaient 6.750.000 livres. Parmi ceux qui béné-

ficièrent des largesses royales, les Polignac sont au premier rang. Le marquis de Polignac, oncle du duc, eut la jouissance du château de Chambord; pour payer ses dettes, la duchesse Julie, gouvernante des enfants de France, reçut 400.000 livres et on lui promit une terre de 350.000 livres de revenu; à sa fille, échut une dot royale de 800.000 livres en argent (lettre de l'ambassadeur Mercy à Marie-Thérèse, 17-1-80). Les Polignac touchaient annuellement 700.000 livres de pension : on comprend leur attachement à l'ancien régime, leur intense activité contre-révolutionnaire<sup>1</sup>.

En 1789, le duc d'Orléans devait 74 millions et pourtant ses énormes domaines en valaient 114. Les Rohan-Guéménéée firent une faillite de 33 millions; pour les aider, le roi leur acheta pour 12 millions et demi des terres qui en valaient à peine 4. « Les courtisans sont des mendiants enrichis par la mendicité », écrivait alors le spirituel Chamfort, et ces mendiants poussaient l'inconscience jusqu'à applaudir le *Mariage de Figaro*, dont la première représentation fut donnée à la Comédie-Française le 27 avril 1784; or, Figaro, à un moment s'écrie :

---

1. Rappelons ici un seul fait, mais caractéristique. La comtesse Diane de Polignac, chanoinesse, eut de sa liaison avec d'Autichamp un fils, Edmond de Villerot, qui fut tué à la bataille d'Austerlitz. Il était colonel du fameux régiment russe Préobrajenski.

J'étais né pour être courtisan. On dit que c'est un métier difficile : Recevoir, prendre, demander, c'est le secret en trois mots.

La vie de cour coûtait très cher et aussi la vie de château. Fêtes et festins, représentations théâtrales et réceptions se succédaient, qui engloutissaient revenus<sup>1</sup>, pensions et dons et qui poussaient par suite à une véritable réaction féodale. Les toilettes étaient très luxueuses : une robe de bal revenait fréquemment à 1.500, 2.000 livres. Le personnel domestique était très nombreux et partant très coûteux; un grand avait à son service 30 ou 40 valets et son épouse tout autant. Les actrices et les courtisanes de haut vol étaient richement entretenues. Le prince de Soubise, par exemple, entretenait à lui seul une douzaine de « reines de boudoir » qui, toutes, avaient le même état de maison, la même livrée. Berthier de Sauvigny, quittant la demoiselle Olympia en 1764, lui faisait une rente viagère de 12.000 livres. Il est vrai que la fidélité conjugale, vertu roturière, était de mauvais ton et que l'éducation des enfants était entièrement négligée. Les cartes ruinaient aussi les fortunes les mieux assises; on cite cette séance qui, à Versailles, dura 36 heures, du 30 octobre au 1<sup>er</sup> novembre

---

1. Voici quelques revenus. Maison d'Orléans : 8 millions de rentes; Condé : 1.500.000; Conti : 600.000; duc de Chevreuse : 400.000.

1776, et à laquelle Marie-Antoinette, passionnée de jeu, assista. Quant au comte d'Artois,

ses journées décidaient souvent de deux ou trois mille louis de perte ou de gain... et ceux qui ont le maniement de ses affaires sont toujours dans la crainte des embarras momentanés où peuvent les jeter les passions désordonnées et les dépenses de ce jeune prince. (MERCY-ARGENTEAU à Marie-Thérèse, 19-11-77.)

Une telle vie, détachée de toute réalité économique et même politique et tout entière fondée sur le parasitisme, engendrait un état d'esprit spécial que Saint-Just définit ainsi (*Esprit de la Révolution et de la Constitution de la France*, 1791) :

L'esprit de la cour était un problème; on n'y parlait que de mœurs, de débauche et de probité, de modes, de vertus, de chevaux; je laisse à d'autres l'histoire des courtisans et des prélats, bouffons de cour; la calomnie tuait l'honneur, le poison tuait la vie des gens de bien.

La bassesse des courtisans se peut à peine concevoir; la politesse couvrait les plus lâches forfaits; la confiance et l'amitié naissaient de la honte de se connaître, de l'embarras de se tromper; la vertu était un ridicule; l'or se vendait à l'opprobre, l'honneur se pesait ensuite au poids de l'or.

Les privilégiés, et en premier lieu les courtisans, n'avaient plus conscience que de leurs intérêts particuliers; ils avaient perdu les qualités qui avaient été celles des nobles féodaux et, en premier lieu, l'énergie et la flerté; cela donnera à la contre-révolution un caract-

tère particulier: les émigrés vivront à l'étranger en parasites; ils mendieront l'argent étranger pour toutes leurs entreprises et continueront à former des clans hostiles les uns aux autres, mais tous espéreront le rétablissement de l'ancien régime, avec ses abus.



En dehors des 33 millions que rapportaient annuellement les charges de la maison du roi et des princes, des 28 millions que rapportaient les pensions, la noblesse présentée se partageait de nombreuses charges, le plus souvent honorifiques et toujours très bien dotées. C'étaient à ces nobles qu'allaient les charges de gouverneur, ainsi fixées par l'ordonnance royale de 1776 : 18 gouvernements généraux de province à 60.000 livres, 21 gouvernements à 30.000, 114 de 8.000 à 12.000, 176 lieutenances particulières de villes à 16.000, etc. Ces places étaient inutiles et leurs titulaires n'étaient pas astreints à la résidence. C'étaient aussi aux seigneurs qu'allaient les postes d'ambassadeurs. De 1774 à 1789, 36 ministres reçurent des portefeuilles; un seul n'était point noble : Necker.

C'était aussi aux nobles qu'allait la quasi-totalité des 46 millions de livres, montant des soldes que recevaient les 12.000 officiers de l'armée royale; le reste de l'armée ne coûtait que 44 millions. Une décision royale du

21 mai 1781 avait stipulé que seuls les nobles à quatre quartiers pourraient désormais entrer dans les écoles militaires. Les officiers de fortune — on appelait ainsi les officiers roturiers qui étaient quelque 1.100 — n'avaient aucune chance d'avancement, non plus d'ailleurs que les nobles non présentés; ils ne pouvaient dépasser le grade de capitaine. 18 maréchaux de France, 226 lieutenants généraux, 540 maréchaux de camp, 446 brigadiers touchaient ensemble 15 millions de livres; 140 d'entre eux étaient attachés à la maison militaire du roi qui, à elle seule, comptait plus d'officiers généraux que toute l'armée prussienne; en 1789, dans les quatre compagnies des gardes du corps du Roi, il y avait 1.368 officiers, dont 123 colonels. Sur 1.132 colonels, à peine 200 étaient à la tête de régiments.

Rappelons que de nombreux grades se vendaient; certains régiments valaient 100.000 livres; le grade de colonel général des Suisses fut vendu 800.000 livres; un emploi de capitaine aux gardes-françaises, 60.000 livres et l'unique régiment des gardes-françaises avait 230 officiers. Mais ces grades si chers et si convoités — sauf dans l'artillerie et le génie, armes « savantes », donc roturières — rapportaient gros : 16 à 18.000 livres par an pour les régiments étrangers qui étaient au

nombre de 23 (11 suisses, 8 allemands, 3 irlandais, 1 liégeois).

Ce qu'on appelait, pour la vanter, la « vocation militaire de la noblesse », n'était donc qu'un leurre; si les nobles en général se battaient bien, leur manque de culture, leur indiscipline, leur goût du luxe, leurs fréquentes absences nuisaient à l'armée :

A 18 ou 20 ans les [nobles les] plus en crédit ont un régiment<sup>1</sup>, sans avoir aucune pratique du militaire; ils passent leur jeunesse dans le luxe, les plaisirs et la débauche auprès des femmes; ils n'ont aucune des sciences nécessaires, point de détails, beaucoup de valeur pour se battre, mais peu capables de commander : c'est ce qui fait que nous avons si peu de bons généraux ou mieux de bons officiers généraux. (BARBIER, *Journal*, t. V, p. 15.)

Imbus de préjugés de naissance, ils méprisaient le soldat et le maltraitaient volontiers.

L'introduction des coups de plat de sabre, par le comte de Saint-Germain, humilia, irrita toute l'armée et devint une occasion de haine implacable des soldats contre les officiers : colonels et généraux qui eurent la faiblesse ou la sottise de se dévouer avec ardeur à cette innovation. Il s'établit entre beaucoup de ces chefs une émulation de dureté, de tracasserie, de niaiserie brutale envers les corps et les individus soumis à leur commandement... Ils se croyaient de grands militaires en proportion de ce qu'ils étaient mi-

---

1. Les maréchaux de Castries et de Noailles, par exemple, furent nommés colonels à 17 ans; les tentatives de réforme du marquis de Ségur en 1781 échouèrent.



nutieux, durs et détestés des troupes. (LA FAYETTE : *Mémoires*, t. III, p. 227-8.)

Soufflets et coups de canne étaient monnaie courante; aussi la Révolution opposera-t-elle dans l'armée officiers nobles et soldats comme dans la société privilégiés et non-privilégiés.

\*\*

De même que les hautes charges militaires, les bénéfices ecclésiastiques étaient réservés aux nobles, aux cadets de familles nobles en général, et c'est là et non dans le dogme ou le sentiment religieux qu'il faut chercher le lien qui unissait catholicisme et monarchie absolue de droit divin<sup>1</sup>.

Lavoisier, fermier général, évalua à 2.800 millions de livres la valeur des biens de l'Eglise (biens-fonds et propriétés bâties), Cambon, le conventionnel, à 4.200; le revenu de ces biens était estimé à 120 millions, le revenu des dîmes (un treizième de la récolte en moyenne) à la même somme; par contre,

---

1. BOSSUET : *Politique tirée de l'Ecriture sainte* (livre V, art. IV), composée pour le dauphin, publiée en 1709.

« Dieu est la sainteté même, la bonté même, la puissance même, la raison même. En ces choses est la majesté de Dieu. En l'image de ces choses est la majesté du prince... O Rois, exercez donc hardiment votre puissance, car elle est divine et salutaire au genre humain, mais exercez-la avec humilité. Elle vous est appliquée par le dehors. Au fonds, elle vous laisse faibles, elle vous laisse mortels, elle vous laisse pécheurs et vous charge devant Dieu d'un plus grand compte. »

l'Eglise, comme la noblesse, ne participait en rien ou presque rien au paiement des impôts; l'octroi au roi du don gratuit ne représentait qu'une bien faible portion de ses revenus : 5.400.000 livres en moyenne par an et quatre cinquièmes lui en revenaient sous différentes formes.

En 1789, les 143 sièges épiscopaux étaient tous occupés par des nobles; les « évêchés à laquais », réservés aux roturiers, avaient disparu, et sous la mitre l'on retrouvait toujours les mêmes « grands noms » : trois Talleyrand-Périgord, deux Rohan, trois La Rochefoucauld, deux Cicé, quatre Castellane, sans parler de Clermont-Tonnerre, de Polignac, de Saint-Aulaire, etc. L'évêque de Strasbourg, le fameux de Rohan, sacré à 26 ans, avait des domaines s'étendant sur 14 lieues carrées et peuplés de 25.000 habitants; ses revenus se montaient à 800.000 livres dont 400.000 pour son évêché! il était landgrave d'Alsace, prince d'Empire et possédait une partie de ses biens dans le pays de Bade, autour d'Ettenheim. Les archevêchés rapportaient en moyenne à leurs titulaires de 40.000 à 70.000 livres; Narbonne rapportait 100.000 livres, Rouen 120.000, Toulouse 128.000, Paris 200.000<sup>1</sup>. Et à ces som-

---

1. Le clergé régulier n'était d'ailleurs pas plus pauvre. 400 prémontrés avaient un million et demi de revenus, 298 bénédictins de Cluny, 1.800.000; 1.673 bénédictins de Saint-Maur, 8 millions et demi.

mes s'ajoutaient le plus souvent des abbayes données en commende, c'est-à-dire données à une personne qui en avait le bénéfice, sans avoir la fonction d'abbé. En 1789, il y a 1.800 abbayes, dont 850 en commende; le monarque nommait 1.000 abbés; Taine a dénombré 83 abbayes d'hommes possédées par des aumôniers, des chapelains, des précepteurs ou des lecteurs du roi, de la reine, des princes et des princesses; les chapitres nobles de femmes, ainsi ceux de Remiremont et de Poussay, étaient, comme on le disait alors, des « séminaires de filles à marier ».

Les hauts dignitaires ecclésiastiques menaient fréquemment une vie de grands seigneurs, une vie luxueuse, voire scandaleuse. Dillon, évêque de Narbonne, Jarente, évêque d'Orléans, vivaient avec leurs maîtresses au su de tout le monde. Le cardinal de Rohan fut compromis dans l'Affaire du collier, il fut aussi convaincu de simonie, de trafic de biens appartenant à l'Eglise<sup>1</sup>; les fêtes qu'il

---

1. Les nobles laïques se livraient eux aussi à de nombreux trafics; certains usaient de leur influence pour faire attribuer les fournitures militaires à qui leur donnait des pots-de-vin. Calonne, ministre, fut compromis dans les coups de Bourse opérés sur les actions de la Compagnie des Indes; le Parlement de Paris ayant à ce sujet fait ouvrir une enquête, Calonne s'enfuit à Londres. Pour bien caractériser ce personnage qui joua un grand rôle contre-révolutionnaire, citons un de ses mots à Machault en 1783 : « Les finances de la France sont dans un état déplorable; croyez bien que je ne m'en serais jamais chargé sans le mauvais état des miennes. »

donnait dans son palais de Saverne sont demeurées célèbres par leur faste. Rares étaient les ecclésiastiques administrateurs, comme de La Marche, évêque de Saint-Pol-de-Léon, de Cicé, archevêque de Bordeaux.

Ce haut clergé voulut à tout prix conserver ses privilèges et ses prérogatives. Ainsi, par exemple, s'exprimait le *Cahier de doléances* du clergé de Lectoure :

Demander aux Etats généraux la conservation des biens du clergé. Demander instamment que le clergé soit réintégré et maintenu dans la jouissance des honneurs, rang et prérogatives du premier des trois ordres du royaume.

Le *Cahier de doléances* du clergé de Nevers est aussi net, mais plus politique :

La religion catholique a été, de tout temps, en France, la religion de l'Etat. Le clergé de ce bailliage ose vous faire observer que l'amour de la religion se nourrit dans le cœur des peuples par la protection que le souverain lui accorde; que le pouvoir monarchique tire une grande force de l'unité de la religion, parce que, rapprochés sur ce grand objet, les hommes se portent naturellement à s'attacher au même maître. L'incrédulité répand, depuis quarante ans, parmi nous, ses systèmes pernicieux avec une publicité naturellement affligeante...; le moyen le plus sûr de prévenir ces malheurs est d'arrêter le cours des productions impies, en assujettissant à une surveillance active la police de la presse... Pour réparer les maux présents, et pour en prévenir de plus grands encore, il paraîtrait désirable que la direction de l'éducation publique fût confiée au clergé, tant régulier que sécu-

lier. Il est, par état, dépositaire des saines maximes et des bonnes mœurs.

Le bas clergé, réduit à la portion congrue et qui, surtout à la campagne, vivait misérablement, était recruté dans le peuple; il ne voyait pas sans envie le luxe des évêques et des archevêques.

Le premier abus contre lequel réclament la religion et la raison, c'est celui des bénéfices considérables rassemblés sur la tête d'un petit nombre d'ecclésiastiques dont l'inutilité est peut-être le moindre défaut. (*Cahier du clergé de Nantes.*)

Dans une brochure, parue à la veille de la Révolution, et intitulée *les Curés du Dauphiné à leurs confrères les recteurs de Bretagne*, on peut lire :

L'intérêt du peuple et celui des curés sont inséparables. Si le peuple sort de l'oppression, les curés sortiront de l'avilissement dans lequel le haut clergé les a plongés.



Certes, les nobles ne pouvaient sans déroger exercer un métier; mais le développement du capitalisme en entraîna beaucoup à participer à la vie économique du pays et à l'exploitation du prolétariat, encore peu important.

A Saint-Domingue, la principale de nos Antilles, des officiers nobles, originaires le

plus souvent des provinces atlantiques, devinrent planteurs, malgré l'opposition des autorités civiles et entrèrent ainsi dans l'aristocratie des « grands Blancs » qui vivaient de l'exploitation des esclaves. Le duc de Choiseul-Praslin, le comte de Magallon, le comte de Vaudreuil, entre autres, possédaient des plantations. Noailles, Ségur, Lameth, La Ferrounays se marièrent aux Iles où les Lévis, les Ségur, les Galliffet et bien d'autres possédaient des intérêts.

Dans la métropole, de nombreux nobles participaient à des entreprises industrielles et commerciales; la moitié des propriétaires de mines ou de forges appartenait à la noblesse. Le comte d'Artois possédait des forges à Ruelle, à Vierzon, une fabrique de produits chimiques à Javel, etc. Les La Rochefoucauld-Liancourt possédaient des tissages; les Ségur, les La Vieuville, les Montmorency étaient actionnaires de la Compagnie des glaces de Saint-Gobain. Le duc d'Orléans possédait des verreries à Bagnaux et à Villers-Cotterets, le haut-fourneau d'Allichamps. C'est le comte de Buffon qui, en 1768, fit installer les forges de Montbard. De cette époque date l'origine de la fortune des de Wendel; c'est un de Wendel qui, avec deux banquiers, de Saint-James, de Sérilly et quelques autres associés, a fondé Le Creusot (Montcenis). De Reinach et d'Andlau étaient

intéressés aux mines de Ronchamps, le marquis de Solages à celles de Carmaux (1752), de Croy, de Charost, de Chaulnes à celles d'Anzin (1757) à côté de bourgeois comme les Mathieu, Maisières, Marthorey. Les Mirabeau, La Fayette, d'Antraigues, les Dietrich, les Broglie et bien d'autres s'intéressaient aussi aux mines.

Comme l'écrivit Marcel Rouff dans l'étude qu'il consacra aux *Mines de charbon en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, la noblesse était poussée dans cette voie

par le besoin d'argent, la facilité d'exploitation de ses propres domaines, l'illusion d'une entreprise simple sans grande mise de fonds, l'instinct de la terre à exploiter, l'atavisme féodal,

alors que les bourgeois voyaient là un placement sûr pour leurs capitaux et une conquête économique. Les nobles de cour ne dédaignaient pas non plus les spéculations en Bourse et la période prérévolutionnaire fut marquée par un gros effort de la spéculation qui opérait surtout sur les actions de certaines sociétés : compagnies des eaux, des Indes, des assurances; c'était le triomphe du capitalisme. Les mariages rapprochaient aussi la noblesse de la riche bourgeoisie; ils constituaient un moyen de « redorer son blason », de « fumer ses terres ».

A côté de la noblesse de race, et le plus souvent méprisée d'elle<sup>1</sup>, existait une noblesse judiciaire et administrative, la noblesse de robe, très riche aussi et qui menait grande vie. Un certain nombre de charges civiles, d'offices — 4.000 environ — donnaient la noblesse ou la transmettaient. C'étaient les parlementaires qui étaient à la tête de cette noblesse — il y avait treize Parlements, un Conseil souverain et trois Conseils supérieurs — et ils tenaient à leur rang comme à leurs privilèges. Les Duval d'Eprenesnil, les d'Ormesson, les Joly de Fleury, les d'Aguesseau, les Pasquier étaient fort riches; le premier président d'Aligre *jouissait d'un revenu de 700.000 livres* et avait, disait-on, 5 millions placés à Londres; en 1765, le roi lui accorda une pension de 10.000 livres; en 1775, une de 20.000 et, en 1779 pour sa femme une de 8.000.

Si les parlementaires résistaient souvent au pouvoir royal, s'ils allaient jusqu'à se mettre en grève, c'était par simple désir de jouer dans l'Etat un plus grand rôle, en tant que défenseurs des institutions qui limitaient le

---

1. Le moindre lieutenant d'infanterie se préfère au chancelier; ce n'est pas dans ce pays qu'on peut dire : *cedant arma togæ*. Tout ce qui est robe, remontât-il à l'origine du monde, ne peut être compris dans la classe de la haute noblesse; l'étiquette les exclut de manger avec les princes du sang et leurs femmes ne sont jamais dans le cas de la présentation. (*L'Espion anglais*, t. I, p. 172.)



pouvoir royal; mais ils étaient foncièrement conservateurs malgré leur entrée en masse dans les ateliers maçonniques; ils s'opposèrent aux réformes de Turgot, ils condamnaient encore des livres, ainsi l'écrivit Boncerf, intitulé *les Inconvénients des droits féodaux*. Voltaire, à propos de cette condamnation, écrivit justement :

Proposer la suppression des droits féodaux, c'est encore attaquer particulièrement les propriétés de Messieurs du Parlement dont la plupart possèdent des fiefs. Ces Messieurs sont donc personnellement intéressés à protéger, à défendre, à faire respecter les droits féodaux : c'est ici la cause de l'Eglise, de la noblesse, de la robe. Ces trois ordres, trop souvent opposés l'un à l'autre, doivent se réunir contre l'ennemi commun. L'Eglise excommuniera les auteurs qui prendront la défense du peuple, fera brûler auteurs et écrits; et, par ces moyens, ces écrits seront victorieusement réfutés.

Les termes mêmes du jugement (23-2-76) justifiaient l'opinion de Voltaire :

On veut détruire la propriété de tous les seigneurs, car les droits féodaux, les corvées, les banalités, les cens et autres de cette nature, sont une portion intégrante de la propriété... Les coutumes elles-mêmes, les statuts locaux qui régissent les différentes provinces du royaume, aux yeux prévenus de cet auteur téméraire, ne sont plus, ainsi que les droits qu'elles établissent, que des usages commandés par la tyrannie, multipliés par la violence...

La relative indépendance des Parlements s'explique facilement; comme la plupart des

officiers civils, les parlementaires achetaient leurs charges qui, en fait, étaient héréditaires<sup>1</sup>; et ils étaient payés par les « épices » données par les plaideurs et génératrices de corruption. « *Parlament, Mistraou et Durance sont les trois fléous de Provence* », disait un proverbe. De plus, les juristes jouaient un rôle sans cesse croissant, la décadence du droit coutumier, féodal, engendrant de multiples contestations et le développement du capitalisme exigeant que fût élaboré un nouveau droit; ils étaient aussi jaloux des nobles, surtout des nobles présentés, et étaient portés à dénoncer leurs abus.

Intendants, membres du conseil d'Etat, présidents des cours souveraines dont les traitements étaient très élevés (de 20.000 à 40.000 livres), etc., faisaient également partie de la noblesse de robe qui se recrutait dans la bourgeoisie riche au sein de laquelle nombreux étaient les bourgeois gentilshommes. Les souverains, pour des raisons financières, avaient multiplié les offices qui anoblissaient, ainsi, les 740 charges des bureaux des finances, les 800 charges de secrétaires du roi qu'on achetait 120.000 livres pour les revendre aussitôt. Un grand nombre de commis inamo-

---

1. Un office de conseiller au Parlement coûtait en moyenne 50.000 livres à Paris, 30 000 livres en province et valait d'être exempt de taille, d'aides, de dîmes, d'octrois, de péages, etc. Il y avait des conseillers de 18, de 17 ans.

vibles existaient donc, jaloux de leur indépendance et de leurs titres; l'assiette de la taille devenait toujours plus étroite, car les nobles de robe qui partageaient les privilèges et les préjugés de la noblesse de race, étaient souvent de gros propriétaires fonciers<sup>1</sup>; or, le gouvernement, toujours à court d'argent, ne pouvait guère qu'augmenter la taille qui pesait sur les seules terres roturières et les fiscalités indirectes, rendant ainsi plus difficile la situation des paysans.

D'autres couches de la bourgeoisie profitaient aussi du régime féodal, de la monarchie absolue; les « financiers », les fermiers généraux qui prenaient à bail la perception des impôts indirects, amassaient d'énormes fortunes et, comme la haute noblesse, vivaient en parasites; Bouret, par exemple, jouissait d'un revenu annuel de 1.500.000 livres. Selon l'intendant Sénac de Meilhan, les fermiers généraux gagnèrent en cinquante ans 1.719 millions.

---

1. La *Fin des Parlements*, p. 4 (H. CARRÉ) : « En Bourgogne, presque tous les Magistrats étaient grands propriétaires. Le Président à mortier Joly de Bevy avait deux terres de 1.900 journaux; le Conseiller Bouhier, trois terres de 1.423 journaux et 1.200 arpents de bois; le Conseiller de Villedieu de Torcy, un château et 2.000 journaux de bois, près ou terres auprès de Dijon et, à Saint-Jean-de-Losne, une terre qui, au temps de l'émigration, fut évaluée 422.000 livres... En Languedoc, même situation : les fortunes des juges souverains étaient, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, les plus grosses de la province. »

Le capital usuraire et le capital commercial ne créent pas leur mode de production; une forte partie de la bourgeoisie n'était donc pas directement intéressée au développement du mode capitaliste de production qu'entraient les contraintes féodales, les limitations corporatives, etc., à un moment où commençait la révolution industrielle.



Bref, la noblesse dans son ensemble, qu'elle fût d'épée ou de robe, était attachée au passé, à ses privilèges, à ses intérêts; exclusive, elle dédaignait tout ce qui n'était pas elle. Plus que des idées libérales, c'étaient des ambitions politiques où le simple désir de briller qui l'attiraient dans les loges maçonniques (le *Grand Orient* a été fondé en 1773), où fourmillaient officiers, ecclésiastiques, banquiers, agents de change et parlementaires. La Fayette et son cousin le marquis de Bouillé appartenaient à la loge *le Contrat social*, le comte d'Artois au *Grand Orient*. A la loge *les Neuf Sœurs*, formée en 1769, à côté d'écrivains comme Chamfort, d'artistes comme le sculpteur Houdon, de savants comme Lalande et Fourcroy, de gens encore obscurs comme Pétion, Brissot, Danton, l'abbé Siéyès, on rencontrait des nobles de race — le prince de Salm, le prince C. de Rohan — ou de robe —

de Sèze, Duval d'Épremesnil. La princesse de Lamballe était grande maîtresse de toutes les loges écossaises régulières de France<sup>1</sup>.

Un certain nombre de ces jeunes nobles francs-maçons — La Fayette, les Lameth, Custine, Dillon — étaient allés combattre aux côtés des *insurgents* américains, luttant pour leur indépendance; les idées américaines ou anglaises — on appelait ainsi les idées libérales — avaient gagné du terrain; des nobles penchaient en théorie vers la monarchie constitutionnelle; c'était en fait moins par conviction que par opposition aux ministres et aux clans de Versailles qui détenaient la réalité du pouvoir, et cela était net surtout au Palais-Royal, dans l'entourage du duc d'Orléans, qui était poussé par mille ambitieux, mille jaloux qui ne pouvaient que s'opposer au parti de la reine, le parti absolutiste; les nobles mécontents songeaient surtout à contrebalancer le pouvoir royal et celui de ses agents et à donner à l'aristocratie un rôle politique; ils étaient aussi inquiets du mouvement qui agitait le tiers état et dont ils auraient voulu prévenir les effets; c'était, pour

---

1. Il faut noter à ce propos l'extrême crédulité de la noblesse qui, surtout à la cour, était détachée de ses croyances traditionnelles; on croyait en tous les charlatans et, à l'époque prérévolutionnaire, ils furent particulièrement nombreux; Mesmer et son baquet, Cagliostro, les magnétiseurs eurent leur heure de grande célébrité.

reprendre une expression de Jaurès, une « sorte de parasitisme révolutionnaire » qui les poussait dans l'opposition, qui les poussait à réclamer la convocation des Etats généraux et à déclencher une véritable Fronde nobiliaire, mais leur idéal profond était le plus souvent réactionnaire et leur attitude au cours de la Révolution — que ce soit celle d'un Antraigues, d'un La Fayette ou d'un Lameth — le prouvera. Le comte de Ségur définit bien cet état d'esprit des jeunes seigneurs à la veille de 89 dans ses *Mémoires* (p. 26) :

La liberté, quel que fût son langage, nous plaisait par son courage, l'égalité par sa commodité. On trouve du plaisir à descendre tant qu'on croit pouvoir remonter dès que l'on veut, et sans prévoyance, nous goûtions tout à la fois les avantages du patriciat et les douceurs d'une philosophie plébéienne. Aussi, quoique ce fussent nos privilèges, les débris de notre ancienne puissance que l'on minait sous nos pas, cette petite guerre nous plaisait.

Le jour où ils sentiront menacés ces privilèges, ces intérêts, leur attitude changera. Les nobles, en effet, n'avaient point acquis et ne pouvaient acquérir les vertus bourgeoises d'alors : l'amour de l'économie, le goût du travail et aussi l'attachement au pays, à la nation. La Bruyère, à la fin du règne de Louis XIV, nota très finement dans ses *Caractères* :

Il n'y a point de patrie dans le despotisme; d'autres choses y suppléent : l'intérêt, la gloire, le service du prince.

La nation française n'acheva en effet de se former que dans le soulèvement populaire, dans la Révolution bourgeoise, qui sema une angoisse panique parmi les représentants de la classe féodale en décomposition : le fait que le terme « Assemblée nationale » a été adopté sans l'assentiment des privilégiés est hautement symptomatique. Faut-il rappeler que nombreux étaient les nobles, surtout à la cour — et le roi leur en donnait l'exemple par intérêt dynastique — qui contractaient des alliances dans les familles étrangères, que l'armée comprenait de nombreux mercenaires étrangers, que les provinces étaient soumises à des régimes très divers : Rarécourt, petit village situé près de Vitry-le-François en Champagne, payait des impôts à la fois au roi de France et à l'empereur d'Allemagne; le cardinal de Rohan était prélat français et prince d'Empire, etc., etc. C'est la lutte de classes — bourgeoisie ascendante contre féodalité — qui donna aux masses populaires la possibilité de fusionner dans la nation, en supprimant par la voie révolutionnaire les douanes provinciales, les franchises locales, la diversité des lois et des coutumes, celle des poids et mesures, les privilèges, et en général tout ce qui entravait

alors le développement de la production et la création d'un marché national unique. La France de Louis XVI n'était encore qu'un « amas informe de peuples » ; on se demandait en Béarn : « Est-il convenable que nous cessions d'être Béarnais pour devenir plus ou moins Français ? » et dans beaucoup de provinces semblable question se posait. Souvent, le souverain n'était qu'un suzerain. Pour les nobles — et c'est là un trait essentiel de leur psychologie sociale — l'Etat ne se séparait ni du roi, ni de leurs privilèges ; attenter à la Majesté royale, supprimer leurs privilèges était donc le crime suprême, celui qui les poussa à émigrer, à demander l'aide de l'étranger, à trahir la nation pour rétablir leur situation et défendre leurs intérêts ; c'est là qu'il faut voir le fondement réel et de l'émigration et des théories, de caractère plus ou moins mystique, qui visèrent plus tard à justifier l'injustifiable, à légitimer la trahison.

Un émigré bien obscur, Pradel de Lamase, pour montrer

la nécessité de l'émigration et la parfaite régularité de la lutte de l'armée royaliste contre la horde révolutionnaire

(nous reprenons les termes mêmes de ses descendants et éditeurs), prétendait que :

notre monarque est roi, revêtu de la plénitude de l'autorité temporelle, parce qu'il incarne en sa personne la nation tout entière.



C'était la pensée d'Antraigues, qui fut un si actif agent de la contre-révolution et de l'étranger :

La patrie est un mot vide de sens quand ce mot n'offre pas la réunion des lois sous lesquelles on a vécu : voilà ce qui forme la patrie. La patrie bornée aux territoires ne dit rien au cœur des hommes. Aimer la patrie quand elle perd ses lois, ses usages, ses habitudes, c'est une idolâtrie absurde... La France sans roi n'est pour moi qu'un cadavre et on n'aime des morts que leur souvenir. (Note de 1796.)

L'on comprend ce que veulent dire *lois, usages, habitudes*; ce sont des mots qui recouvrent ici une réalité prosaïque : intérêts, situation de classe.

De Bonald poussa à l'extrême cette théorie, de manière à former une idéologie déformant les actes et leurs mobiles et les justifiant :

L'émigration, forcée pour quelques-uns, fut légitime chez tous. Le sol n'est pas la patrie de l'homme civilisé : il n'est même pas celle du sauvage, qui se croit toujours dans sa patrie, lorsqu'il emporte avec lui les ossements de ses pères. Le sol n'est la patrie que de l'animal... L'homme civilisé ne voit la patrie que dans les lois qui régissent la société, dans l'ordre qui y règne, dans les pouvoirs qui la gouvernent, dans la religion qu'on y professe, et pour lui, son pays peut n'être pas toujours sa patrie. (*De l'Émigration, Œuvres*, t. II, p. 370.)

M<sup>me</sup> de Staël, fille de Necker, qui fut mêlée à la vie politique d'alors, nota dans ses *Considérations sur la Révolution française* (III) :

Les nobles de France se considèrent plutôt comme les compatriotes des nobles de tous les pays que comme les concitoyens des Français... D'après leur manière de voir, la race des anciens conquérants de l'Europe se doit mutuellement secours d'un Empire à l'autre.

L'historien conservateur Taine, si hostile pourtant à la Révolution française, se vit obligé de condamner durement la noblesse et ses menées (*Origines de la France contemporaine*, III, 64) :

Son fantôme [de l'ancien régime] qui revient, est plus odieux que lui-même, car il traîne après soi, non seulement l'ancien cortège d'abus absurdes et de charges insupportables, mais encore une meute aboyante de revendications et de vengeances; dès 1790, il apparaît à la frontière, plus arbitraire que jamais, armé en guerre, conduisant une invasion prochaine d'étrangers avides et d'émigrés furieux.

DEUXIÈME PARTIE

**L'Assemblée constituante**

---



1789

Avant le 5 mai 1789, date à laquelle avait été fixée la réunion des Etats généraux, la cour prit parti pour la stricte séparation des trois ordres : clergé, noblesse et tiers état. Dès le 5 mai 89, elle se dressa contre toute réforme et, en particulier, contre le vote par tête qui aurait assuré la majorité au tiers état, dont la représentation était double. Le duc d'Antraigues<sup>1</sup>, dont nous aurons souvent à parler, se prononça contre le vote par tête et quand, le 19 juin, par 149 contre 137, le clergé décida de rejoindre le tiers, il s'écria : « Ce sont ces foutus curés qui nous perdront. »

Lors de la séance royale du 23 juin, le roi, après avoir admis l'égalité devant l'impôt, se déclara pour le maintien absolu de toutes les propriétés :

Sa Majesté entend expressément sous le nom

---

1. Fait caractéristique, d'Antraigues avait publié en 1788 un *Mémoire sur les Etats Généraux*, dans lequel on lisait : « Le Tiers est peuple; le peuple est l'Etat lui-même; dans le peuple réside la toute-puissance nationale; par lui, l'Etat doit exister. »

de propriétés : les dîmes, les cens, rentes et devoirs féodaux et seigneuriaux, et généralement tous les droits et prérogatives utiles ou honorifiques attachés aux terres et fiefs appartenant aux personnes.

Il faisait donc sienne l'opinion émise dans la majorité des *Cahiers de doléances*, rédigés par la noblesse qui, décidée à lutter contre certains abus et contre la bureaucratie ministérielle, était non moins résolue à défendre ses privilèges.

Le 25 juin, après que 47 nobles eurent, avec le duc d'Orléans, imité le clergé, le roi fit appeler en secret, à l'insu même de Necker, 20.000 hommes de troupes autour de Paris, pour la plupart des régiments étrangers car, non sans raison, on se méfiait des troupes françaises; les gardes-françaises, travaillées par des agents du duc d'Orléans, que son parti voulait opposer au roi, n'avaient-elles point crié : « Vive le tiers! »? Le 30 juin, husards et dragons refusèrent de charger la foule et clamèrent : « Vive la nation! ». 6.000 hommes étaient au Champ de Mars avec le baron de Besenval, 12.000 à Versailles et des bataillons à Sèvres, afin, dit le roi (10-7-89), « de maintenir la sûreté de Paris et de protéger la liberté de l'Assemblée ». De Broglie, connu pour son conservatisme, fut nommé commandant en chef de l'Ile-de-France et, autour du comte d'Artois qui, dans le *Mé-*

*moire des Princes*<sup>1</sup> (12 déc. 88), s'était opposé au doublement du tiers et de ses favoris, le comte de Vaudreuil et le baron d'Escars — se rassemblaient tous les tenants de l'absolutisme et de la violence, tous ceux qui ne pouvaient consentir aux réformes et surtout aux économies; de Maillé, d'Autichamp qui venaient de l'armée se rencontraient là avec des nobles de robe, également soucieux de défendre leurs privilèges : d'Aligre, d'Eprenesnil — ce d'Eprenesnil qu'on avait vu à la tête de l'opposition parlementaire et qui, si l'on en croit Brissot, avait parlé un jour de « débourbonnailler la France »; ces gens prônaient la formation à Compiègne d'un camp de 40.000 hommes, l'arrestation des « mutins » de l'Assemblée nationale; d'Autichamp, écuyer

---

1. Dans ce *Mémoire* que signèrent aussi Condé, Bourbon, Enghien, Conti, mais non le comte de Provence dont les ambitions étaient plus politiques, on disait : « Les droits du trône ont été mis en question; les droits des deux ordres de l'Etat divisent les opinions; bientôt les droits de la propriété seront attaqués, l'inégalité des fortunes sera présentée comme un objet de réforme. » Dès ce *Mémoire*, les princes en vinrent à la menace contre-révolutionnaire avant tout acte révolutionnaire ou même simplement réformateur.

« Dans un royaume où, depuis si longtemps, il n'a pas existé de dissensions civiles, on ne prononce qu'à regret le nom de scission; il faudrait pourtant s'attendre à cet événement, si les droits des deux premiers ordres éprouvaient quelque altération; alors, l'un de ces ordres ou les deux peut-être pourraient méconnaître les Etats Généraux et refuser de confirmer eux-mêmes leur dégradation, en comparissant à l'assemblée. »

du prince de Condé, voulait que fût « bientôt mise à la raison cette canaille de peuple » et qu'on fit « pendre tous les folliculaires ». Le 9 juillet, de Broglie fut nommé ministre de la Guerre et Necker, dont la popularité était alors fort grande, fut renvoyé et reçut l'ordre de sortir promptement et secrètement du royaume; Breteuil, chef du parti de la résistance et dont la présomption égalait l'aveuglement, le remplaça. Le 12 juillet, le « Royal-Allemand » du prince de Lambesc chargea la foule dans le jardin des Tuileries; le 14, riposte populaire et première grande journée révolutionnaire, ce fut la prise de la Bastille. Dès le lendemain, le roi renvoya Breteuil et rappela Necker; mais déjà le « gros cochon » — c'est ainsi que l'appelait son frère Provence — songeait à fuir<sup>1</sup>; irait-il à Paris ou prendrait-il la route de Metz; s'il n'adopta pas la seconde solution, c'est que le maréchal de Broglie se déclara peu sûr de ses troupes; son frère Provence lui déconseilla aussi toute entreprise de ce genre. Quant à Breteuil, il avait proposé de gagner Compiègne, de se mettre à la tête de l'armée pour rétablir l'or-

---

1. Le roi dit plus tard à Fersen, l'officier suédois amant de Marie-Antoinette : « Je sais que j'ai manqué le moment; c'était le 14 juillet, il fallait alors s'en aller et je le voulais, mais que faire quand Monsieur lui-même me priait de ne pas partir et que Monsieur de Broglie, qui commandait, me répondait : « Oui, nous pouvons aller à Metz, mais que ferons-nous quand nous y serons ? »



dre à Paris. Louis XVI n'abandonnait pas tout espoir de revanche. Selon un rapport de l'ambassadeur Mercy (23-7-89), toujours exactement renseigné, il pensait à utiliser les circonstances « pour reprendre peu à peu et comme par branche la considération et la puissance perdues ».

Le roi enjoignit au comte d'Artois de quitter le royaume par prudence. Artois, muni d'un passeport délivré par La Fayette, partit dès le 15 avec sa suite, laissant derrière lui 21 millions de livres de dettes; bientôt il fut suivi par le prince de Condé, le duc de Bourbon son fils, le duc d'Enghien son petit-fils; le duc et la duchesse de Polignac, le maréchal de Broglie, nommé maréchal général des armées, Breteuil, le marquis de La Ferronnays, le marquis d'Autichamp, membre du Conseil de la guerre, le prince d'Hénin, brigadier de cavalerie, le comte de Vaudreuil, maréchal de camp, Besenval et Lambesc, officiers généraux, Lenoir, ancien lieutenant général de police, et quelques autres quittèrent aussi la France.

« Nous rentrerons dans trois mois », avait déclaré, non sans quelque présomption, le comte d'Artois qui, passant par la Belgique, l'Allemagne, le Tyrol et la Suisse, où il fut mal vu avec sa suite, se rendit à Turin chez le roi de Sardaigne, son beau-père. C'est le baron de Castelnau, résident de France à

Genève, qui alla négocier son entrée dans la capitale du Piémont où fut formé un « comité de l'émigration ». Ce comité, qui comprenait Artois, les deux Condé, M. de Sérent, gouverneur des princes, le marquis d'Autichamp, M. de Vintimille, M. de La Rouzière et l'abbé Marie, entretenait une vaste correspondance avec les contre-révolutionnaires et, surtout dans le Sud-Est, envoya des émissaires de château en château. Artois s'installa au palais de Moncalieri; il reçut de Louis XVI une pension hebdomadaire de 7.000 livres mais, en fait, il vivait aux dépens de son beau-père sans avoir perdu rien de sa légèreté ni de sa morgue. Les intrigues commençaient; l'appel à l'étranger allait bientôt suivre. Carnot écrivit avec raison de ces premiers émigrés :

Ce n'est pas la crainte de la révolution qui donnait les premiers fugitifs. C'est la haine des réformes, leur départ fut... une transpiration naturelle de la terre de liberté.



La révolte parisienne s'étendit rapidement aux villes, où furent formées des municipalités et des gardes bourgeoises, à la campagne, où les paysans exigèrent qu'on leur livrât les parchemins enregistrant les droits féodaux; des nobles furent maltraités, tués. Dans le Mâconnais et le Beaujolais, 72 châteaux furent brûlés. La bourgeoisie qui possédait de nom-

breuses terres s'inquiéta d'un tel mouvement, à la répression duquel elle contribua : 20 paysans furent tués au château de Cormatin, 100 près de Cluny, le comité permanent de Mâcon en condamna 20 à mort. Ce qui explique la nuit du 4 Août et la suppression, plus apparente que réelle, des droits féodaux ; en fait, seules étaient supprimées les exemptions fiscales, les corvées et les servitudes personnelles (banalités, droits de garenne et de colombier), mais il fallait que les paysans rachetassent les autres droits beaucoup plus onéreux (dîmes, rentes, lods et ventes, etc.), sans que les seigneurs eussent à faire la preuve ou qu'ils payassent les rentes correspondantes. La nuit du 4 Août ne résolvait donc pas le problème de la féodalité à la campagne, mais l'abolition des dîmes, des corporations, des douanes intérieures, des péages, des franchises, des exemptions fiscales créait un marché national unique, favorable au développement du capitalisme.

Le mécontentement se s'apaisa point dans les campagnes et, d'autre part, les députés de droite craignaient de plus en plus pour la « Propriété », d'autant que la disette causait des émeutes. En septembre 89, Necker se plaignit que 6.000 passeports eussent été délivrés en quinze jours aux plus riches habitants : à Genève, à Lausanne, à Chambéry, affluaient les émigrés. Déjà, Mirabeau défendait le pou-

voir royal et l'Assemblée reconnaissait au monarque le droit de veto qui suspendait pendant deux législatures l'application d'une loi. A la fin du mois de septembre, sous prétexte de convoier des armes venant de Douai, les deux régiments de Flandre et de Montmorency arrivèrent à Versailles, où l'on parlait beaucoup d'une fuite prochaine du roi; le 1<sup>er</sup> octobre, les gardes du corps offrirent au régiment de Flandre un festin, au cours duquel la cocarde nationale fut foulée aux pieds; le roi et la reine, accompagnés du dauphin, vinrent saluer les convives, qui les accueillirent par l'air, alors fameux, de Grétry : « O Richard ! O mon roi ! L'univers t'abandonne. » Ces menées contre-révolutionnaires, le manque de vivres dans la capitale, les intrigues orléanistes déclenchèrent les journées des 5 et 6 octobre; les femmes de Paris vinrent à Versailles chercher « le boulanger, la boulangère et le petit mitron ». Prévenu de cette marche des femmes, que suivait la garde nationale, le ministre de l'Intérieur, de Saint-Priest, soutenu par la majorité du Cabinet, conseilla la résistance et le départ du roi pour Rouen, de Narbonne-Fritslar s'offrit même pour commander le feu, mais Necker s'opposa à ce projet :

Le roi l'entreprendrait sans certitude dans la fidélité des troupes, sans préparatifs, sans argent, sans ressources, tandis que le parti opposé

trouverait dans Paris une inépuisable abondance de moyens et de forces.

L'installation du roi et de l'Assemblée dans la capitale entraîna une nouvelle vague d'émigration; les députés monarchiens de la droite qui, mus par une pensée de conservation sociale, s'étaient prononcés pour les deux Chambres, le veto absolu du roi et avaient demandé le transfert de l'Assemblée à Soissons ou à Compiègne, quittèrent la Constituante; Mounier, Lally-Tollendal, ce noble « libéral » qui, dès le 20 juillet 89, avait déclaré : « Il est temps de rétablir l'autorité publique », émigrèrent; Mounier essaya même, avant de quitter la France, de soulever sa province, le Dauphiné; cette émigration, bien que « toute politique et féodale », selon les termes mêmes de l'historien conservateur Sorel (II, 5), ne se confondit pas avec la première, et ses menées furent le plus souvent moins graves. L'émigration militaire crût également un peu (cinq émigrés en septembre 89 au régiment de Bourbonnais à Cambrai), mais presque exclusivement dans l'entourage des princes; ainsi le vicomte de Clermont-Gallerande, inspecteur général de la cavalerie, quitta la France, d'autres, feignant d'imaginaires maladies, demandèrent des congés. La mise en vacances des Parlements (3-11-89), prélude de leur suppression, rapprocha dans la contre-révolution, noblesse

de robe et noblesse d'épée; les Parlements fournirent aux conspirateurs maints agents. Dès le mois d'octobre 89, la noblesse du Bas-Poitou, avec le marquis d'Escars à sa tête, forma une « Ligue » qui se mit en rapports avec les contre-révolutionnaires de Lyon; en d'autres provinces, cet exemple fut imité. Pendant que la contre-révolution intérieure essayait de s'organiser, les appels à l'étranger commençaient. Dès sa rentrée à Paris, Louis XVI envoya un agent secret en Espagne, l'abbé de Fontbrune, qui devait demander l'aide du roi, un Bourbon, et déclarer qu'il ne signait les décrets que sous la contrainte. Le comte d'Artois écrivait, le 12 octobre, à l'empereur Joseph II :

On veut détruire à jamais la plus belle monarchie du monde entier, on veut la faire tomber dans la plus honteuse des démocraties... Votre Majesté est un monarque, elle sait apprécier les justes droits alliés à ce titre; V. M. connaît tous les devoirs d'un allié fidèle... Je la supplie de me permettre une seule réflexion, c'est que la cause du roi de France est celle de tous les souverains et qu'ils doivent redouter un pareil sort, s'ils ne délivrent pas celui auquel on ne peut reprocher qu'un excès de bonté et de douceur.

Joseph II, qui avait un « plan turc », guignait la Pologne et se méfiait de la Prusse autant que de la France, accueillit mal cet appel; le roi, répondit-il, n'a fait ni plainte, ni réclamations, et les princes, qui ne sont

que des citoyens, à la vérité très distingués...

n'ont aucun droit de ne pas se soumettre à tout ce que le Roi, avec la Nation, jugera bon de statuer.

Il est vrai qu'il souhaitait à notre pays « bien des affaires sur les bras » pour mener au mieux sa politique tortueuse.

Pourtant, l'enthousiasme révolutionnaire gagnait la Suisse, l'Allemagne, l'Italie et même la Russie, où Catherine II, qui avait encore présente à la mémoire la révolte de Pougatchev, luttait contre les idées françaises et déportait les écrivains suspects. Quant à Pitt, le ministre anglais, il pensait déjà à agrandir aux dépens du nôtre le domaine colonial de son pays, à s'approprier nos « îles » (rapport de La Luzerne, ambassadeur à Londres, le 29 sept. 89), mais rien encore n'était prêt. En fait, un seul roi était alors nettement contre-révolutionnaire, Gustave III de Suède, parce qu'il ne recevait plus de Paris les subsides destinés à entretenir son armée et qu'il craignait le non-renouvellement à son expiration du traité d'alliance signé avec la France en 1784; selon les paroles du duc de Sudermanie, un des plus importants seigneurs suédois, il vit, dans la Révolution l'occasion « de gagner de l'or avec des sabres et de ramasser des trésors à l'exemple des braves ancêtres de la Guerre de Trente ans ».

Les hésitations des souverains et leurs rivalités ne découragèrent point les princes qui,

à partir de ce moment, renouvelèrent à chaque occasion l'appel aux monarques étrangers. Le 6 février 90, Condé écrivit à La Rouzière, qui avait siégé à la Constituante parmi les députés de la noblesse :

Jamais nous n'avons compté que les troupes étrangères dussent entrer en France sans un manifeste préalable des puissances. Mais pour les secours d'argent ou de troupes, comme pour le manifeste à demander, il faut commencer par tâter les dispositions des cours, et c'est le point où nous en sommes.

Montrer à la France des troupes piémontaises, suisses ou espagnoles ou prussiennes, prêtes à franchir le Rhin, les Alpes ou les Pyrénées... Tout obtenir de la terreur.

Calonne à Londres, le baron de Roll à Berlin, demandaient au nom du comte d'Artois de l'argent et des hommes; Calonne répandait de faux bruits, ainsi celui de la chute de Necker, qui fit tomber le change d'environ 20 %.



1790

L'année 1790 fut, pour la contre-révolution, une année de heurts, de tâtonnements, d'organisation : corruption, émigration militaire, conspiration surtout à Lyon et dans le Midi, projets de fuite du roi, essai de s'appuyer sur la religion, appel à l'étranger, se mêlent confusément, sans que l'historien puisse vraiment trouver une ligne directrice aux événements; il est à remarquer que, par sa nature même, une contre-révolution est toujours plus obscure, plus velléitaire, plus divisée que la révolution à laquelle elle s'oppose, d'une manière plus souterraine qu'ouverte.

A ce moment, se firent sentir les premiers heurts entre les émigrés et le roi, dont Artois et Condé blâmaient les hésitations.

Si les émigrés réussissent, disait la reine, fidèle à ses inimitiés d'avant 89, ils feront longtemps la loi; il sera impossible de leur rien refuser; c'est contracter avec eux une trop grande obligation que de leur devoir la couronne. (*Mémoires de GOGUELAT, 185*<sup>1</sup>.)

---

1. Le baron de Goguelat émigra, devint général major au service de l'Autriche; sous la Restauration, il reçut le grade de lieutenant général.

Les aristocrates de Turin haïssaient, plus que tout les Constitutionnels, Mirabeau qui, grâce à l'entremise du comte de La Marck, s'était rapproché de la cour et travaillait à restaurer l'autorité du roi. Condé écrivait d'eux :

Ce parti mitoyen sera peut-être celui qui nous barrera le plus, car les enragés périront de leur rage.

Pourtant, *Mirabeau*, victime de ses origines, de son passé, de ses passions comme de sa démagogie, avait déjà trahi la Révolution. Prêt à utiliser toutes les occasions, il entra de nouveau à la solde du roi le 10 mai 1790, moyennant 208.000 livres, une fois données, pour payer ses dettes, un versement mensuel de 6.000 livres et, à la fin de la législature, un millions en quatre billets. Déjà, dans un mémoire du 15 octobre 1789, il avait proposé à Louis XVI de concentrer des troupes en Normandie, de s'appuyer sur la Bretagne et l'Anjou, puis de se retirer dans l'Ouest, en invitant l'Assemblée à le suivre, mais surtout sans faire appel à l'étranger : « ce serait déclarer la guerre à la nation et abdiquer le trône ». Ce corrompu était aussi un grand corrupteur; avec le budget de 240.000 livres que lui octroyait la cour, il voulait acheter journalistes, chansonniers, orateurs de clubs, députés et les faire servir à l'œuvre de la contre-révolution, d'une contre-

révolution adroite, qui utiliserait les cadres mêmes de la Révolution (Corps législatif, suppression des Parlements et en fait dictature du roi et des ministres).

De son côté, Monsieur, le comte de Provence qui était resté à Paris, intriguait mais pour son propre compte. Il avait longtemps espéré que l'impuissance sexuelle de son frère lui permettrait de monter sur le trône et de jouer un rôle politique, comme il en avait le désir; il avait vainement demandé au roi d'entrer au Conseil d'Etat; ensuite il avait répandu le bruit que le dauphin n'était pas le fils de Louis XVI<sup>1</sup>; en 1788, il avait soutenu par démagogie la double représentation du tiers; en décembre 89, il avait demandé à être nommé lieutenant général du royaume. Le *marquis de Favras*, premier lieutenant aux gardes suisses de Monsieur, pour qui il venait de négocier un emprunt de deux millions de livres, fut dénoncé probablement par un agent d'Omer Talon, membre de la Constituante, ancien procureur au Châtelet, et qui dirigea jusqu'à la chute du trône la contre-police royale; Favras fut arrêté en décembre 89 et pendu le 18 février 90; il

---

1. « Il aurait voulu priver les enfants du roi de la succession à la couronne en établissant leur « illégitimité. » (MARQUIS DE BOUILLÉ : *Souvenirs et fragments*, t. I, p. 97.)

Plus tard, on l'accusa d'avoir voulu assassiner le dauphin.

avait fomenté, sur l'instigation du comte de Provence, un complot qui visait à tuer Bailly, le maire de Paris, Necker et La Fayette, et à enlever la famille royale à Metz ou à Péronne; un corps de volontaires royalistes aurait protégé la fuite; Monsieur aurait sans doute été proclamé régent en cas de réussite. Provence désavoua Favras sur lequel on trouva une lettre compromettante pour lui, mais que La Fayette rendit à son auteur; de même Omer Talon garda le mémoire justificatif de l'inculpé qui mettait en cause Monsieur et la reine. Le tribunal du Châtelet, royaliste, ne chercha d'ailleurs pas à éclaircir l'affaire. Monsieur qui, lorsqu'il se montrait au peuple, avait peur et « n'exhalait pas un parfum de rose » (Goguelat, 188), vint à l'hôtel de ville où, pour se disculper, il lut un plaidoyer rédigé par Mirabeau :

Une grande Révolution était prête, le roi par ses intentions, ses vertus et son rang suprême avait à en être le chef.

En mars 90, un autre complot fut découvert, celui du *lieutenant général de Maillebois* et de l'ambassadeur de Sardaigne; avec 25.000 Piémontais, les princes devaient marcher sur Lyon; le roi de Sardaigne devait aussi fournir six millions de livres. Par le Brabant et la Lorraine, d'autres troupes marcheraient sur Paris. Or, derrière Maillebois, il y avait Saint-Priest, secrétaire d'Etat de la

maison du roi; cependant Louis XVI avait déclaré à l'Assemblée, le 4 février, qu'il acceptait le nouvel ordre politique et invitait les Français à suivre son exemple.

De son côté, la « cohue aristocratique » de Turin intriguait; trois lettres furent envoyées en mai à la reine qui se méfiait du comte d'Artois, pour qu'elle décidât le roi à s'enfuir, afin que l'Espagne et la Sardaigne acceptassent d'agir. L'ambassadeur d'Autriche, Mercy-Argenteau, sentait tout ce qu'un tel projet avait de risqué et il craignait que le roi tombât au mains de la

populace furieuse et des milices nationales plus ou moins bien disciplinées, mais bien armées et encore plus exaltées.

De Turin, partaient aussi des lettres adressées aux chefs militaires du Midi, leur réclamant des renseignements sur l'état d'esprit des troupes et de la population, la situation des effectifs, des approvisionnements en armes et fournitures. Dès le mois de janvier, il fut demandé à Bouillé de se servir de son armée pour aider la contre-révolution<sup>1</sup>.

---

1. Les royalistes de l'intérieur espéraient aussi beaucoup de Bouillé. *Mémoires* de Maleissye (officier des gardes-françaises), p. 146 : « Fatigué de n'être plus rien, désirant servir mon roi et non une nation que je méprisais et détestais, persuadé que le marquis de Bouillé était de tous les officiers généraux le seul qui pût encore rétablir le trône, j'avais cherché à m'attacher à lui. » Maleissye fut un enragé contre-révolutionnaire — nous le rencontrerons encore (mars 90).

N'oublions pas que c'est au nom du comte d'Artois que se faisaient encore les promotions et les nominations dans les régiments suisses, au nom du prince de Condé dans le Colonel-Général Infanterie.

La contre-révolution intérieure et extérieure s'organisait toujours plus, mais sans plan d'ensemble et à la mode conspirative, faute de trouver un point d'appui dans les masses; elle avait pourtant dans la bourgeoisie lyonnaise une base solide. Lyon n'est pas loin de Turin et son influence s'étend dans tout le Midi et dans tout le Centre. Lyon avait alors 150.000 habitants; la bourgeoisie y était très développée, mais dans cette ville de soyeux et de banquiers, elle était attachée par mille liens à l'ancien régime et elle se méfiait des ouvriers, contre lesquels elle avait fait appel à l'armée en 1744 et en 1786; quand les échevins bourgeois devenaient consuls, ils étaient anoblis et les nobles, de leur côté, participaient à la vie économique. *Imbert-Colomès*, premier échevin, commissaire de la noblesse en 89, gros négociant lié aux nobles du cercle de Bellecour comme à toute la riche bourgeoisie et au clergé, franc-maçon de l'obédience mystique du *Philosophe inconnu*, C. de Saint-Martin, appela le roi à Lyon. Dès août 89, Imbert-Colomès et le chapitre des chanoines - comtes de Lyon - s'ingénierent à exciter le mécontentement chez les canuts

qui souffraient de la crise — un quart des métiers étaient silencieux — tout en attribuant à l'Assemblée les mesures impopulaires qu'ils prenaient.

Pour préparer la fuite du roi, le ministre de la Guerre, prétextant de prétendues nécessités militaires, avait envoyé les chasseurs de Bretagne à Châlons, Tournus et Mâcon. Imbert était aussi entré en rapports avec le général-comte de Narbonne-Fritzlar, qui commandait en Dauphiné. De Vaudreuil, le 13-2-90, écrivait de Rome au comte d'Artois :

On mande que la ville de Lyon offre asile et sûreté aux princes et à tous les émigrants; qu'elle répond de leurs personnes, des richesses qu'ils apporteront. Il y a à Lyon un M. Imbert qui y commande, homme de tête, considéré et dans tous les bons principes... Le voisinage des Suisses et de la Savoie peut donner de l'assurance à cette ville.

Toutes ces intrigues émurent la population lyonnaise qui, le 7 février 90, se souleva, prit des armes à l'arsenal, envahit l'hôtel de ville; Imbert, qui avait appelé à lui les soldats de Sonnenberg-Suisse et de Royal-Guyenne, quitta la ville avec de nombreux royalistes et se réfugia à Bourg, où arriva bientôt le comte d'Antraigues, qui avait participé au complot de Favras.

Vaudreuil conseilla à Artois de s'appuyer en France sur la *religion* et, dans une lettre (24-3-90), il lui écrivait :

La quinzaine de Pâques est un temps dont les évêques et les prêtres peuvent tirer un grand parti pour ramener à la religion et à la fidélité les sujets égarés<sup>1</sup>.

Bientôt, Artois demanda au pape de l'argent et lui conseilla de condamner les décrets de la Constituante qu'avait approuvés le roi. Dans le Midi (Cévennes, Gévaudan, Vivarais, Languedoc), l'hostilité des catholiques et des protestants — en général c'était l'hostilité de la campagne catholique et de la ville protestante (manufacturiers et ouvriers) — était encore très vive. Froment, avocat de Nîmes à qui la Révolution faisait perdre sa très lucrative charge de receveur du chapitre et des domaines du roi, proposa au comte d'Artois de fomenter une véritable guerre de religion : le pasteur Rabaut-Saint-Etienne venait d'être élu président de la Constituante, qui

---

1. VAUDREUIL comprit très bien combien on devait exploiter les sentiments religieux dans un but contre-révolutionnaire. Dans une lettre au comte d'Artois (Rome 1-4-90), il conseillait : « Vous vous souvenez que je vous ai prédit que l'abolition des moines, les attaques faites à la religion, les insultes faites au clergé amèneraient le fanatisme et déjà ma prédiction s'accomplit... Mais il faudrait joindre à ce fanatisme la réunion de tous les rois armés pour la cause des rois; et ils sont bien lents à concevoir combien il est important pour eux de ne pas laisser propager des opinions si funestes à tous les gouvernements et par conséquent au bonheur des hommes. »

La liaison de la réaction intérieure avec l'intervention extérieure fut le thème favori des contre-révolutionnaires.



avait refusé de proclamer le catholicisme religion d'Etat, et cette élection permettait de surexciter les fanatismes.

A peu près à la même époque, Thomas Lindet écrivait à Robert, maire de Bernay (5 mai 90) :

Les missions, les processions, les jubilés vont devenir des moyens d'exalter l'imagination des peuples. Déjà la haute noblesse donne dans la dévotion.

Des émissaires royalistes, usant de provocations, racontaient aux paysans du Gévaudan et du Bas-Vivarais que les huguenots pillaient et désarmaient les catholiques du Gard et voulaient venir massacrer ceux des Cévennes. Selon Rabaut-Saint-Etienne, des étrangers distribuèrent alors de l'argent dans les attroupements. A Montauban, furent ordonnées des prières pour la religion en péril. Froment, revenu de Turin, complotait activement, soutenu par la noblesse, les officiers catholiques, les municipalités royalistes. Des troubles éclatèrent à Toulon, à Marseille, où le capitaine Arnaud fit capituler le commandant du fort Saint-Nicolas, de la Roque. Chambéry, en Savoie, était un centre d'intrigues; Nice aussi, où agissait un mercenaire du roi de Sardaigne, Dezoteux, dit baron de Cormatin; Artois ne voulut cependant agir qu'avec l'aide étrangère, celle de l'Espagne, mais ce pays refusa toute intervention tant

que le roi ne serait pas hors de Paris. Marie-Antoinette, qui craignait les frères du roi et Calonne, refusait non de fuir, mais de se livrer au comité de Turin; d'ailleurs, la Sardaigne qui avait promis 12.000 hommes si l'Espagne intervenait, n'était pas prête et les cantons suisses, avant de fournir les contingents escomptés, exigeaient d'être payés. Pendant toutes ces négociations, Froment forma des compagnies catholiques, habillées aux couleurs d'Artois, vert doublé de rouge; des bagarres éclatèrent : à Montauban, par exemple, où cinq dragons protestants furent tués et quelque cinquante faits prisonniers et forcés de crier : « Vive le Roi ! A bas la Nation ! » (10 mai). De Bourg, Imbert-Colomès, avec l'aide de la grande loge *la Bienfaisance*, qui servait de boîte aux lettres, continuait à intriguer, escomptant démagogiquement que la crise économique, exploitée par ses agents, permettrait de soulever le peuple contre l'Assemblée; les gentilshommes de la coalition d'Auvergne qui, sous de Fargues et de Bosredon, compta bientôt 400 hommes dont un bon nombre passèrent plus tard à Coblence, conspiraient à Lyon avec les officiers des régiments étrangers, allemand de La Mark et suisse de Sonnenberg; les aristocrates essayèrent en juillet de déclencher une émeute contre les octrois très lourds — ils rapportaient par an trois millions de livres — les

juges se montrèrent peu curieux de rechercher les coupables.

La conspiration royaliste s'étendait donc, mais beaucoup moins que le prétendait Froment, qui avait cru trouver dans la religion le moyen d'agitation indispensable. Le 13 juin, les « mangeurs d'oignons » des compagnies royalistes de Nîmes occupèrent une tour et un couvent qu'ils durent bientôt abandonner, vaincus par les patriotes et les protestants; les monarchistes eurent 30 tués. A Perpignan, ville parlementaire qu'administrait une municipalité royaliste, la garde bourgeoise était aux mains du maire, le comte de Ros; le vicomte de Mirabeau, « Mirabeau-Tonneau », frère du tribun et colonel du régiment de Touraine en garnison dans cette ville, causa du désordre en faisant donner une sous-lieutenance de son régiment au fils de Favras; Mirabeau chargea, l'épée à la main, les envoyés de ses soldats mécontents, une mutinerie éclata et le colonel quitta son corps avec les cravates des drapeaux.



Dans l'armée, les mesures révolutionnaires furent très mal accueillies des officiers nobles, champions du royalisme. La vénalité des charges militaires fut supprimée par le décret du 28 février et l'admissibilité de tout

citoyen aux charges militaires proclamée; les officiers durent prêter serment à la loi, au roi et à la Constitution. Un grand nombre refusèrent de se rendre aux fédérations provinciales, craignant non sans raison que leurs soldats ne fraternisassent avec le peuple; l'indiscipline des troupes croissait, provoquée par les menées contre-révolutionnaires des officiers. Le 2 mai 90, furent supprimées les maisons militaires des princes et, le 19 juin, les titres héréditaires de noblesse. Noblesse militaire et noblesse civile, noblesse de cour et noblesse de province se rapprochèrent; l'émigration redoubla; beaucoup d'officiers démissionnèrent. Emigrèrent en juillet le prince de Tarente, le prince de Rohan-Guéménée, les marquis de Barentin, d'Escars, les comtes de Lévis, de Faucigny, de Polignac, le vicomte de Mirabeau, des parlementaires, des officiers nobles (de Pennetier de La Roque, de Suffren, de Montmorency, etc.). Les émigrés allaient à Turin ou à Bruxelles, où ils menaient une vie insouciant; en Savoie, la colère du peuple grandissait contre eux et à Chambéry l'on entendait parfois de menaçants « A bas la cocarde blanche! Les aristocrates à la lanterne! »

L'effervescence se développa dans l'armée, surtout après la fête de la Fédération; presque partout les soldats exigèrent des conseils d'administration la remise de leurs masses,

ce qui fit se plaindre le ministre de la Guerre; les soldats patriotes étaient punis, brimés, chassés de l'armée avec des cartouches jaunes, des congés infamants. Robespierre, vainement, demanda que l'Assemblée s'occupât des moyens d'enchaîner les ennemis de la République (28-7-90). Le 6 août, le ministre de la Guerre déclarait :

Je vous ai déjà exposé le danger des comités qui se sont formés dans les régiments... La nature des choses, celle des circonstances, le salut public exigent que les soldats n'agissent que comme des instruments, qu'ils soient sans initiative.

Le 19 septembre, il fut interdit à toute association d'entretenir des correspondances avec les régiments et, pourtant, comme l'écrivait dans ses *Réflexions sur le projet de la garde nationale* (1790), le constituant Dubois-Crancé :

Si je fixe un instant mes regards sur nous-mêmes je vois les cabales les plus actives exercées par les prêtres, les anciens nobles, les gens de justice, les financiers et presque tous les hommes riches qui ont perdu des places ou qui voudraient détourner l'impôt prêt à les atteindre. Je vois la plupart de nos villes de guerre, de nos vaisseaux, le commandement des troupes de ligne, dans les mains des ennemis de la Constitution.

Bien entendu, les émigrés profitèrent de cette situation pour encourager les officiers à la désertion. Calonne conseilla aux princes

de former une armée de gentilshommes et Condé, qui était ou se croyait la tête militaire de l'émigration, lança, le jour anniversaire de sa fuite, un manifeste à la noblesse, manifeste que La Queuille et La Rouzière firent répandre dans les régiments :

La noblesse est une; c'est la cause de tous les princes, de tous les gentilshommes que je défends; ils se réuniront sous l'étendard glorieux que je déploierai à leur tête. Oui, j'irai, malgré l'horreur que doit inspirer à un descendant de Saint-Louis l'idée de tremper son épée dans le sang des Français, j'irai à la tête de la noblesse de toutes les nations, et suivi de tous les sujets fidèles à leur roi qui se réuniront sous mes drapeaux, j'irai tenter de délivrer ce monarque infortuné.

A Paris, les intrigues contre-révolutionnaires se poursuivaient; des journaux comme *l'Ami du roi*, de l'abbé Royon, les *Actes des apôtres*, de Rivarol et Champcenetz, le *Journal de la cour et de la ville*, du violent Gauthier, aidaient à l'œuvre poursuivie par les clubs contre-révolutionnaires, surtout celui du « Salon français », ouvert en avril 90, et fort d'environ 600 membres, financiers, nobles d'épée et de robe; l'abbé Guillon, ancien aumônier de la princesse de Lamballe, le caractérise ainsi dans ses *Mémoires* (p. 67) :

Une société de royalistes de haut rang, formée à Paris, sous le titre de Salon français, possédait trois hommes capables de concevoir un bon projet pour remplir les intentions du roi. Ces

hommes étaient M. le Chevalier des Pommelles, M. de Jarjayes et M. le Marquis de Chaponay. Le premier d'entre eux rédigea le plan, après l'avoir concerté avec les deux autres, et ce plan fut porté, vers la fin de juillet 1790, par M. le Marquis de Laqueuille à Mgr de La Fare, évêque de Laon, à Madame Elisabeth qui le goûta fort et le remit au roi.

Et (p. 73) :

A Paris, où le parti royaliste aimait à voir tout en beau, il répandait parmi les siens que 12.000 Piémontais et 12.000 Suisses allaient entrer en France.

Ce Salon français, bien que dissous en mai, continua à agir, en relations avec les royalistes de Lyon et du Midi, non moins optimistes.

A ce sujet, Vaudreuil écrivait en juillet à Artois :

Je ne peux me refuser à penser que le Salon français médite quelque chose en faveur de la liberté du roi d'où s'ensuivrait la liberté de la monarchie. Ils sont assez nombreux, assez puissants et assez fournis d'argent pour pouvoir opérer utilement, s'ils ont une bonne direction et de l'ensemble.

Et le 7 août, déçu par l'inaction ou plutôt l'impuissance des contre-révolutionnaires parisiens :

Au fait, le Salon français est composé d'une grande quantité de jeunes gens, pleins de zèle et d'honneur, mais ardents, sans chefs, sans direction.

Les débris du Parti monarchien, de leur côté, s'étaient rassemblés autour de Clermont-Tonnerre qui, avec Malouet et Cazalès, fonda en novembre 90, le « Club des amis de la Constitution » ; ce club tenta de corrompre les faubourgs en faisant distribuer aux pauvres des bons de pain, manœuvre trop claire qui échoua : le club disparut au printemps de 91.



Les incidents militaires se multipliaient dans le dernier semestre de l'année 1790 ; en août à Nancy, la mutinerie des Suisses de Châteaувieux<sup>1</sup> fut très durement réprimée ; La Fayette qui craignait autant, sinon plus, les aspirations confuses du peuple que les menées des aristocrates, approuva, ainsi que la majorité de l'Assemblée, le massacre ordonné par son cousin Bouillé venu de Metz avec son armée et le roi, qui pensait à fuir vers l'Est, écrivait à ce général, le 4 septembre 90 :

J'espère, Monsieur, que vous me connaissez assez pour ne pas douter de l'extrême satisfaction que j'ai ressentie de votre conduite à Nancy. ...Soignez votre popularité, elle peut m'être bien utile et au royaume. Je la regarde comme l'ancre de salut, car ce sera elle qui pourra servir un jour à rétablir l'ordre.

---

1. Ce régiment était très durement traité depuis qu'au début de juillet 89 il avait montré qu'il ne tirerait pas sur les Parisiens.



De son côté, La Fayette écrivait à Bouillé au même moment :

Vous êtes le sauveur de la chose publique, mon cher cousin... Notre union, mon cher cousin, est un moyen de sauver la chose publique qui est bien chère à mon cœur...

Le 21 octobre, à Belfort, au cours d'un repas auquel assistaient des officiers de Lauzun-Hussards et de Royal-Liégeois, des cris furent poussés : « Vive le Roi! A bas la Nation! » Les officiers débauchèrent des soldats et les firent chanter :

Ça ira (*bis*) les démocrates à la lanterne, Et chaque député l'on pendra.

A la suite de cette affaire, le colonel de Latour et le baron de Grunstein du Royal-Liégeois émigrèrent.

La coalition du Poitou prétendait non sans raison pouvoir compter sur deux régiments, celui de Sarre à La Rochelle et le Roi-Cavalerie à Poitiers.

Le 12 décembre, les officiers du régiment de Lyonnais à Aix, qui s'étaient fait inscrire au « Club des amis de l'ordre et de la paix », provoquèrent de graves incidents. Le 15 de ce mois, commençant sa longue carrière de trahisons, le comte de Bourmont émigra.

A la même époque, Louis Bastide de Mallos, le curé Claude Allier et son frère Dominique, le comte du Roure et d'autres reprenaient dans le Midi la conspiration de Fro-

ment et, à Jalès, aux confins du Gard et de l'Ardèche, encouragé par d'Antraigues, se formait un rassemblement, une « Fédération catholique et royaliste » qui compta, le 13 août, 20.000 hommes, lesquels, armés de fusils, de faux, de fourches et réunis sous la croix, jurèrent de « faire rendre justice aux catholiques opprimés et persécutés de Nîmes »; le 4 octobre, au nom de 50.000 Français fidèles, un manifeste fut lancé après la visite de deux émissaires des princes, Palarin de Castelnau et Alexandre de Polignac :

ils ne déposeraient les armes qu'après avoir rétabli le roi dans sa gloire, le clergé dans ses biens, la noblesse dans ses honneurs, les Parlements dans leurs antiques fonctions.

Ce manifeste appelait aussi à la lutte contre les protestants.

Jalès était en rapports avec Turin; les patriotes du Midi s'alarmèrent, mais aucune poursuite judiciaire sérieuse ne fut entreprise et l'armée, de Lyon à Perpignan, resta passive. Dans le Beaujolais, le comte de Bussy, ancien major de Lorraine-Dragons, rassemblait des volontaires au château de Villié et les habillait aux couleurs d'Artois; arrêté, il fut défendu par un avocat de Mâcon<sup>1</sup>, Jean-Marie François, qui avait adhéré aux

---

1. Relâché, Bussy émigra bientôt; agent secret du comte d'Artois, il devint agent secret de Fouché et de la police impériale.

Jacobins pour masquer son activité contre-révolutionnaire.

Paris s'alarmait de ces menées comme aussi des tentatives faites par les Parlements de Metz et de Rennes de fomenter des émeutes. Lors de sa suppression (27 septembre 90), le Parlement de Toulouse prit un arrêt violent, dont voici un passage caractéristique :

Ladite Cour invariablement attachée à la personne sacrée du roi, aux princes de son auguste maison, aux divers ordres de l'Etat,

Proteste, pour l'intérêt du Seigneur Roi, du Clergé, de la noblesse et de tous les citoyens, contre toutes atteintes portées aux droits de la couronne, l'anéantissement des ordres, l'envahissement de leurs propriétés et le bouleversement de la monarchie française, contre tous édits, déclarations, lettres patentes portant suppression de la Cour.

De nombreux parlementaires de Grenoble, de Lyon, d'Aix, de Besançon émigrèrent, d'autres conspiraient<sup>1</sup>. Bref, comme on l'a dit

---

1. Le baron de Taube, favori du roi de Suède, écrivait à Fersen le 6 mai 91 : « Si Leurs Majestés peuvent se sauver de Paris, il faudra tout de suite convoquer les Parlements et faire déclarer l'Assemblée nationale illégale, usurpatrice des droits du trône et de la royauté. »

On voit quel rôle devaient jouer les parlementaires dans l'œuvre de contre-révolution. Calonne réunit à Mannheim en 1792 une cinquantaine de parlementaires qui, expulsés, se retrouvèrent 26 à Luxembourg en octobre : ils parlaient de restaurer la religion, l'autorité absolue du monarque, mais aussi de donner à nouveau aux Parlements le droit d'enregistrer les édits royaux. Pas plus que les autres privilégiés, les robins n'avaient compris.

dans une brochure alors imprimée à Paris : *la Messe rouge des Parlements malgré les décrets de l'Assemblée nationale* :

Toutes les races aristocratiques conspirent contre la Révolution. Les parlementaires sèment l'argent pour se créer des partisans, s'affilient les nobles, ont en Normandie 6.000 partisans, 4.000 en Dauphiné. Si le roi sortait de Paris et protestait contre les actes de l'Assemblée, ils joueraient de nouveau aux arbitres entre le trône et le peuple. Les papistes du Midi s'insurgeraient et les princes, Artois, Condé, passant d'Italie en France, marcheraient sur Lyon et la Bourgogne.

\*  
\*\*

Et justement, le roi songeait à fuir Paris, sur les conseils de Breteuil qui, comme Mercy et Fersen, était du parti de Marie-Antoinette<sup>1</sup>. Louis XVI, dès la fin d'octobre 90,

---

1. Signalons en passant, parmi tant d'autres, le plan ourdi par Fersen, colonel du régiment Royal-Suédois, Bouillé et le roi de Suède : « Les troupes de l'Empereur, fortes de 30 à 35.000 hommes, entreront par la Flandre; 12 à 15.000 suisses pénétreront par la Franche-Comté; 15.000 gardes par le Dauphiné et 20.000 Espagnols par les Pyrénées. Les princes de l'Empire attaqueront l'Alsace. Le roi d'Angleterre restera neutre et aura les Antilles comme dédommagement. » (Lettre du roi de Suède en date du 9-7-90.)

D'après ce plan d'intervention qui sera plusieurs fois repris, Condé devait agir sur le Rhin: le roi de Suède, avec de Bouillé comme chef d'état-major, devait commander un corps de débarquement composé de 16.000 Suédois et de 6.000 Russes et destiné à agir en Normandie où les nobles le soutiendraient dans sa marche sur Paris.

pensa à rejoindre Bouillé qui commandait dans les Trois Evêchés et comptait parmi ses troupes de nombreux régiments étrangers. Le roi, le 20 octobre, avait refusé de fuir vers Lyon, plan du Salon français, de Madame Elisabeth et des princes; Mirabeau, lui, continuait à prôner comme en 89 la fuite vers Rouen ou vers le Nord.

Partout, les bons citoyens se coalitionneraient et l'on verrait bientôt ce que pense une nation fidèle et généreuse, le respect et l'attachement pour un bon prince qui n'a jamais voulu que le bien et qui est lui-même plus malheureux que ses peuples, lit-on dans un Mémoire de Mirabeau à Monsieur, en date du 15 octobre 89.

Prudent, Bouillé proposa qu'à propos de l'affaire des princes dépossédés d'Alsace, l'empereur fit avancer son armée et que, grâce à cette feinte, le roi vint se mettre à la tête de ses troupes. Un tiers des habitants de l'Alsace étaient sujets de princes d'Empire qui n'avaient eu aucun représentant aux Etats généraux; de même, l'Alsace catholique était soumise à l'évêque de Strasbourg, Rohan, et à des ecclésiastiques étrangers. Rohan, qui avait émigré le 13 juin, lors de la Fédération d'Alsace et s'était réfugié dans ses possessions du pays de Bade, dépendait de l'archevêque de Mayence.

Par suite de cette situation, la suppression des droits féodaux prit en Alsace un aspect de politique étrangère d'autant que le roi envoya

secrètement en Allemagne Augeard, fermier général et secrétaire des commandements de la reine, pour pousser les princes à la résistance.

Je passai tout novembre 1790 et janvier 1791 à aller dans les différentes cours d'Allemagne, auprès des princes possessionnés en Lorraine et en Alsace pour les empêcher d'entendre à aucune indemnité d'argent de l'Assemblée nationale. (AUGEARD : *Mémoires secrets*, p. 259.)

Les émigrés agissaient dans le même sens; ils envoyèrent à la diète de Ratisbonne le marquis de La Rouzière

pour y déterminer les princes allemands à toutes les démarches pouvant concourir au salut de la France.

Déjà, ils voyaient dans cette affaire alsacienne un prétexte de guerre.

Le 14 décembre 90, l'empereur envoya à Paris une note protestant contre la suppression des droits féodaux.



Mais, dans une certaine mesure, les manœuvres du roi furent gênées, contrecarrées par les machinations de Turin, dirigées par l'ancien ministre Calonne, qui arriva en novembre 90 de Londres où il avait intrigué auprès de Pitt; c'était le moment où paraissait le livre haineux et emphatique de Burke :

*Réflexions sur la Révolution française*, que Joseph de Maistre et ses disciples admirèrent tant; Burke, partisan d'une croisade contre-révolutionnaire, prônait l'appel à l'étranger, tout comme les princes et, plus secrètement, le monarque.

N'ayez point de rapports avec les rebelles, écrivait-il à la cour de France, point d'arrangement avec ces traîtres. Faites appel aux souverains voisins et mettez surtout votre confiance dans l'appui des forces étrangères. (STANHOPE : *W. Pitt*, t. II, p. 69.)

Calonne était un enragé contre-révolutionnaire et un partisan acharné de la lutte armée; ne lit-on pas, dans une lettre de Vaudreuil à Artois (26 sept. 90) :

Un de ceux [article de la lettre] qui m'a le plus frappé et que j'ai le moins entendu, c'est ce que vous mande Calonne. Que veut-il dire en écrivant que si la guerre avait lieu entre l'Espagne et l'Angleterre et que l'Assemblée voulût soutenir le Pacte de Famille [qui unissait Louis XVI aux Bourbons de Madrid], vous pourriez vous unir à l'Angleterre qui servirait bien votre cause?

Calonne reprit les projets de Condé et, comme l'écrivit le marquis de Bombelles, les « embellit des grâces de son style » : une insurrection éclatant à Lyon, appuyée de troupes suisses et allemandes et un corps d'émigrés rassemblés à Bâle sous le commandement du comte d'Autichamp, s'étendant au Midi et à l'Alsace; la forte garnison de Be-

sançon, ville parlementaire aux nombreuses abbayes et maisons religieuses, se joindrait aux émigrés. Condé, lui, irait au camp de Jalès, et marcherait sur Nîmes. Le roi, poussé par la reine qui haïssait Calonne<sup>1</sup> et qui, mieux que son frère, connaissait la force réelle du « bon parti », refusa dès octobre d'approuver le projet de Condé; d'ailleurs, les patriotes avaient découvert la correspondance entre Turin et la France, ils avaient aussi découvert les exportations de numéraire, les envois d'armes de Saint-Etienne vers la Suisse et le Piémont. En cette occasion, l'opinion publique se montra singulièrement plus clairvoyante que les autorités, et pour cause. Les juges n'agissaient point et l'Assemblée n'avait encore pris contre les émigrés que de bénignes mesures : le 4-1-90, loi enjoignant aux fonctionnaires non chargés de mission et résidant à l'étranger de rentrer; le 22-12-90, loi ordonnant aux titulaires de traitements et pensions de rentrer dans les deux mois sous peine de déchéance.

En France, l'agitation royaliste croissait; à Perpignan, les royalistes formaient une « Société des amis de la paix » et manifestaient

---

1. Vaudreuil, qui aurait souhaité l'unité d'action entre cour et émigration, écrivait à Artois dès le 28-11-89 : « Prendre précisément pour guide celui que la reine hait, que le roi a sacrifié, n'est-ce pas donner l'occasion à nos ennemis de jubiler, d'accréditer que vous prenez parti contre le roi ? »



dans les rues aux cris de : « Vivent les aristocrates ! Vive le roi ! Au diable la nation ! » En novembre, l'Espagnol Florida-Blanca, Antraigues menant la négociation, promet de faire marcher 24.000 hommes sur Perpignan et Toulouse, mais Londres s'y opposa absolument.

A Lyon, les royalistes qui étaient à la tête de la garde nationale manifestaient au théâtre et le patriote Chalier dénonçait les « chevaliers à cocarde blanche ». Les officiers de La Marck, dont les sections demandèrent l'éloignement (fin novembre et début de décembre), avaient une attitude insolente ; de nouveau, la propagande avait repris le thème de Lyon, capitale de la France et ville prospère.

Tous ces faits amenèrent les patriotes à s'unir. En Provence, par exemple, la levée de bataillons fut prévue à Digne, Valensole, Sisteron, Castellane, Barcelonnette, Forcalquier ; le directoire de l'Ain demanda 12.000 fusils et 2 canons.

Turin et la cour n'étaient pas d'accord ; la contre-révolution n'avait ni chef à sa tête ni appui sérieux dans les masses, et c'est ce qui rend si confuse son histoire. Les intrigues personnelles continuaient. Pour faire pièce à Calonne, le roi, après avoir reçu, le 20 octobre, l'évêque de Pamiers, d'Agout, rentré d'émigration pour le pousser à l'action,

donna au baron de Breteuil, ancien ministre et ancien ambassadeur, pleins pouvoirs pour négocier avec l'étranger :

J'approuve tout ce que vous ferez pour arriver au but que je me propose, qui est le rétablissement de mon autorité légitime et le bonheur de mes peuples.

Breteuil, appuyé par la reine et ses amis, demanda à Artois de « s'occuper des affaires méridionales ». Cette décision ne pouvait satisfaire les ambitions du prince qui, aussitôt, pour se ménager une réception, envoya Calonne à Vienne, mais l'empereur Léopold refusa toute entrevue, ainsi que le ministre des Affaires étrangères, Cobenzl, Louis XVI ayant demandé qu'on ne satisfît pas aux demandes qui ne proviendraient pas de lui; ce n'est point que la cour et le parti de la reine fussent moins contre-révolutionnaires que les émigrés, mais, placé dans une situation délicate, jaloux de l'autorité que s'arrogeaient les princes, Louis XVI menait un jeu moins visible, plus hypocrite; Fersen avait, par exemple, demandé à l'ambassadeur Mercy, le 12 juin 1790, de provoquer des démarches conjuguées de Vienne et de Berlin « pour montrer que ces cours trouvaient mauvaise la façon dont on traitait le roi ». Ce n'est point non plus que l'empereur Léopold fût irrémédiablement hostile à une intervention, mais le chancelier Kaunitz hésitait, il n'était

pas prêt, d'autres affaires l'occupaient et, surtout, il ne voulait s'engager qu'après s'être assuré pour prix de ses efforts quelques compensations; déjà, il rêvait de réunir à l'Empire le Hainaut, l'Alsace, la Lorraine; ces deux dernières provinces, la Prusse les guignait aussi, dont le roi, en 1790, prêtait 400.000 livres au chevalier de Roll pour les émigrés; peu à peu, malgré l'hostilité traditionnelle de Kaunitz, Berlin se rapprocha de Vienne, grâce à la médiation anglaise, et ce rapprochement permit à l'armée impériale d'entrer dans les Pays-Bas révoltés (22-11).

Artois obtint du roi de Sardaigne le renforcement des garnisons en Savoie et dans le comté de Nice; on le vit aussi, en 1790, solliciter du sultan des secours pécuniaires, par l'entremise du ministre de Suède à Venise, mais l'affaire échoua.

Si 1790 fut, pour la contre-révolution, une année de tâtonnements confus, incertains, d'organisation et de dissensions, l'année 91, marquée par la fuite du roi et son échec, montra une certaine croissance des forces contre-révolutionnaires tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, à mesure que s'approfondissaient les conflits sociaux et que la possibilité d'une intervention étrangère se précisait.

Tout d'abord, l'émigration militaire se précipita et, des états-majors gagna les cadres des régiments; les désertions prirent un caractère collectif : il fallait reconstituer l'armée, remplacer les officiers déserteurs ou « partis en congé », il fallait aussi que les officiers prêtassent le serment. On a vu combien les cadres étaient contre-révolutionnaires ; les cadres d'une armée ne sont point au-dessus de la nation, ils sont dans leur majorité composés de membres de la classe dominante et, comme tels, enclins à suivre la politique de cette classe et à mettre à sa disposition la force qu'ils détiennent de par leurs fonctions.

Voilà l'un des effets de la timidité de l'Assemblée nationale, lit-on dans le *Patriote français* du 21-1-91; dans son organisation de l'ar-

mée, elle devait tout casser et tout recomposer; elle n'a pas vu que tous les soldats, naturellement attachés à la Révolution, trouveraient les premiers ennemis dans leurs chefs, presque tous dévoués à l'ancien régime et détestant la Constitution. De là, mille injustices de la part des officiers, mille sujets de haine, de défiance, d'atrocités<sup>1</sup>.

Robespierre se prononça, le 8 juin aux Jacobins, pour le licenciement des officiers :

Vous avez détruit la noblesse, la noblesse subsiste au cœur de votre armée... C'est par les armées que partout les gouvernements ont assujetti les hommes et vous soumettez votre armée à des chefs aristocratiques... Je le dis avec franchise, peut-être même avec rudesse : quiconque ne veut pas, ne conseille pas le licenciement, est un traître.

Les désertions, les démissions, les demandes de mises à la retraite crurent dès l'arrivée de Condé à Worms (23-2-91). Le 15 avril, 26 officiers du régiment de Beauvaisis à Wissembourg démissionnèrent et partirent pour l'étranger à la suite d'une mutinerie causée par l'arrestation de huit soldats qui avaient assisté à une réunion du club des Jacobins; à la fin de ce même mois, l'Assemblée accorda à nouveau aux soldats le droit de fréquenter les clubs, hors du temps du service et sans

---

1. Le 29 avril 91, Alexandre de Beauharnais, dans un rapport sur la discipline, écrivait : « Dans un Etat libre où l'armée ne se compose pas d'automates, les soldats doivent connaître les lois militaires et peuvent sans danger s'instruire de tout ce qui fait partie d'une Constitution dans laquelle ils occupent une place importante. »

armes. Les émigrés envoyaient aux officiers des lettres pour les inciter à partir et, de Bruxelles, le marquis de La Queuille prêchait la désertion; il ne voyait de salut que dans une désorganisation de l'armée capable d'effrayer les ennemis du roi. Bouillé croyait pouvoir entraîner tous ses subalternes, dont beaucoup déjà s'étaient engagés dans l'armée autrichienne. La fuite du roi et son échec fit grossir le flot de l'émigration; dans l'Est désertèrent 42 officiers de Condé-Infanterie et les deux lieutenants colonels du régiment. Le 30 juin 91, la *Gazette du roi*, journal royaliste annonçait que :

Dans Artois-Dragons, il n'y a plus que trois officiers au corps; dans les chasseurs de Flandre, il n'y en aura plus un seul. La plus grande partie de ceux des Deux-Ponts partent ou sont partis. L'artillerie elle-même comptera sous peu à Metz 20 ou 25 officiers qui auront donné leur démission.

A Avesnes, 32 officiers d'Orléans-Infanterie quittèrent le service; à Troyes, aux dragons de la reine, à Phalsbourg, au régiment d'Auvergne, dont les officiers se moquaient de la garde nationale et des patriotes, de nombreuses défections se produisirent aussi à la fin de juin. Le colonel général d'Infanterie-Viennois passa à l'armée autrichienne avec ses drapeaux; fuirent de même 23 officiers du régiment d'Auxerrois à Condé, 13 officiers du bataillon de Gévaudan à Landrecies, 38

officiers de la garnison de Dunkerque, etc. Le colonel de Chéron lança à ses soldats une proclamation pour les inciter à désertre (24 juin) :

Soldats, votre roi était dans les fers, *la nouvelle de son arrestation est fausse*; aussi le 1<sup>er</sup> régiment [de ligne] ne peut se dispenser d'aller le joindre pour former sa garde... Vos officiers, vos vrais amis, vous attendent à Furnes, où l'auguste père de votre reine a fait donner des ordres, ainsi que dans toutes les frontières, pour y recevoir les fidèles serviteurs du malheureux Louis XVI, qui viendront à son secours.

Le jour de la prestation du serment, d'où le nom du roi avait été supprimé, le 22 juin, approchait; au serment constitutionnel, soutenus par la presse royaliste de l'intérieur, les officiers émigrés de l'armée de Bouillé, après la fuite du roi, en opposaient un autre:

Nous jurons sur l'honneur de mourir pour délivrer notre roi, d'élever nos enfants dans ces principes et de poursuivre, tant que nous existerons, les chefs factieux qui ont outragé notre monarque ou qui attenteraient à la personne de Leurs Majestés, et nous regarderons comme infâme tout militaire qui refuserait ce serment.

Cette pièce était signée par les généraux et leurs aides de camp, ainsi que par les officiers des régiments Royal-Champagne, Royal-Allemand, Neustrie, Royal-Bourgogne, Condé, chasseurs de Champagne, hussards de Lauzun, dragons de Schomberg, etc.

A Arras, le 1<sup>er</sup> juillet, au moment de prêter le serment, 42 officiers émigrèrent, avec le colonel de Bourbon-Infanterie.

A Valenciennes, 20 officiers du Royal-Suédois étaient partis. Le lieutenant-colonel Hartmann, au livre si précieux duquel nous empruntons la plupart de ces faits, note l'émigration de 29 officiers du régiment d'Armagnac (Metz), de 45 officiers du régiment de Vivarais (Sedan-Montmédy), de 42 officiers de Royal-Vaisseaux (Sedan). De même, en Alsace et en Lorraine, c'est-à-dire sur une frontière qui n'était pas moins menacée que celle du Nord, refus de prêter serment et départs furent nombreux; les enfants de Lorraine, voyant passer les déserteurs, leur chantaient sur l'air bien connu :

Eh! lon, lon, là, laissez-les passer sur les terres de l'Empire, Eh! lon lon là, laissez-les passer, Ils auront bientôt le nez cassé.

Les régiments perdirent les deux tiers, les trois quarts de leurs officiers, ainsi le régiment de Neustrie à Wissembourg; l'artillerie et le génie furent moins touchés; la première de ces armes ne comptait, au 12 octobre, que 35 ensermentés, et la seconde que 9 émigrés. Fin août, un sixième des officiers de troupes en service le 20 juin — 1.500 environ — avaient refusé le serment et la majorité des assermentés n'étaient pas sincères; les princes avaient eux-mêmes recommandé de prêter le



serment là où les troupes avaient conservé leur ancienne discipline; c'était se ménager d'utiles intelligences; or, le serment imposait la non-participation et la dénonciation de toute conspiration. Souvent, des officiers quittèrent le service après avoir juré; ainsi agirent 45 officiers du régiment de Vintimille, colonel en tête, 16 officiers du Dauphin-Dragons à Thionville. Le 21 juillet, le colonel, 33 officiers, 125 cavaliers ou domestiques abandonnèrent le régiment de Bernick à Landau, dont le colonel-proprétaire, le duc de Fitz-James, avait depuis longtemps émigré; les princes les félicitèrent. Le 30 juillet, un décret supprima les ordres de la chevalerie et toutes les décorations, sauf la croix de Saint-Louis; cette mesure attisa encore la colère des officiers nobles dont se méfiaient les officiers de fortune et les soldats qui, dorénavant, pouvaient espérer un avancement normal, et avaient adhéré au nouveau régime. Une promotion, en date du 21 juillet 91, destinée à compléter les cadres, comprit 69 colonels, 124 lieutenants-colonels, mais de nombreux officiers nobles, même des constitutionnels, refusèrent l'avancement, arguant que la lettre de service n'était pas signée du roi. Le 5 août, 45 officiers déserteurs arrivèrent à Tournai. Cependant, l'Assemblée persistait dans son aveuglement, elle ne voyait que l'indiscipline des soldats et ne voulait pas punir

la désertion, autrement grave, des officiers.  
Or,

la discipline et la subordination sont sans doute les éléments de la force et de l'action militaires, mais que les officiers chérissent la Révolution, la Constitution et leurs serments vous aurez l'armée la mieux disciplinée et la plus obéissante de l'Europe. (Lettre de Strasbourg, publiée dans le *Moniteur* du 29-7-91.)

Le monarchien Lameth se contentait de traiter les soldats de « brigands » ; l'Assemblée rétablit le nom du roi dans le serment ; le décret frappant les émigrés<sup>1</sup> fut révoqué le 14 septembre et une amnistie proclamée : mais tous ces reculs furent vains ; pour se moquer, les aristocrates envoyaient aux officiers nobles non émigrés quenouilles, fuseaux, aiguilles. 2.160 officiers quittèrent leur service de septembre à décembre ; des officiers députés émigrèrent. (Sur 285 députés nobles, il y avait 154 officiers.) A Toul, le lieutenant colonel de Rouergue et 26 officiers abandon-

---

1. Au cours d'une discussion à l'Assemblée, Mirabeau s'était écrié : « Si vous faites une loi contre les émigrants, je jure de n'y obéir jamais. » Une loi du 9 juillet 91, avait frappé d'une triple contribution personnelle et mobilière tous les citoyens qui ne rentreraient pas dans le délai d'un mois. Tout cela était anodin. Goguelat écrit dans ses *Mémoires* (p. 319) : « Ce décret n'était pas d'une extrême rigueur et Louis put sourire en le sanctionnant. La peine portée contre les absents fut un texte à plaisanteries pour les familiers de la cour qui savaient bien que Louis XVI gardait *in petto* de royales indemnités pour des sujets dont il appréciait la fidélité. »

nèrent leur corps; à Saint-Omer, 25 du régiment de Flandre; à Rocroi, 18 de Lorraine-Infanterie, etc. Le 5 octobre, on arrêta à Sierck des officiers du 12<sup>e</sup> chasseurs qui, accompagnés de quelques sous-officiers, passaient la frontière. Le corps d'officiers des régiments d'Aquitaine, d'Austrasie, du Bourbonnais, de Bresse, de La Fère, de Guyenne, Marne, Médoc, Monsieur, Piémont, Royal-Saintonge, etc., fut presque entièrement détruit par l'émigration. Pourtant, dans cette période, les soldats n'avaient commis aucun acte d'indiscipline, mais ils s'étaient montrés attachés à la Révolution. Dans des *Notes sur les affaires de France*, qu'il remit aux princes au début de juillet, Bouillé caractérisait ainsi l'état de l'armée :

L'armée est perdue sans ressource pour le roi. Non seulement, elle ne peut le servir en totalité, et même dans sa plus petite partie, à l'exécution d'un projet de contre-révolution; mais elle ne peut être employée comme force publique. Si les puissances étrangères parvenaient à remettre le roi sur le trône, la première chose à faire serait alors de la dissoudre, pour la reformer de nouveau, homme à homme, d'augmenter les troupes à cheval, de créer une maison du roi nombreuse, de prendre beaucoup de troupes étrangères à la solde du roi, en réduisant dans ce moment l'infanterie française au plus petit nombre possible; enfin de tenir tous les moyens et toutes les précautions imaginables pour recréer une armée et l'attacher au roi.

Les complots se succédèrent tout au long de l'année 91, surtout en province. A Paris, le 28 février, éclata la « conspiration des poignards » ; quelques centaines de royalistes armés, profitant de ce que les ouvriers du faubourg Saint-Antoine étaient allés démolir le donjon de Vincennes et de ce que La Fayette et la garde nationale étaient partis « rétablir l'ordre », se rendirent aux Tuileries, sous prétexte de défendre le roi, en réalité pour aider à sa fuite; les conjurés, dont les chefs étaient en rapport avec le « Club monarchique », se laissèrent désarmer sur l'ordre de Louis XVI.

Le complot lyonnais continuait à se développer, de nombreux artisans et ouvriers chômaient et des agents royalistes leur distribuaient de l'argent et leur racontaient que le jour où Louis XVI serait à Lyon, ils auraient à nouveau du travail. Dans le Languedoc, en Provence, dans tout le Midi, la conspiration s'étendait aussi. Condé envoya 100.000 livres à Lieutaud, qui était en relations avec Mirabeau et qui venait d'être remplacé à la tête de la garde nationale de Marseille; Lieutaud n'avait obtenu que 78 voix sur 3.200 votants, mais il recrutait des partisans dans les auberges, où ses agents étaient prodigues de vin et d'argent; l'Assemblée n'ayant point trouvé ou point voulu trouver de preuves de la culpabilité de Lieutaud, le fit relâcher au début de

91, ainsi que ses complices, qui purent s'enfuir, protégés par les soldats du régiment suisse d'Ernest. A Besançon, comme en beaucoup de villes, les patriotes étaient inquiets :

Nous voyons se multiplier sensiblement les allées et venues de gens suspects et inconnus; on redouble d'intrigues et de complots de tous genres. (Lettre parue dans le *Patriote français* du 25-1-91.)

Le maréchal de camp comte d'Ecquevilly venait de passer à l'ennemi; le vicomte de Mirabeau et sa légion encore peu nombreuse étaient proches, à Yverdon; le colonel de Vassé et les officiers de Dauphin-Cavalerie se déclaraient prêts à agir, comme à Strasbourg, le lieutenant général de Gelb.

Dans le Midi et dans les régions frontalières, le soulèvement général devait éclater dès le 15 décembre 90; à Turin, les émigrés se préparaient à entrer en France, revêtaient leurs uniformes, se procuraient des armes; Calonne organisait un gouvernement; mais le roi s'opposa à ces menées (26 novembre) et il envoya à Turin le mari d'une femme de chambre de la reine, le chevalier de Jarjayes, que les princes reçurent fraîchement; pourtant, ils reculèrent de dix jours la date du soulèvement, pour attendre les résultats de l'insurrection lyonnaise qui devait donner le signal à la Provence, à la Franche-Comté, au Languedoc; Mirabeau - Tonneau s'app préparait à entrer en

France par Porrentruy et à marcher sur Lyon.

L'inquiétude des patriotes croissait; ils dénonçaient des dépôts d'armes à Nice. Dès le 27 novembre 90, la municipalité de Mâcon avait reçu de Turin une lettre assez précise qu'elle communiquait à celle de Lyon :

Il est plus que certain que l'on trame ici contre nous plus que jamais; le sieur de Calonne, l'âme de tous les conseils de nos réfugiés a le plus grand ascendant sur leurs esprits et il paraît qu'il les a décidés à faire une tentative sur nos terres. Le projet de l'attaque ne doit pas être éloigné et on annonce le départ de nos princes sous peu... Les premiers efforts se feront en Provence, dans le Languedoc, où l'on commencera à fomenter des troubles de religion; l'entrée se fera du côté du Var... Il faut surtout se méfier de Lyon; cette ville contient des gens suspects surtout dans la garde nationale.

Le roi, sachant que le comité des recherches de l'Assemblée connaissait ces menées, envoya sous menace de désaveu public l'ordre à Artois de renoncer à l'expédition de Lyon (7 décembre 90). Artois obéit à cette injonction apportée par de Bourcet et, deux jours après la réception de la lettre du roi le 16, malgré Condé<sup>1</sup>, il fit expédier à ses agents

---

1. Condé écrivait à son agent Vernègues le 24-12 : « Qu'on veuille donc bien se persuader que depuis 15 mois nous n'avons pas fait autre chose que de solliciter *sans cesse* et *partout* des troupes étrangères. On va les solliciter encore de nouveau. Dieu veuille que ce ne soit pas aussi infructueusement qu'à l'ordinaire. »

l'ordre « de tout suspendre pour le moment ». D'ailleurs, le roi de Sardaigne refusait toute aide si Léopold n'intervenait pas et celui-ci désirait encore maintenir la paix. A Lyon, la conspiration fut découverte et de nombreuses arrestations opérées. Les patriotes attaquèrent le cercle royaliste d'Aix. Dans l'Ouest, les royalistes perdirent la municipalité de Poitiers. L'émigration redoubla; les nobles qui restaient organisaient en face des Sociétés des amis de la Constitution, des Clubs des amis de la paix ou des Clubs des amis du roi, squelettiques, bien entendu, et d'influence très restreinte.

La période turinoise de l'émigration touchait alors à sa fin; Calonne partait pour Vienne pousser l'empereur à intervenir; Condé se séparait d'Artois au début de janvier et s'installait le 23 février à Worms, où il recrutait officiers et soldats déserteurs; Mirabeau-Tonneau, expulsé de Bâle, se rendait dans le pays de Bade. Le 10 janvier, Artois était à Venise où il retrouvait les Polignac et sa favorite, M<sup>me</sup> de Pollastron.

\*  
\*\*

Dans les provinces de l'Est, non seulement les désertions affaiblissaient l'armée, mais une agitation antinationale se faisait chaque jour plus dangereuse.

En Alsace, dès la fin de l'année 90, une propagande séparatiste se développa, en langue allemande, qui faisait ouvertement appel à la trahison et à l'invasion et qui essayait de grouper tous ceux dont les intérêts avaient été lésés par la Révolution, les écrits anonymes pullulaient; dans un libelle intitulé *Ouvrez enfin les yeux, braves Alsaciens*, on pouvait lire :

Réclamez hautement l'exécution des traités, réclamez vos privilèges, et, pour le faire avec force et succès, réunissez-vous et déclarez que vous ne paierez plus aucun impôt. Exprimez avec énergie le vœu formel d'avoir une Constitution particulière qui maintienne vos privilèges et vous préserve des dangers et des maux, suites de la guerre, que doit nécessairement sous peu attirer sur l'Alsace l'infraction des traités.

L'énorme majorité des curés alsaciens avaient refusé le serment et la question religieuse servait de tremplin contre-révolutionnaire aux agents de Rohan<sup>1</sup> et de Condé qui, en février 91, distribuèrent dans les campagnes un tract violent, imprimé à l'étranger :

Chers concitoyens... Une guerre de religion est sur le point d'éclater, dans laquelle combattront citoyen contre citoyen, commune contre commune; des flots de sang couleront. Déjà dans la plus grande partie de l'Alsace et de la Lorraine allemande, les villages catholiques

---

1. Des agents de Rohan furent arrêtés en 1791, se livrant à l'espionnage, près de Huningue, parmi eux il faut citer Zipp, curé de Schrenk.



se sont ligués et forment une telle puissance que rien ne saurait leur résister; nous sommes dix contre un.

Un pamphlet largement distribué attribue ces paroles à un maire alsacien qui vient d'apprendre de son curé que 100.000 Autrichiens et 30.000 Prussiens vont envahir la France :

Que le tonnerre de Dieu écrase celui qui tirerait un seul coup de fusil contre les Impériaux, qui ne viendront chez nous que pour nous débarrasser de sales coquins de Welsches... Nous devrions exterminer ces sales coquins de Welsches, car il n'y a point de bonheur à espérer parmi eux... Je donnerai tout mon vin aux Autrichiens et je boirai avec eux à la santé de leur empereur. Vivent les Autrichiens et les Allemands!

Peu de temps après que Hérault de Séchelles, Mathieu Dumas et Foissey, envoyés par l'Assemblée pour faire appliquer la Constitution civile du clergé, furent arrivés à Strasbourg, ils furent violemment attaqués :

Les honnêtes gens, trop longtemps humiliés, vont se lever pour abattre vos têtes. Ils demanderont l'assistance à tous les souverains garants de nos traités. Nous nous joindrons à eux, nous ouvrirons nos portes à nos libérateurs, nous leur livrerons les infâmes auteurs de nos souffrances... (Libelle allemand.)

Dans un *Avis aux Strasbourgeois qui ont droit de chasse en cette ville*, l'appel à l'assassinat était flagrant :

Les bons chasseurs sont invités à se mettre à l'affût, le passage des bêtes féroces est déjà connu; elles se rendent presque chaque soir de leur tanière au trou pestilentiel de la Constitution.

Les maladresses de la Constituante dans le domaine religieux, maladresses d'inspiration janséniste, aidaient également les contre-révolutionnaires dans le Midi, où les prêtres non-jureurs étaient aussi en majorité; un agent des princes, M. de Saint-Martial, visita le Languedoc fin janvier et promit l'aide de l'étranger.

Si les clubs patriotiques poussaient comme champignons, le rassemblement de Jalès persistait. Le 1<sup>er</sup> février, Malbos avait lancé un appel aux chefs des légions catholiques qui, réunis le 17, avaient fixé au 21 le rassemblement. Le 20 février, il y avait à Jalès 6.000 conjurés, alors qu'on en prévoyait 20.000; bientôt, beaucoup de paysans retournèrent dans leurs villages; ils ne croyaient guère aux promesses d'un de leurs chefs, le chanoine de Mollette, qui déclarait que demain ils auraient « de l'argent et un chef envoyé par les princes, l'un d'eux peut-être ». Le 27, Malbos fut arrêté; il tenta de s'enfuir et fut tué; le camp fut dissous par les patriotes; l'armée lui était d'ailleurs hostile et le général d'Albignac, chef de la division d'Uzès, n'avait pu empêcher ses troupes de marcher sur Jalès. Le 17 mars, à Toulouse, une ba-

garre éclata entre deux légions de la garde nationale, l'une patriote et l'autre royaliste et commandée par un ci-devant parlementaire, Daspe de Meilhan.

\*\*

Cependant, au sein de l'Assemblée, une politique de résistance bourgeoise s'affirmait de plus en plus contre le parti démocratique; la propagande républicaine débutait dans la presse d'extrême gauche et dans certaines loges maçonniques, comme les *Amis de la vérité*; la loi Le Chapelier interdisait les coalitions, des grèves ayant éclaté (charpentiers, typographes, tailleurs, etc.), causées par la vie chère; le droit de pétition et la liberté de la presse avaient été restreints. « La Révolution est faite et le tort est de croire qu'elle n'est pas finie », proclamait, le 16 mai 91, Duport qui prônait la pause. Les clubs des Cordeliers, des Amis des droits de l'homme, qui savaient toucher les masses, inquiétaient le pouvoir. L'ère des combinaisons parlementaires, destinées à enrayer les mouvements populaires, commençait, et Robespierre s'écriait (17 mai 91) :

Je n'aime point cette science nouvelle qu'on appelle la tactique des grandes assemblées. Elle ressemble trop à l'intrigue, et la vérité, la raison doivent seules régner dans les assemblées législatives.

Ou encore, dans l'adresse des Jacobins envoyée aux sociétés affiliées le 19 juin :

Les charlatans politiques appellent ordre tout système qui convient aux arrangements de leur ambition et de leur intérêt personnel; tranquillité, la sécurité des imbéciles et la stupidité des esclaves; paix, l'immobilité des cadavres et le silence des tombeaux. Ils appellent révoltes les saintes réclamations que le courage de bons citoyens élève contre les perfides machinations et contre la perfide audace avec laquelle ils violent les lois protectrices de la liberté publique. Ce sont ces personnages faussement pacifiques et cruellement modérés dont il faut vous défier. Les aristocrates déclarés sont bien moins à craindre.

Le roi, depuis longtemps décidé à la fuite, ne comprit pas le sens de la pause; il voulait se sauver avant que les princes eussent agi et que la Révolution se fût consolidée :

Les esprits exaltés ne se seront-ils point calmés, ne se réuniront-ils pas pour créer un ordre de choses toujours désavantageux au roi, mais où les particuliers trouveront leur compte, par la tranquillité dont ils jouiront et qu'ils préféreront alors aux convulsions de la guerre civile? Les princes n'auront-ils pas, avant cette époque, fait quelque tentative et, si elle leur réussit, n'en recueilleront-ils pas seuls tout l'honneur et le fruit, ne rallieront-ils pas à eux toute la noblesse, tous les mécontents du régime actuel et ne seraient-ils pas alors les maîtres du royaume et de Leurs Majestés? (*Mémoire de FERSEN pour le roi et la reine de France, 27-3-91.*)

La question religieuse exerça alors une grande influence sur l'attitude de Louis XVI;

le 2 novembre 89, les biens du clergé<sup>1</sup> avaient été mis à la disposition de la nation, et quelques jours plus tard, le 19, les assignats furent lancés. Comme la Constituante devait organiser une France nouvelle, elle voulut réorganiser l'Eglise, d'autant plus que le clergé, par mille liens, était attaché à l'ancien régime. Liberté fut donnée aux moines des ordres mendiants et contemplatifs; le nombre des évêchés fut réduit à 83; évêques et curés — mesure maladroite, sectaire — devaient être élus. Si la Constitution civile du clergé réformait profondément la structure de l'Eglise, elle ne touchait en rien au spirituel, et la religion catholique était seule subventionnée par l'Etat. Sauf sept, les évêques refusèrent le serment, mais ils croyaient encore à la conciliation; craignant un schisme, ils allèrent même jusqu'à proposer au pape leur démission collective (lettre du 3 mai 91), mais inutilement; comme l'écrivit Mathiez, une lutte s'engageait entre les deux Eglises, l'Eglise constitutionnelle, celle du parti au pouvoir, et l'Eglise insermentée, celle de l'ancien régime, dont la majorité des tenants, quelle qu'eût été la politique religieuse

---

1. Remarquons que c'est Calonne qui, le premier, parla de faire opérer le recensement des biens ecclésiastiques et que, pendant son passage au ministère, il avait soudoyé quelques pamphlétaires pour qu'ils attaquaient les biens du clergé. De nombreux *Cahiers de doléances* avaient repris cette idée.

de la Révolution, eussent un jour aidé la cour et les émigrés dans leur politique. La noblesse essaya toujours plus de tirer parti de ce mouvement de résistance. Mercier du Rocher, un contemporain, raconte que :

Les églises, presque vides naguère, se remplissaient à tous les offices de ci-devant nobles qui avaient passé leur vie dans la débauche la plus effrénée, s'approchant souvent des sacrements, eux qui avaient dans tous les temps traité ces cérémonies de farces ridicules.

Le 16 février 91, le marquis de Sérent donnait à Condé ce conseil :

Songez-vous à lier une partie avec le clergé de l'intérieur? Ne pourrait-on pas au moins en tirer quelque argent pour le début?

Dans l'Ouest, où la paysannerie se montrait très attachée aux rites, aux cérémonies et où son goût de la tradition avait été blessé par le remaniement des diocèses et des paroisses, des prophètes et des prophétesses surgirent, des apparitions se multiplièrent, de faux brefs du pape furent répandus; des processions furent organisées, qui se déroulèrent parfois sur des itinéraires de 10 lieues, vers les statues de la Vierge, les chênes sacrés, les fontaines miraculeuses; le 26 juin 91, le directoire départemental des Côtes-du-Nord dut prendre un arrêté interdisant ces processions. Toute cette agitation constitue le prélude du soulèvement vendéen et de la chouannerie.

En juin 91, Robert de Lézardière, dénoncé pour ses manœuvres dès novembre 90, tenta même avec des nobles du pays un coup de main sur les Sables-d'Olonne; il bénéficia de l'amnistie votée en septembre.

J'aimerais mieux être roi de Metz que de demeurer roi de France dans une position pareille,

s'écria Louis XVI après avoir signé le décret du serment des prêtres (6 déc. 90), et Mirabeau lui conseilla

de coaliser un plus grand nombre de mécontents et d'organiser la résistance des ecclésiastiques.

Le pape, poussé par le roi d'Espagne, donna le 10 mars 91 un bref qui condamnait la Constitution civile du clergé; en réalité, la Révolution lésait ses intérêts temporels puisque ses sujets révoltés du Comtat et d'Avignon avaient adopté la Constitution française; l'annexion ne fut en fait décidée que le 14 septembre 91.

Cette condamnation décida à la fuite le roi, dont les scrupules religieux étaient grands; il reprit le plan, déjà ancien, qui consistait à rejoindre l'armée de Bouillé, derrière laquelle étaient les troupes impériales qui avaient reconquis les Pays-Bas. En décembre 90, et mars 91, Marat dénonça ces projets antérieurs à la mort de Mirabeau et qui s'élaborent en dehors d'Artois et de Condé.

Marat était dans le vrai, une correspondance chiffrée s'était établie entre Bouillé et Louis XVI dès novembre. Le roi comptait d'ailleurs très peu sur la contre-révolution intérieure, à propos de laquelle Fersen écrivait au roi de Suède, le 27 mars 91 :

Le mécontentement est grand et augmente, mais il ne peut se manifester tant qu'il n'y aura pas de chefs et de centre et tant que le roi sera enfermé à Paris, il ne peut y avoir ni l'un ni l'autre; et, quoi qu'il arrive, jamais le roi ne sera roi par eux et sans des secours étrangers qui en imposent même à ceux de son parti.

L'idée de l'intervention étrangère et celle de la fuite du roi se précisaient et s'interpénétraient toujours plus.

Pour assurer le succès de ses manœuvres, le roi feignit de se soumettre et d'accepter les décisions de l'Assemblée; après avoir déclaré à l'Assemblée

J'ai accepté la Constitution dont la Constitution civile du clergé fait partie, je la maintiendrai de tout mon pouvoir;

après avoir assisté à Saint-Germain-l'Auxerrois à une messe célébrée par un prêtre constitutionnel, il envoyait le 14 avril une circulaire aux souverains les assurant de sa pleine et entière adhésion à la Révolution, et par Breteuil il les prévenait, en même temps, de n'attacher aucune valeur à ses déclarations. Sur le conseil de Mirabeau, il pratiquait aussi



la politique du pire; une partie de la liste civile gérée par le trésorier Septeuil était placée à l'étranger et servait à des spéculations contre les assignats; une autre partie servait à soudoyer des agents secrets dans les clubs, Villars et Bonnacarrère aux Jacobins, Danton aux Cordeliers; Omer Talon, qui dirigeait cet atelier de police, donna à Danton 30.000 livres en mars 91, comme en témoigne une lettre de Mirabeau à son ami de La Mark, favori de la reine; Danton ne fut pas ingrat, puisque, ministre de la Justice, il délivra à Talon, après le 10 août 92, le passeport qui lui permit de fuir en Angleterre.

Dès le 19 février 91, M<sup>mes</sup> Victoire et Adélaïde, les sœurs du roi, émigrèrent vers Turin et Rome; arrêtées à Moret et à Arnay-le-Duc, un ordre exprès de l'Assemblée, donné grâce à Mirabeau, leur permit de poursuivre leur voyage. Marat, à cette nouvelle, s'écria :

Nous sommes en guerre avec les ennemis de la Révolution; il faut garder ces béguines en otage et donner triple garde à la famille.

Bouillé qui, avec Breteuil, soutenait le projet d'une coalition monarchique, conseillait alors d'abandonner à l'Angleterre soit nos possessions de l'Inde, soit les « Iles » (Antilles) pour prix de sa neutralité; au début de 91, Breteuil fut envoyé à Londres, chargé de cette négociation. L'Espagne, qui venait de

mettre fin au conflit colonial qui l'opposait à l'Angleterre et qui massait des troupes sur les Pyrénées, aurait eu pour prix de son intervention, la Navarre, la Sardaigne, Genève et des territoires français des Alpes<sup>1</sup>. Breteuil, le 3 mai, remit à Léopold un mémoire qui contient ce passage significatif :

L'Empereur, comme le plus autorisé à punir les insultes faites à la fille des Césars, est le seul souverain qui doive et qui puisse donner l'impulsion à tous les autres, les troupes de S. M. Impériale sont aux portes de l'Alsace, des Evêchés et de la Flandre... Il faut 15 millions au roi... Si la démocratie n'est pas arrêtée dans ses pas aussi précipités qu'effroyables, aucun trône ne peut plus résister sur des bases solides.

La mort de Mirabeau<sup>2</sup> le 2 avril 91 décida

1. On lit dans une lettre de MERCY à la reine en date du 7 mars 91 (lettre saisie et transmise au comité de recherches de l'Assemblée : « Il ne faut pas se dissimuler que les grandes puissances ne font rien pour rien. Cette vérité, quoique humiliante, n'en est pas moins réelle; on sait toujours la masquer du prétexte de la raison d'Etat... Il faudrait faire des sacrifices... favoriser les vues du roi de Sardaigne sur Genève et lui céder quelque territoire dans la partie française des Alpes et sur le Var. Il faudrait pareillement céder à l'Espagne quelque terrain du côté de la Navarre et offrir quelques avantages en Alsace aux princes allemands qui y avaient des fiefs... Mais le préalable à tout, c'est la fuite du roi. »

2. Marat accueillit ainsi la mort du tribun (*Ami du peuple*, 4-4-91) : « Peuple, rends grâce aux Dieux, ton plus redoutable ennemi vient de tomber sous le sang de la Parque. Riquetti n'est plus : il meurt victime de ses nombreuses trahisons... C'est à lui que tu dois tous les funestes décrets qui t'ont remis sous le joug et qui ont rivé tes fers; celui de la loi mar-

la reine à la fuite. Lameth et Talleyrand remplacèrent le fameux tribun comme conseillers de la cour, mais sans recueillir toute la confiance dont il avait joui; Marie-Antoinette aurait voulu que l'empereur fit avancer 8 à 10.000 hommes entre Arlon et Virton sur la frontière :

Il est nécessaire et pressant de faire filer vos troupes vers Luxembourg au nombre de 8 à 10.000 pour garnir le cordon le long de la frontière. Ce mouvement fournira un prétexte à M. de Bouillé pour faire marcher et rassembler des troupes et pour pouvoir sortir de Metz avec les Suisses et les Allemands qui y sont.

Gustave III de Suède qui avait signé la paix avec la Russie — les rivalités qui opposaient les diverses monarchies s'atténuaient et les chances d'une intervention croissaient — offrit, dans une lettre à Breteuil, 7.000 hommes et des navires, moyennant des subsides; quelques jours auparavant, le 6 mai, son ministre Taube avait écrit à Fersen qu'il fallait

s'éloigner de Paris à jamais et faire périr ce repaire d'assassins par un oubli total de son existence, car tant qu'il y aura Paris en France il n'y aura jamais de roi.

---

tiale, celui du veto suspensif, celui de l'initiative de la guerre, celui de l'indépendance des délégués de la nation, celui du marc d'argent, celui du pouvoir exécutif suprême, celui de la félicitation des assassins de Metz, celui de l'accaparement du numéraire par de petits assignats, celui de la permission d'émigrer accordée aux conspirateurs. >

Mais Léopold, qui avait refusé à son beau-frère les 15 millions demandés, restait indécis. Il voulait avant tout que le roi se fût enfui et eût désavoué la Constitution par un manifeste.

Le 20 juin, poussé de toutes parts, le roi partit enfin, de complicité avec les généraux Bouillé, Klinghin, Heymann<sup>1</sup>; il se dirigeait vers Montmédy, mais le but réel de son voyage était Luxembourg. Sa fuite servit d'ailleurs de prétexte à la désertion de la quasi-totalité des officiers généraux dans la Meuse et la Moselle.

C'était le ministre de Russie à Paris qui avait demandé et obtenu pour la famille royale des passeports au nom de la baronne de Korff, du baron de Stegelmann, enfants et domesticité; des banquiers avaient fourni l'argent nécessaire. Fuir hors des Tuileries fut assez facile, si l'on en croit les *Mémoires* publiés récemment du comte de Saint-Priest. La Fayette avait laissé non gardée une porte du château pour que Fersen put librement voir la reine. Le roi avait laissé une proclamation du roi qui reprenait les antiennes des fayettistes : les clubs veulent détruire la royauté, les émigrés doivent être rappelés,

---

1. Nous reparlerons de Bouillé; Heymann devint général major dans l'armée prussienne, puis ministre de Prusse en Bavière. Klinghin passa à la solde de l'Autriche et devint aussi général major.

la propriété et la sûreté des personnes sont menacées, le pouvoir exécutif doit participer à la confection des lois. Par la route du Nord, partit avec un passeport anglais délivré au nom de Foster, le comte de Provence qui, sans encombre, parvint en Belgique.

Tout était obscur dans le départ du roi, écrivit La Fayette, humilié d'avoir été trompé (*Mémoires*, III, 78); on ignorait jusqu'à quel point il avait été concerté avec les puissances étrangères, si une invasion ne devait pas avoir lieu et si la guerre civile n'avait pas été organisée.

Louis XVI, reconnu à Sainte-Menehould par Drouet, fut arrêté à Varennes; les troupes de Bouillé arrivèrent trop tard. Les paysans, surexcités par la nouvelle de la fuite, qui s'était répandue incroyablement vite, avaient d'ailleurs retardé les soldats et parfois même les avaient forcés à se retirer. Bouillé déserta aussitôt et menaça les constituants d'un châtement très sévère :

C'est ainsi que doit vous parler un homme qui n'a rien à craindre de vous, auquel vous avez d'abord inspiré de la pitié et qui n'a plus pour vous et pour le peuple anthropophage que vous avez enivré de crimes, que du mépris et de l'horreur. Avant peu, il ne restera pas pierre sur pierre à Paris. Je connais les chemins et je guiderai les armées étrangères et vous-mêmes en serez responsables [du roi et de sa famille] sur vos têtes. Cette lettre n'est que l'avant-coureur du manifeste des souverains de l'Europe qui vous instruiront avec des caractères plus prononcés de ce que vous avez à faire ou de ce que vous avez à craindre.

Le roi fut ramené à Paris, accompagné de députés, dont Barnave qui, dès lors, noua une intrigue avec la cour, avec la reine<sup>1</sup> plus particulièrement : cette intrigue dura jusqu'au début de 92. Pour comprendre l'attitude de Barnave, il est nécessaire de connaître sa position dans le problème colonial, alors si pressant. Barnave était lié avec les Lameth, dont l'un, Charles, avait épousé une demoiselle Picot, fille d'un gros propriétaire de Saint-Domingue. Les Lameth, dès novembre 90, s'étaient rapprochés de la cour, et leur journal *le Logographe* fut subventionné par la liste civile<sup>2</sup>. Barnave avait été nommé rapporteur du comité colonial à l'Assemblée. Or, le commerce colonial, celui du sucre, du café, du coton, de l'indigo, comme celui des esclaves, était, grâce au monopole, une source de richesses pour la bourgeoisie de Nantes et

---

1. Lettre de MARIE-ANTOINETTE à Fersen (19 octobre 91) : « Rassurez-vous; je ne me laisse pas aller aux enragés et si j'en vois et si j'ai des relations avec quelques-uns d'entre eux (MM. Barnave, Lameth, Dupont), ce n'est que pour m'en servir et ils me font trop horreur pour jamais me baisser à eux. » *Journal de Fersen*, 19-10 : « On dit [à Vienne où il était alors] que la reine couche et se laisser mener par Barnave. »

2. « La liste civile a été épuisée à acheter des fripons, et en moyens détestablement employés. Le club monarchique a aussi coûté énormément. Toutes ces sommes étaient destinées à faire un parti à la cour dans la multitude, les sections, la garde nationale; mais ce qui a coûté le plus, ce sont les députés du côté gauche. » MALLET DU PAN (octobre 91).

de Bordeaux, qui échangeaient inégalement les produits de la métropole et les nègres d'Afrique contre les produits coloniaux. Aux îles, les « Grands Blancs », s'ils étaient contre le monopole colonial voulaient le maintien de la traite des Noirs: 450.000 Nègres contre 32.000 Blancs et 24.000 mulâtres. Pour s'opposer à la propagande de la Société des amis des Noirs, fondée en 1788, et qui comprenait entre autres l'abbé Grégoire, les futurs Girondins Pétion et Brissot — l'activité antiesclavagiste de ce dernier, qui avait appartenu probablement à la police royale avant 89, fut peut-être favorisée par l'Angleterre — les députés des colons avaient formé un club à Paris, le club de Massiac, où se rencontraient députés des îles et des ports, armateurs, négociants en denrées coloniales, tous gens qui ne voulaient pas que la Révolution s'étendît à nos possessions d'outre-mer<sup>1</sup>; Barnave et son ami Malouet, député de Riom, participèrent aux travaux de ce club, riche en moyens de corruption et dont le journaliste Carra écrivit plus tard avec beaucoup de clairvoyance (*Annales patriotiques*, du 5-12-91) :

Il existe dans la capitale plusieurs concilia-bules d'aristocrates. L'un se tient à l'hôtel de

---

1. Dès 1790, l'Assemblée générale convoquée à Saint-Marc (Saint-Domingue) par les « Grands Blancs » déclara que la colonie ne tiendrait désormais plus aucun compte des décrets de la Constituante.

Massiac; il est composé de princes colons et d'une foule d'intrigants qui travaillent à faire concourir les désordres aux colonies au plan général de contre-révolution en France.

Dès mars 90, Barnave défendit à la Constituante les intérêts de la bourgeoisie coloniale. Malgré tout, la Constituante proclama le 15 mai 91 l'égalité de tous les hommes libres, quelle que fût leur couleur; bien entendu, les gens du club de Massiac sabotèrent l'application de ce décret, et leur égoïsme de classe et de race entraîna une guerre civile, au cours de laquelle les planteurs firent appel aux Espagnols et aux Anglais; leur attitude fut donc semblable à celle de la noblesse dans la métropole.

En France, Barnave et ses amis voulaient mettre un terme à la Révolution et exercer le pouvoir : ils transformèrent Bouillé en grand responsable de la fuite du roi, qui devint un « enlèvement » (le terme, qui est de Bailly, date du 21 juin), voire un « voyage » malgré Robespierre. Barnave, député du Dauphiné, représentant une bourgeoisie attachée par mille liens à l'ancien régime et moins radicale que le peuple dans la voie même de la Révolution bourgeoise, en appela au conservatisme des possédants :

Un pas de plus dans la ligne de la liberté serait la destruction de la royauté, dans la ligne de l'égalité, la destruction de la *propriété*. Si l'on voulait encore détruire, trouverait-on une



aristocratie à détruire, sinon celle des propriétés? (Discours du 15 juillet.)

Le grand mot était dit, et le roi fut mis hors de cause. Mais ce vote, comme la fermeture provocatrice des ateliers de secours où étaient occupés les chômeurs, fut une des causes de la scission des Jacobins le 16 juillet, l'aile droite s'en sépara et forma aux Feuillants la Société des amis de la Constitution (cotisation annuelle, 10 louis). Robespierre, dans une *Adresse aux Français*, se dressa contre les Feuillants; il conclut cette adresse en dénonçant

cet art funeste d'éluder tous les principes par des exceptions, de violer les droits des hommes par un raffinement de sagesse, d'anéantir la liberté par l'amour de l'ordre, de rallier contre elle l'orgueil des riches, la pusillanimité des esprits faibles et ignorants, l'égoïsme de ceux qui préfèrent leur vil intérêt et leurs lâches plaisirs au bonheur des hommes libres et qui regardent les moindres agitations inséparables de toute révolution comme la destruction de la société...

Les Jacobins, après avoir repoussé une pétition orléaniste, émanant de Brissot et de Danton et visant à instaurer une régence, déposèrent le 17 juillet au Champ de Mars une pétition républicaine. Sans sommation, la garde nationale de La Fayette tira sur la foule et fit de nombreuses victimes. Les chefs de clubs de quartiers furent arrêtés et les

Feuillants voulurent faire passer Robespierre et ses amis pour des agents de la Prusse et de l'Angleterre.

Les atrocités furent impunies en juillet 89, mais elles ne le sont pas en juillet 91. (*L'Ami du roi*, 19-7.)

Un journal feuillant fondé le 22 juillet, le *Chant du coq*, que le peuple appelait le « chant du coquin », déclarait le 26 :

Ne souffrons pas que des émissaires perfides corrompent la misère du pauvre... Nos émissaires les plus redoutables ne sont pas sur les bords du Rhin... Les fripons qui, sous le couvert du patriotisme, usurpent parmi vous une espèce d'influence pour la livrer à l'or de l'Angleterre, de la Prusse et de l'Autriche, voilà vos ennemis mortels, voilà ceux qu'il faut poursuivre sans relâche et sans délai.

La contre-révolution marquait en apparence un point, mais les députés de droite ne comprirent pas la manœuvre des Feuillants; ils repoussèrent par goût de la politique du pire, comme par aveuglement, le projet de reviser la Constitution (système des deux Chambres et veto absolu du roi). Le monarque ratifia la Constitution, lui prêta serment le 14 octobre, à la grande indignation des monarchistes et des princes. Il avait pourtant pris soin de retirer à l'avance toute valeur à sa signature; dans une lettre secrète, il avait indiqué son intention d'abolir la Constitution dès que ce serait possible. Le

serment n'était qu'une vague formalité commandée par les circonstances.

Les folies des princes et des émigrants nous ont forcés dans nos démarches; il était essentiel, en acceptant d'ôter tout doute que ce n'était pas de la bonne foi. (MARIE-ANTOINETTE à Fersen, 26-9.)

Le roi fit voter une amnistie et, le 28 septembre, il invita les émigrés à rentrer. C'est dans une idylle apparente que s'achevait la Constituante (30 septembre). La grande bourgeoisie croyait avoir assuré sa domination contre les aristocrates et contre le peuple. En réalité, ni la contre-révolution ni la Révolution n'avaient désarmé et la fuite du roi avait même donné un coup de fouet au mouvement démocratique et républicain à Paris et en province. Derrière les bourgeois feuillants qui voulaient gouverner avec le monarque contre le peuple, on devinait un autre parti, celui des futurs Girondins, eux aussi soucieux de mener une politique bourgeoise, mais sans s'opposer ouvertement au peuple, et derrière, point encore très distinct, le groupe des démocrates petits-bourgeois, puis les citoyens passifs privés du droit de vote alors que la Révolution, selon la parole du député Loustalot, avait été faite « par quelques patriotes qui n'avaient pas l'honneur de siéger dans l'Assemblée nationale »; à la

campagne, la féodalité n'avait point été abolie; à la ville, le coût de la vie augmentait.



De plus, l'arrestation du roi avait accru le danger extérieur. Dès le 21 juin, craignant la guerre, l'Assemblée avait ordonné la fermeture des frontières, interdit la sortie des armes et des métaux précieux, mobilisé dans le Nord et l'Est des gardes nationales et ordonné la levée de 100.000 hommes. Gustave III commanda aux Suédois de quitter la France; l'Espagne expulsa 30.000 Français et le 1<sup>er</sup> juillet fit protester par son ambassadeur contre l'arrestation de Louis XVI; elle renforça les garnisons sur les Pyrénées et envoya 40.000 piastres à Artois. L'empereur qui, à la fausse nouvelle de la réussite de la fuite, écrivait à sa sœur :

Je loue le ciel de votre heureuse délivrance. Tout ce qui est à moi est à vous : argent, troupes, enfin tout. Disposez-en librement,

adressa de Padoue le 6 juillet une circulaire aux autres souverains, les invitant à s'entendre avec lui pour envoyer à la Constituante une note très ferme, appuyée le cas échéant par une démonstration de force; tout ceci

pour revendiquer la liberté et l'honneur du roi très chrétien et de sa famille et pour mettre

des bornes aux extrémités très dangereuses de la Révolution. Il importait à tous les rois d'employer les moyens mis à leur disposition par Dieu pour faire cesser une révolte dont il importait à tous les gouvernements de faire cesser le funeste exemple.

Louis XVI devait être mis immédiatement en liberté avec sa famille; son inviolabilité et sa liberté de déplacement assurées; les droits féodaux devaient être rétablis en Alsace, et en Avignon la souveraineté du pape.

Le 25 juillet 91, un traité d'alliance offensive et défensive fut signé entre Berlin et Vienne qui pensaient avant tout au démembrement de notre pays<sup>1</sup>, et le chancelier Kaunitz envisagea la convocation d'un congrès pour régler les affaires de France. Louis XVI eut peur, l'attitude du peuple de Paris après son arrestation lui semblait non

---

1. Lettre de MERCY-ARGENTEAU, le 13 juillet, à Blumendorf, conseiller d'ambassade qui, pendant l'absence de Mercy, gérait l'ambassade d'Autriche à Paris : « Il faut un plein pouvoir à Monsieur pour négocier avec les puissances, il faut s'engager foi de roi de ratifier ce qu'il fera; c'est une chimère de croire que l'on en sortira sans faire de sacrifices... Les princes sont mal entourés; on leur a cautionné un emprunt de 2 millions; mais ils ne feront rien par eux-mêmes; il n'y a que l'accord entre les puissances qui puisse opérer efficacement. J'irai peut-être moi-même sonder le terrain à Londres. »

Mercy reprit ces idées dans une lettre à Marie-Antoinette en date du 28 juillet. A Londres, Mercy trouva le cabinet « résolu d'observer dans une attitude passive et libre les événements de France ». (MERCY à Kaunitz, 4 septembre 91.)

sans raison hostile; déjà, le 8 juillet, Marie-Antoinette avait écrit à Fersen, qui recevait ses lettres dans des doublures d'habit, des paquets de thé, de chocolat, etc.

Le roi pense que la force ouverte, même après une première déclaration, serait un danger incalculable non seulement pour lui et sa famille, mais même pour tous les Français qui, dans l'intérieur du royaume, ne pensent pas dans le sens de la Révolution.

D'autre part, la bourgeoisie au pouvoir voulait avant tout mater le mouvement démocratique; elle ne répondit pas à la provocation.

Lameth, Barnave, Duport, les « triumvirs » négocièrent secrètement avec l'empereur par l'intermédiaire de l'abbé Louis envoyé à Bruxelles; ils remirent Louis XVI sur le trône et Léopold renonça au congrès que l'Angleterre n'avait pas accepté. Pour sauver la face, l'empereur lança le 27 août la déclaration de Pillnitz, « comédie auguste » selon le mot de Mallet du Pan, monarchiste ami de Malouet et agent anglais :

Alors dans ce cas [action conjointe des puissances], leurs dites Majestés, l'Empereur et le roi de Prusse, sont résolues d'agir promptement, d'un mutuel accord, avec les forces nécessaires pour obtenir le but proposé et commun. En attendant, elles donneront à leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles soient à portée de se mettre en activité.

Or, l'action conjointe des puissances n'était encore qu'un mythe. Artois s'était rendu à Pillnitz avec Calonne et, là, il avait demandé la reconnaissance de Monsieur comme régent, l'autorisation de recruter des troupes dans l'Empire, l'intervention armée, etc. Sa démarche fut mal accueillie. Léopold, une fois de plus, trahissait les espoirs des émigrés et de sa sœur; le 26 août, Marie-Antoinette n'écrivait-elle pas à Mercy-Argenteau :

Nous n'avons plus de ressources que dans les puissances étrangères.

et à son père le 8 septembre :

La force armée a tout détruit, il n'y a que la force armée qui puisse tout réparer.

Par une lettre-manifeste, en date du 10 septembre, Provence et Artois changèrent outrageusement le sens de la déclaration de Pillnitz, l'interprétant selon leurs désirs, invasion de la France, etc., etc.

C'est aussi à ce moment que Saint-Priest se rendit à Saint-Pétersbourg pour essayer d'intéresser Catherine au projet du roi de Suède. Celui-ci, à la tête de 16.000 hommes, voulait commander une armée coalisée pour rétablir l'ordre en France. Catherine repoussa ce plan, soi-disant parce qu'elle était en guerre avec les Turcs, en fait, parce qu'elle pensait au partage de la Pologne. Mais elle refusa de

recevoir notre ambassadeur Genet, sous prétexte que le roi n'était plus libre.



Et l'émigration? Le 17 mai 91, Artois eut à Mantoue une entrevue avec l'empereur qui n'accéda pas à ses demandes; le frère du roi, pour se rapprocher du théâtre de la guerre éventuelle, demanda la permission de s'établir à Namur; mais il ne put que se rendre à Coblençe, chez son oncle l'archevêque de Trêves, Clément-Wenceslas de Saxe, prince électeur. En s'acheminant vers cette ville, il visita des princes de l'Empire : électeur de Mayence, prince de Darmstadt et autres pour les inciter à l'intervention armée. Déjà, les trois Condé étaient à Worms et de nombreux émigrés sur le Rhin. Ainsi, dès avril, 400 hommes étaient rassemblés à Keppel : à leur chapeau était une « tête de mort » et leurs boutons d'épaules portaient l'inscription : « Vaincre ou mourir. » Le cardinal de Rohan, réfugié dans sa principauté d'Ettenheim, aidait à la levée de la légion de Mirabeau-Tonneau; en quelques semaines, les Condé recrutèrent 3.000 hommes — et tous parlaient de rentrer bientôt en France et, au terme d'une marche triomphale, de chasser l'Assemblée et de punir les factieux; aussi ces hom-



mes interprétèrent-ils la venue du frère du roi comme le signal de la guerre.

Artois, arrivé le 15 juin, s'installa aux portes mêmes de Coblençe<sup>1</sup>, au château de Schonbornlust; le lendemain, sa maîtresse, M<sup>me</sup> de Pollastron, arrivait, et le 23 les princes vinrent; ce jour-là courut le bruit que le roi avait réussi à se sauver, mais la nouvelle de son arrestation arriva bientôt après, ce qui n'émut pas autrement les émigrés; certains même, les amis de Calonne, se réjouirent, tant ils étaient pénétrés de ce que Jaurès a appelé l'« utopie insensée de la contre-révolution » totale; Augeard raconte dans ses *Mémoires* qu'à Trêves il trouva tous les Français imbus de l'idée que c'était un bonheur pour la France que le roi eût été arrêté et que mieux valait qu'il restât prisonnier des Jacobins que de le devenir des monarchiens; La Marck, dès le 23 avril 91, avait justement écrit au sujet de l'attitude de ces émigrés :

---

1. A Coblençe, il n'y avait guère en février 91 qu'une douzaine de Français, les émigrés étaient à Bruxelles, à Trêves, à Aix-la-Chapelle, à Spa, à Figueras. Gustave III, après les avoir vus à Aix, les caractérisa ainsi dans une lettre datée du 16 juin 91 : « J'ai trouvé à Aix tout ce qu'il y avait de plus grand en France. Tous ces illustres proscrits forment une société très agréable. Ils sont animés d'une haine égale contre l'Assemblée nationale et aussi d'une exagération sur tous les objets dont vous n'avez aucune idée. C'est un spectacle vraiment curieux et même triste de les entendre et de les voir. »

Dans ce parti, un très grand nombre de gens qui voulaient qu'on rétrogradât vers l'ancien régime, y auraient consenti au prix même de la vie du roi.

Fersen, le 11 avril 91, écrivait de Condé :

Pourvu qu'il y ait un roi, des pensions et des grâces, c'est tout ce qu'il lui faut.

Il faut aussi rappeler la parole, étourdie, mais franche, de M<sup>me</sup> de Montregard, devant qui l'on parlait des abus de l'ancienne monarchie :

Les abus? mais c'est ce qu'il y avait de mieux.

Certains alliés des émigrés pensaient de même; le roi de Suède écrivait le 9 juillet à Catherine II, après une entrevue avec Artois et Provence au cours de laquelle fut préparé un plan d'action contre la France :

Il peut être égal si c'est Louis XVI, Louis XVII ou Charles X qui occupe le trône pourvu qu'il soit relevé, pourvu que le monstre du Manège [là siégeait l'Assemblée] soit terrassé et que les principes destructeurs de cette autorité soient détruits avec cette infâme assemblée et le repaire infâme où elle a été créée. Le seul remède à cela, c'est le fer et le canon. Il se pourrait qu'à ce moment le roi et la reine fussent en danger, mais ce danger n'équivaudrait pas à celui de toutes les couronnes que la Révolution française menace.

Les émigrés affluaient à Coblençe où ils encombraient les hôtels : hôtel de Trèves, de la Poste, de Bellevue, Aux Trois Couronnes (qui n'était qu'un tripot mal famé).

Comme tout est de mode en ce pays-ci, il est à présent de bon ton de s'en aller. (FERSEN, 9 mai 91.)

Des nobles de province, des anoblis, des « bourgeois gentilhommes », des gens de peu poussés par la vanité, partaient, sans parler des aventuriers, des gens perdus de dettes, des filles galantes; les commissaires des princes résidant à Bruxelles délivraient de vrais certificats d'émigration.

Après la soumission des Pays-Bas révoltés, de nombreux émigrés s'installèrent à Mons, à Spa, ce « café de l'Europe » où l'on jouait gros jeu, à Bruxelles où l'on menait une vie de plaisirs; de cette vie bruxelloise, Chateaubriand, lui aussi émigré, trace un vivant tableau dans les *Mémoires d'outre-tombe* :

Bruxelles était le quartier général de la haute émigration. Les femmes les plus élégantes de Paris, et les hommes les plus à la mode, ceux qui ne pouvaient marcher que comme aide-de-camp, attendaient dans les plaisirs le moment de la victoire; ils avaient de beaux uniformes tout neufs; ils paradaient de toute la vigueur de leur légèreté. Des sommes considérables qui les auraient pu faire vivre pendant quelques années, ils les mangèrent en quelques jours. Ce n'était pas la peine d'économiser, puisqu'on serait incessamment à Paris... Ces brillants chevaliers... nous regardaient dédaigneusement cheminer à pied, le sac sur le dos, petits gentilshommes de province ou pauvres officiers devenus soldats. Cette émigration fatale m'était odieuse : j'avais hâte de voir mes pairs, des émigrés comme moi, à six cents livres de rente.

Nous étions bien stupides, sans doute, mais, du moins, nous avons notre rapière au vent, et si nous eussions obtenu des succès, ce n'est pas nous qui aurions profité de la victoire...

L'on brimait la population indigène qui se plaignait aussi que cet afflux de nobles rendît plus chers la vie et les logements.

Les nouvelles de l'étranger sont presque aussi affligeantes. Les émigrés y jouent le rôle le plus pitoyable. Les P[arisiens] critiquent les mœurs, les usages et les allures des Brabançonnes et des Wormsoises. Les jeunes gens s'y conduisent avec la dépravation qu'on leur reprochait avant la Révolution; ils séduisent les femmes et les filles de leurs hôtes, font des dettes, ne paient point et s'aliènent tous les esprits par leur fatuité et leur insolence. Il est question de rien moins que de les chasser, écrivait à sa mère le marquis de Maïche<sup>1</sup> du régiment de Bourbon-Infanterie en garnison à Arras (16 juin 91).

Un jeu était à la mode, « un noble jeu qui dispense de la fatigue de penser » (Beaumar-chais), l'émigrette, qu'on a vu reparaître sous le nom de yoyo et qui faisait chanter les Parisiens :

Quelqu'un qui dit bien s'y connaître  
L'appelle jeu des émigrants.  
Et sur ce nom chacun s'accorde,  
L'on y trouve à la fois la roue et la corde.

---

1. Ce de Maïche était un aristocrate forcené qui attendait pour désertier l'« instant que les cartes se brouilleront » (lettre à son père, 16 août 91), c'est-à-dire l'instant de l'intervention étrangère.

A Coblençe, les princes s'installèrent confortablement et sans gêne : quand ils rendirent à leur oncle l'argenterie et le linge prêtés, il manquait 90 couverts et 800 douzaines de serviettes. M<sup>m</sup> de Balbi, ancienne dame d'atours de la comtesse de Provence, se consolait de l'impuissance de Provence avec de nombreux nobles. Rose Bertin, le « ministre des modes », comme on appelait cette fameuse modiste de la rue Saint-Honoré, s'était, elle aussi, installée à Coblençe avec ses manequins et ses premières, il lui avait fallu suivre sa clientèle.

Le premier soin fut de rétablir l'étiquette, le cérémonial, les maisons, bref de restaurer une cour de « talons rouges » et de « têtes folles », comme s'exprimait le si léger cardinal de Bernis. Las Cases dans le *Mémorial* donne un intéressant historique de l'émigration qu'il rédigea à Sainte-Hélène pour Napoléon. En voici quelques passages essentiels que l'on pourrait comparer aux Mémoires qu'écrivirent de nombreux émigrés et qui ne rendent pas un son différent :

Coblentz fut en peu de temps un foyer d'intrigues étrangères et domestiques; on pouvait y apercevoir deux partis distincts : MM. d'Avary et de Jaucourt et autres étaient les confidents, les conseillers ou les ministres de Monsieur, aujourd'hui Louis XVIII; l'évêque d'Arras, le comte de Vaudreuil et autres étaient ceux de Monseigneur, comte d'Artois... M. de Breteuil,

fixé à Bruxelles, et se disant muni de pouvoirs illimités de Louis XVI, formait un troisième parti, et venait encore compliquer nos efforts.

Nous étions des milliers de toutes armes, de tous uniformes, de tous rangs; nous peuplions la ville et avions envahi le palais. Nos réunions de chaque jour auprès des princes semblaient autant de fêtes splendides...

Toute notre multitude n'était qu'une noble et brillante cohue, tout notre ensemble offrait l'image d'une complète confusion. C'était l'anarchie s'agitant au dehors pour établir, disait-on, l'ordre au dedans... Nous avions parmi nous des zéloteurs tenaces de nos vieilles formes et des amateurs ardents de la nouveauté; nous avions nos constitutionnels, nos intolérants, nos modérés. Nous avions nos modérés qui regrettaient fort de ne s'être pas emparés du roi pour agir de force en son nom, ou tout bonnement pour le faire déclarer incapable; enfin, nous avions aussi nos jacobins qui voulaient tout tuer, tout brûler, tout détruire en rentrant, etc., etc.

A Coblenz où nous jetions tant d'argent, où une jeunesse aimable et brillante... remplissait toutes les maisons, il nous était permis de croire que nous devions y être aimés; aussi nous croyions-nous adorés. Eh bien! lors de ma déportation au Cap de Bonne-Espérance, un hasard bien singulier m'ayant précisément placé sous la garde d'un habitant de Coblenz... j'eus un grand plaisir d'en reparler avec lui... Il me disait : « Vous n'étiez pas précisément haïs, mais le grand amour était pour vos adversaires, car leur cause était la nôtre. La liberté s'était glissée parmi nous, précisément au travers de vous autres; là, au milieu de vous, sous vos yeux mêmes, nous avons formé des clubs... » Et plus d'une fois il lui était arrivé, me disait-il, mêlé à la foule qui faisait entendre des acclamations sur notre passage, de crier, avec nom-

bre de ses camarades : « Vivent les princes français et qu'ils boivent un peu dans le Rhin! »

Coblentz fut la Capoue des Français. Le luxe, le jeu, la débauche, les intrigues, l'intérêt personnel, l'ambition, la hauteur, la sottise, l'égoïsme, la mauvaise foi y régnaient avec autant d'empire que dans aucune autre cour de l'Europe. Chacun y flattait la passion des maîtres, chacun ne songeait qu'à son intérêt particulier. Sans cesse, on trompait les princes, en leur déguisant la vérité pour ne leur laisser voir que ce qui pouvait les flatter davantage. Les femmes conduisaient tout, et celles qui conduisaient, éloignées elles-mêmes du chemin de la vertu, ne pouvaient qu'égarer... Ces femmes n'étaient qu'intrigantes et avaient tous les défauts de leur sexe, sans en avoir les qualités; et ces femmes ont fait un tort cruel aux princes, elles les ont avilis aux yeux des nations étrangères, et le luxe insolent qu'elles affichaient a fait plus d'une fois refuser les concours que les princes sollicitaient, écrit de Maleissye dans ses *Mémoires* (290).

Or, de Maleissye, ancien officier des gardes-françaises était un enragé contre-révolutionnaire. Calonne et le comte de Provence lui avaient confié une mission en Provence à la fin de 1791; il y avait constaté que les conjurés manquaient d'armes et d'argent; après en avoir avisé à plusieurs reprises les princes, il revint à Coblenz, vit le comte d'Artois, dont les premiers mots furent :

Ce qu'il y a d'heureux, c'est qu'Arles est parfaitement approvisionné en vivres et munitions et pourra résister longtemps.

De Maleissye demanda 700.000 livres; Calonne lui promit 100.000 écus, mais ne donna jamais rien :

Si j'eusse su que l'intrigue et la jactance suffisaient pour tout obtenir et que, après avoir envoyé des officiers à un danger certain, on oubliait aussitôt qu'ils existaient, je l'avoue, j'aurais tout refusé, non par amour-propre ou vanité, mais parce que j'aurais tout prévu qu'avec une telle manière de conduire les affaires, on devait, on ne pouvait rien faire de bien. (MALEISSYE : *Mém.*, 257.)

Mais, comme tout se tient dans la contre-révolution — trahison, intrigue, prodigalité, chimère — et que Jupiter aveugle ceux qu'il veut perdre, de Maleissye, en 1792, se chargea d'espionner l'armée de La Fayette; il se procura, à l'en croire, l'état des garnisons, des magasins, des approvisionnements de toute sorte; il arriva à connaître les officiers « sur lesquels on pouvait compter »; bref, il accomplit une œuvre qui est essentiellement celle des coblençards.

---



TROISIÈME PARTIE

**La Législative**

---



La nouvelle Assemblée, qui se réunit le 1<sup>er</sup> octobre 91, était entièrement composée d'hommes nouveaux élus en septembre; les constituants avaient été déclarés inéligibles. Malgré Robespierre, l'abbé Grégoire et quelques autres, la distinction avait été maintenue entre citoyens passifs et citoyens actifs; que Sièyès avait appelés d'une manière caractéristique, les premiers des « machines de travail », les seconds les « vrais actionnaires de la grande entreprise sociale »; comme seuls avaient voté les citoyens payant une contribution directe égale au moins à dix journées de travail, l'Assemblée représentait avant tout la bourgeoisie grande et moyenne, fort attachée à la propriété et qui, dans son ensemble, craignait un « nouvel accès de la révolution », tout en voulant sauvegarder ses conquêtes : déjà 1.526 millions de biens d'Eglise avaient été vendus, mais les bourgeois redoutaient la réquisition, la limitation des prix, les atteintes portées à la liberté et à la propriété au nom du salut public.

Jusqu'au 10 Août, la Législative fut un gouvernement de transition; la bourgeoisie se montra en effet impuissante à résoudre les

problèmes posés par la Révolution bourgeoise, entre autres, le problème paysan, le problème du gouvernement, et elle chercha dans l'aventure extérieure une diversion pour éviter de nouvelles actions du peuple, sans l'intervention duquel le 14 Juillet, les 5-6 Octobre, elle aurait été battue; le peuple, lui, comprit à sa manière, selon ses intérêts, les mots d'ordre de la Révolution : liberté, égalité, fraternité.

## COBLENCE ET WORMS

A Coblence, les intrigues continuaient; à Worms se poursuivait avant tout la formation des corps militaires d'émigrés.

De plus en plus les relations entre les princes et les souverains étrangers se resserraient: Catherine avait envoyé auprès d'eux le comte de Romanzev, et le roi de Suède, le comte d'Oxenstiern (à partir du 10 novembre 91); le baron de Duminique, premier ministre de l'Electeur, assistait fréquemment au conseil, dont Vergennes, ambassadeur du roi, était, par contre, soigneusement écarté. D'autre part, les princes avaient accrédité des représentants auprès des cours étrangères : à Vienne, de Polignac ; à Pétersbourg, Esterhazy ; à Rome, le cardinal de Bernis ; à Stockholm, le baron d'Escars ; à Ratisbonne, de La Rouzière ; à Bruxelles, le marquis de La Queuille. Bien entendu, à côté de ces diplomates officiels, pullulaient les agents. En Savoie, le comte de Narbonne-Fritslar, le bailli de Villefranche, le comte de Bussy formaient des compagnies franches destinées à grossir l'armée des princes. Dans le Hainaut, à Ath, M. de La Châtre, premier gentilhomme de la

chambre de Monsieur, s'était installé pour recevoir les officiers déserteurs. Des agents secrets conspiraient aussi à Paris, aidés par l'ambassadeur d'Espagne; d'Antraigues, à Venise, grâce à la même aide, s'occupait des soulèvements du Midi et, à Chambéry, le comte de Conway, d'origine irlandaise, maréchal de camp au service de la France, « travaillait » à la même besogne.

C'est Calonne qui dirigeait tout de Coblençe, faisant parfois appel à Condé qui, établi à Worms, menait ou essayait de mener sa propre politique; de Vaudreuil s'occupait à Coblençe du département de la Guerre.

Calonne, qui escomptait une prompte et complète victoire, mit sur pied les quatre corps de la maison du roi, qu'avait supprimés par économie, en 1776, le ministre de la Guerre, comte de Saint-Germain : mousquetaires, cheveau-légers, gendarmes, grenadiers à cheval; émigrés roturiers et nobles de robe ne pouvaient entrer dans ces corps. Furent aussi formés la compagnie des gardes de la porte, la compagnie de Saint-Louis, et d'autres corps d'apparat; les uniformes verts à parements et collet cramoisi, aux couleurs d'Artois, foisonnaient. A Coblençe, furent aussi recrutées les brigades nobles de l'armée des princes, composées d'officiers : brigade de Navarre, brigade de Monsieur; brigade de la Marine. Existaient encore les coalitions de la

noblesse, groupée par provinces : Auvergne, Picardie, Languedoc, Bretagne.

Calonne rétablit les grandes charges, et pour qui?

Les gens qui composaient la maison des princes ne mettaient pas une plus grande délicatesse dans leur conduite. Presque tous plus riches que la majeure partie de la noblesse française émigrée, ces messieurs faisaient revivre à Coblenz les droits de leurs charges à Versailles et toutes leurs dépenses étaient payées par les princes. (MALEISSYE, 291.)

On essayait aussi de recruter des soldats, de remplir les cadres, car, s'il y avait déjà près de 20.000 émigrés rassemblés, à Worms comme à Coblenz, personne ou presque n'acceptait de servir dans le rang; tous voulaient commander et aucun ne voulait obéir.

L'on ne voyoit dans les rues de Coblenz que des doubles épauettes de colonels, portées la plupart par des fats ou des étourdis. (M. DE TERMONT : *Journal d'un officier de l'armée des princes*, 1792.)

Le *Thermomètre du jour*, journal qui paraissait à Paris, publiait, le 30 octobre, une lettre d'un émigré<sup>1</sup> :

Je suis chargé de vous dire que la Maison du Roi se réunit à Coblenz. Vous trouverez en arrivant des appointements.

---

1. De telles tentatives d'embauche étaient déjà anciennes; on lit en effet dans *Avís aux troupes* distribué en décembre 1790 dans les casernes de Stras-

De tels appels à la désertion n'étaient point rares; un rédacteur de la *Gazette de Paris* offrait 60 livres à qui s'enrôlerait à Coblençe; les volontaires étaient d'abord envoyés ouvertement à Metz, à l'hôtel du Faisan; le même journal insérait, le 25 novembre 91, un appel aux gentilshommes de Gascogne, indiquant qu'à l'armée des princes l'équipement était gratuit et que le traitement fixe de la cavalerie se montait à 75 livres par mois, celui de l'infanterie à 40.

Un service actif de recrutement, dit le baron Poisson<sup>1</sup>, était établi dans les départements-frontières et des registres ouverts à Luxembourg recevaient les noms des enrôlés. On savait à Paris que des officiers, figurant encore

---

bourg : « Que sont-ils devenus, ces soldats tant de fois vainqueurs, ces héros de Bergen et de Fridberg ? Je vois encore, je reconnais leurs généraux, au noble parti qu'ils ont adopté. Mais vous, soldats infidèles, vous vous couvrez d'opprobre aux yeux des nations. Votre nom, ce nom de soldats français, qui rappelait et réunissait jadis toutes les idées d'honneur, de force, de valeur et de gloire, ne présente plus à l'Europe étonnée que celle de la honte, de la faiblesse, du brigandage et du déshonneur. Malheureux ! rougissez, mais réparez vos torts; il en est temps encore... Indignez-vous contre vous-mêmes; livrez à la rigueur des lois, accablez de votre mépris, de vos coups s'il le faut, les scélérats qui veulent faire de vous des lâches et des assassins... Portez vos regards sur des princes toujours les plus fermes appuis du trône, aujourd'hui sa seule ressource... C'est à ces princes, descendants de Henri IV, que vous devez vous réunir, pour contribuer à rendre au roi sa liberté, sa puissance, au militaire sa considération, à la France son bonheur ! »

1. POISSON : *l'Armée et la garde nationale*, I, 353.



dans leurs régiments, s'étaient fait inscrire à l'avance, et l'on n'ignorait pas que des militaires émigrés, dont l'absence n'était pas encore officiellement constatée, recevaient leurs appointements par l'intermédiaire de leurs camarades restés en France. Des ouvriers de Strasbourg étaient activement employés à confectionner des uniformes pour l'armée des princes. Le général français Wimpfen avait dénoncé au maréchal Luckner des ouvertures qui lui avaient été faites pour l'engager à livrer la ville de Brisach aux émigrés. (Janvier-février 92.)

Tous les émigrés, civils et militaires, étaient tenus de solliciter un emploi militaire, à Coblenz chez le duc de Gramont, à Worms chez le marquis de Bouthillier; mais les nouveaux venus, surtout quand il s'agissait de nobles, étaient de plus en plus mal accueillis;

les cent premiers enrôlés à Worms se prétendirent seuls purs et déclarèrent à l'unanimité déshonoré et indigne de servir le roi tout ce qui n'est pas sur ce contrôle sacré (*Souvenirs* de M. DE MARCILLAC).

Ils renvoyèrent ainsi en France le prince de Saint-Mauris, qui avait commandé à Metz le régiment de Monsieur, le colonel d'Arçon, du corps du génie, qui devint un des plus remarquables collaborateurs de Lazare Carnot au comité militaire de la Convention. Calonne vendait les grades et les brevets ou les donnait comme des grâces; une compagnie fut achetée 35.000 livres; le marquis de Polignac fut fait colonel à 73 ans. Les mili-

taires de Worms jalousaient ceux de Coblençe et ceux-ci, comme le comte d'Artois et le comte de Provence, voyaient d'un mauvais œil la réputation militaire du prince de Condé.

L'indiscipline régnait; en huit mois, plus de 200 gentilshommes furent enfermés à la citadelle de Coblençe. A Worms, où Condé faisait vivre côte à côte sa fille, la princesse Louise de Bourbon, et sa maîtresse, la princesse de Monaco, la situation n'était guère meilleure, d'autant que la passion du jeu régnait. Mais les effectifs étaient plus nombreux, l'organisation militaire plus poussée; à côté d'un bataillon de chasseurs nobles composé d'officiers et de gentilshommes, existaient les deux régiments de Hohenlohe aux effectifs très incomplets, le régiment de Rohan, levé par le cardinal; la cavalerie comprenait les chevaliers de la couronne, au nombre de 300 environ, un escadron du Royal-Dauphin, deux escadrons de hussards levés par le prince de Salm, et la légion de Mirabeau-Tonneau; enfin, il y avait quelques émigrés de l'artillerie — une soixantaine. Condé et ses troupes quittèrent Worms au début de 92 parce que la municipalité de cette ville libre craignait les représailles annoncées par la Législative dans sa déclaration du 29 novembre. Condé se rendit alors, les premiers jours de janvier, dans la petite principauté

d'Ettenheim, qui appartenait au cardinal prince de Rohan, ville située à six heures de Strasbourg, et dans laquelle, en décembre, avaient été arrêtés des agents du cardinal qui préparaient un coup de main des émigrés : un déserteur du 13<sup>e</sup> R. I., déguisé en touriste anglais, avait été arrêté le 12 décembre, il dévoila les menées des émigrés qui voulaient s'emparer par surprise de la citadelle ; à la tête du complot étaient J. de Silly, ancien officier du Bourbonnais, et F.-M. de Loyauté, officier d'artillerie en service. Condé envoya dans la capitale de l'Alsace des émissaires, fit nouer des relations avec les régiments de cavalerie Ex-Royal et Ex-Artois, mais le comte d'Artois lui interdit à plusieurs reprises de rien tenter et lui fit même quitter Ettenheim pour le Wurtemberg, plus lointain (fin février-début mars). Pendant les étapes, les paysans manifestèrent aux émigrés une certaine hostilité.

Le spectacle de l'émigration expliqua aux Allemands cette Révolution française mieux que n'auraient pu le faire tous les écrits et tous les émissaires de la propagande. (A. SOREL, II, 168.)

Un Allemand, Laukhard, qui fut professeur d'université, puis soldat prussien et qui, plus tard, devint sans-culotte, peint ainsi les émigrés dans ses très curieux *Souvenirs* :

Les Allemands qui n'ont pas vu ces fantoches à l'époque de leur splendeur peuvent cependant

se faire une idée de l'impertinence avec laquelle ils nous [les soldats prussiens] traitaient; pour cela, ils n'ont qu'à songer à l'insolent défi qu'un Louis XVIII et ses acolytes ne cessent de lancer au bon sens par leurs manifestes et leurs proclamations aussi innombrables que stupides. Tous ces « ci-devant » hâbleurs et fanfarons dont la cause est irrémédiablement perdue et qui sont submergés sous le mépris universel, n'ont rien perdu de leur morgue et de leur vanité et n'ont d'autre idée en tête que de se venger de ceux qui les ont mis à mal!



Tous ces préparatifs, toutes ces conspirations coûtaient fort cher, comme aussi la vie de cour; les princes donnaient chaque jour cinq repas de cent couverts; ils dépensèrent ou gaspillèrent en 1792, 24 millions de francs-germinal, 19 pour l'armée, le reste allant à la cour ou passant en escompte ou frais de change. On comprend leurs incessantes mendicités auprès des monarques étrangers <sup>1</sup>.

---

1. Voici, par exemple, le texte d'un reçu signé par Artois et Provence :

« Nous, Louis-Stanislas-Xavier de France et Charles-Philippe de France,

» Frères du Roi très chrétien,

» Reconnaissons avoir reçu de Sa Majesté le Roi de Prusse la somme de cinq cent mille livres qu'il nous a prêtée pour être employée au service du Roi, notre Frère, et que nous promettons lui rendre lorsque nous aurons reçu les deux millions qui doivent nous être prêtés sur le cautionnement de l'Empereur.

» Fait à Coblentz, le 1<sup>er</sup> mars 1792.

» (Signatures). »

Les princes avaient reçu pendant l'hiver un million de piastres du roi de Sardaigne qui en avait promis 10 au roi de Suède, Gustave III<sup>1</sup> pour recruter et armer ses troupes. De Vaudreuil, le 24 mai, annonçait à d'Antraigues :

M. de Béon apporte un million d'Espagne en une seule lettre de change que j'ai vue et maniée, le roi de Prusse a fait aussi remettre aux princes, ce matin, 400.000 livres en or, etc.

Malgré tous ces dons, qui n'étaient point désintéressés, l'argent manquait souvent. La solde ne pouvait être payée; l'Electeur fut même réduit à distribuer des rations de pain et de viande; les créanciers devinrent pressants.

Et, au-dessus de tout cela, les intrigues foisonnaient. Voici quelques témoignages à ce sujet, et qui prouvent que dans l'émigration l'esprit courtisan persistait. Des *Mémoires secrets* d'Augéard (p. 28) :

Le séjour de Coblençe me parut celui de Versailles d'une manière encore plus hideuse; c'était un cloaque d'intrigues, de cabales, de bêtises, de déprédations et de singeries de l'ancienne cour.

---

1. Fait à noter. Le 16 mars 92, Gustave III fut assassiné à Stockholm, victime d'une conspiration de nobles à qui il était enlevé les privilèges. Son fils Gustave-Adolphe, âgé de 13 ans, le remplaça; le duc de Sudermanie, complice des assassins, fut nommé régent.

D'une lettre écrite de Coblence, le 23 novembre 91, pour M. Bengy de Penvallée, émigré :

Je m'étais imaginé trouver ici une cour avec une contenance qui convînt à des gens éprouvés par deux ans d'infortune, c'est-à-dire où un ton de dignité que le malheur ne peut abattre, de la gravité dans l'extérieur, de la réflexion dans le conseil, de la maturité dans les projets... Je n'ai encore aperçu que légèreté et inconséquences, des prétentions exagérées, des manières frivoles, chacun occupé de soi-même, personne de la chose publique, une ambition démesurée, des disputes pour les rangs, une autorité divisée en plusieurs mains, flottant au gré de la faveur et de l'intrigue... Ou je me trompe bien, ou l'on marche au jour la journée, sans méthode et sans plan; on se repose sur des chimères.

*Des Réflexions sur notre position, de d'Antraigues :*

On intrigue à Coblence, comme on intriguait à Versailles... On veut, et on fait, qu'on sache que l'on a fait et plus que l'on a fait. Si on ne fait pas, on s'agite pour avoir l'air de faire. On se donne de l'importance, on épie des secrets, on les devine ou on les imagine, on les confie et on se remue jour et nuit pour avoir l'air d'être utiles. Les plus médiocres sont les plus diligents à se montrer : ils cherchent à supplanter, à saisir une besogne faite pour un autre.

*Des Mémoires de M. de Contades :*

Toutes les deux <sup>1</sup>, l'œil étincelant, ardentes au jeu, mais plus encore à l'intrigue, en étaient

---

1. Il s'agit de mesdames de Poultry et de Lage, amies de madame de Pollastron.

passionnées comme un Cosaque de rapine. Le soir, M. de Calonne, fatigué en apparence de ses travaux ministériels, mais le plus souvent d'autre chose, venait s'étendre nonchalamment entre elles deux et mentir à plaisir. Là, tous les secrets étaient divulgués; là, il assurait que les deux tiers de la France étaient pour les princes et qu'il avait des intelligences partout; là, on entraît sans consulter ni le roi ni Monsieur; en vrais chevaliers français l'on envoyait un trompette sommer les villes de se rendre, les portes s'ouvraient et les murailles tombaient. On arrivait à Paris au milieu des acclamations et des hommages... et l'on courait à Versailles. L'on rétablissait M<sup>me</sup> de Polignac dans son salon, tous les freluquets aux pieds de ces dames, et M. de Calonne à la tête des affaires. Il refusait d'abord modestement, puis finissait par accepter. L'on ne songeait plus alors à notre émigration, nos malheurs étaient oubliés, et tout se terminait dans ce rêve, par une fête au Petit Trianon.

Les bruits les plus absurdes couraient : le 21 novembre 91, se répandit la nouvelle que le roi avait pu s'enfuir de Paris et qu'il venait à Coblenz, accompagné de 100.000 hommes, soldats des garnisons qui, sur son passage, s'étaient joints à lui.

Les deux frères du roi se jalousaient, les deux favorites, M<sup>me</sup> de Balbi et M<sup>me</sup> de Pollastron, avaient chacune son clan, et toutes ces rivalités mesquines faisaient écrire Vaudreuil à d'Antraigues, le 28 septembre 91 : « Il faudrait cependant avoir un lit avant de tirer à soi la couverture. » Ces rivalités alimentaient les conversations aux Trois Cou-

ronnes; on attaquait les uns et les autres jusque dans leur vie privée... Certains émigrés, tels Pradel de Lamase, plus contre-révolutionnaire que les princes eux-mêmes, plus royalistes que le roi, accusaient tout simplement le comte de Provence d'être en correspondance, par l'intermédiaire d'une loge maçonnique, avec le « scélérat Robespierre ». Quant au roi, c'était le « pauvre homme », le « soliveau », et Marie-Antoinette passait « pour un peu démocrate ».

Dans la correspondance, le même ton régnait; on lit dans une lettre de Las Cases, ambassadeur d'Espagne, à d'Antraigues (15 sept. 92) :

Il [le baron de Breteuil<sup>1</sup>] mesure sa capacité par sa grandeur physique; il pense qu'il fera fleurir le royaume dans un mois. Limon doit être contrôleur général des finances qui n'existent pas; l'évêque de Pamiers, qui a le mérite distingué de coucher avec M<sup>me</sup> de Matignon, sera garde des sceaux ou chancelier.

---

1. Breteuil, parce qu'il représentait le roi, était la bête noire des émigrés. Madame de Matignon était sa fille; lui avait une liaison avec une sœur de l'évêque de Pamiers, d'Agoult. Tous ces ragots caractérisaient très bien une classe détachée de la production et plus généralement de toute réalité concrète, une classe parasitaire. Ce parasitisme aide d'ailleurs à comprendre pourquoi il y eut émigration et recours à l'étranger. Coblençe continuait Versailles et Versailles n'avait vécu que de l'exploitation de la France. Le but était le rétablissement de cette exploitation de type plus qu'à demi-féodal.



Bien entendu, les distances étaient gardées; nobles de cour, nobles de province, nobles de robe ne se mêlaient point et les roturiers étaient mis à part. Ainsi, la coalition bretonne, qui comprenait 600 hommes, était composée de 7 compagnies nobles aux habits bleu de roi et d'une compagnie bourgeoise aux habits gris de fer.

Les émigrés monarchiens étaient haïs.

Ce qui m'afflige le plus, c'est que je crains que les braves Jacobins qui nous ont si bien servis jusqu'à présent ne soient bientôt écrasés par les monarchiens, qui tueront tout, amortiront tout, réduiront tout en putréfaction. En vérité, sans les Jacobins, point de salut.

Ainsi s'exprimait Calonne dans une lettre au comte d'Artois, en février 92; aucun sens tactique, mais systématiquement la politique du pire.

Toutes ces rivalités, toutes ces intrigues ne faisaient point oublier la haine de la Révolution; à ce sujet, voici quelques textes :

Las Cases écrivait, le 10 décembre 91, à d'Antraigues :

Croyez-vous de bonne foi que notre noble armée en soit capable? que notre cher comte d'Artois, ayant son Agnès Sorel à ses côtés, soit homme à faire la conquête de la France comme Charles [VII], avec sa garde bleue, maîtresse en tête et confesseur en queue? N'y aurait-il des cruautés horribles de la part des royalistes? Tout ce qui est à Coblençe ne parle et ne dit que des vengeances et du sang.

L'*Almanach des émigrants*, imprimé à Coblence, contenait une poésie, *Les ci-devant*, qui se terminait ainsi :

Bientôt l'Europe pourra dire  
Le Ci-devant peuple français.

Sur l'air du *Ça ira*, l'on chantait (*Chanson des émigrés de l'armée d'Ardenne*) :

Pour arranger les Jacobins.  
Pour arranger les Jacobins.  
Et les Feuillants, autres gredins,  
Messieurs, quels moyens sont les vôtres?  
Le canon pour les uns, le bâton pour  
[les autres.

Manants qui méritez cent fois  
Le carcan, la marque et la corde  
Vous voilà réduits aux abois.

Dans une autre chanson, se lisait ce couplet :

Sur ce que d'Artois ordonna  
Force gibets on prépara.  
Fouettez par-ci, fouettez par-là,  
Ces avocats, ces renégats,  
Ces scélérats du haut en bas.

Et, avec cette haine contre-révolutionnaire, cette haine d'une classe condamnée à mort, un esprit de chimère qui faisait les émigrés s'illusionner sur l'avenir qu'ils se figuraient volontiers semblable au passé tant regretté.

On avait soigneusement réuni tous les officiers des mêmes régiments, pour qu'ils présentassent le cadre tout formé à leurs soldats, qui ne manqueraient pas, pensions-nous, d'arriver à eux dès qu'ils les apercevraient; tel était notre aveuglement. C'est pour un pareil motif qu'on avait réuni de même les gentilshommes par province, ne doutant pas de leur heureuse in-

fluence sur l'ensemble de la population; notre maladie était de nous croire toujours désirés, attendus, adorés. (LAS CASES : *Mémorial de Sainte-Hélène.*)

C'est sous l'empire de telles illusions que de Vaudreuil écrivait à l'empereur Léopold, le 31 octobre 91, au nom du comte d'Artois :

Le moment actuel est donc le plus favorable que Votre Majesté puisse saisir. Elle sera étonnée elle-même de la facilité avec laquelle elle fera rentrer dans le devoir des peuples égarés, qui se repentent déjà de leur égarement. J'ose certifier à Votre Majesté Impériale que 20.000 hommes de ses troupes et 20.000 Prussiens qui paraîtraient sur les frontières de Flandre, de Lorraine et d'Alsace, décideraient par leur seule apparition la soumission de ces provinces, où les princes entreraient sans obstacle à la tête de la nombreuse noblesse dévouée au Roi et des troupes hessoises qui seront aux Princes, du moment que V. M. voudra bien leur donner ses bons offices, déjà promis, pour cette négociation. Dans ce même moment, l'Espagne, le Roi de Sardaigne et les Suisses, décidés par l'exemple et le vœu de l'Empereur, n'auront que de très légers efforts à faire pour enlever la Franche-Comté, le Dauphiné, le Vivarais, le Gévaudan, le Roussillon, le Béarn, la Navarre, l'Albret et le Languedoc, déjà bien disposés...

...Vous n'aurez pas à combattre, Sire, toute la France se soumettra avec joie aux justes lois que vous voudriez dicter; tous les Français fidèles, tous les Français repentants tomberont aux pieds de leur auguste libérateur...

Soyez donc le digne chef de la plus grande, de la plus facile entreprise; soyez l'auguste défenseur de la noblesse qui soutient les monarchies, et de la religion, ce frein nécessaire et respectable qui contient les peuples!

## VERS LA GUERRE

Toutes ces intrigues, qu'aggravaient encore les menées des royalistes de l'intérieur, tout ce bruit faisaient converger vers Coblence beaucoup de regards et se tromper bien des gens sur les forces réelles de la contre-révolution. Ainsi Brissot (de Warville), dans son discours du 20 octobre 91, réduisait à la seule émigration la contre-révolution :

Eteignez ce foyer en poursuivant ceux qui le fomentent, en vous attachant à eux, à eux seuls et les calamités disparaîtront.

S'il oubliait la contre-révolution intérieure, il surestimait, par contre, la conspiration des monarchies contre la France, qui n'était point encore nouée; il menaçait « les puissances étrangères qui maintiennent et encouragent ces émigrations et ces révoltes »; il demandait que l'Europe fût mise en demeure « de chasser les Français rebelles ou de leur donner une protection ouverte ». Et ceci au moment où un double problème se posait : celui de l'appréciation exacte des forces de la contre-révolution et de la Révolution, celui des rapports de la France avec les autres puissances ou, pour être plus précis, celui de la guerre

et de ses conditions. Robespierre était hostile à Brissot, à l'idée que la seule source du mal fût à Coblençe :

Il n'est donc pas à Paris? Il n'y a donc aucune relation entre Coblençe et un autre lieu qui n'est pas loin de nous? (26-1-92<sup>1</sup>.)

Les brissotins, dont le moindre défaut était le manque de clairvoyance, se laissèrent d'ailleurs manœuvrer par des provocateurs. Provocations d'une presse qui, à la solde de la liste civile, répandait de fausses nouvelles. De Bruxelles :

On n'a jamais vu arriver tant d'armes et d'autres munitions de guerre, qu'on en voit arriver depuis quelques jours. Il y a lieu de croire que tout cela finira par une terrible explosion. *La Rocambole* ou *Journal des honnêtes gens*, 12-1-92.)

De Tournai :

Tout le Brabant est déjà garni de troupes et il en arrive journellement. Celles du roi de Prusse sont en marche. (*Id.*, 19-1-92.)

La *Pétition des émigrants*, les *Emigrants au peuple*, l'*Ordre*, la *marche et l'entrée des émigrants en France*, etc., prônaient sans vergogne l'intervention étrangère.

Provocations d'*agents louches*; par exemple, un royaliste, l'Alsacien Koch, rapporteur

---

1. MARIE-ANTOINETTE écrivait à Fersen le 25-11 : « *Même par l'excès du mal, nous pourrions tirer parti plus tôt qu'on ne pense de tout ceci, mais il faut une grande prudence.* »

du comité diplomatique, dénonça le 22 novembre, d'inexistantes menées de prêtres réfractaires et d'émigrés dans les électors.

*Provocations de parlementaires monarchistes.* Le feuillant Vaublanc, dans ses *Mémoires* (I, 339), parle ainsi du rôle de Pozzo di Borgho :

Pozzo di Borgho, député de la Corse, entra rapidement dans toutes ces vues. Il fit au nom du comité diplomatique un rapport sur les immenses magasins de fourrages rassemblés à Coblençe; il savait bien, comme il me l'a dit depuis, qu'il n'y avait pas une botte de foin.

Vaublanc, lui-même, à la tête d'une députation de 29 parlementaires, porta un message au roi en sa qualité de président de l'Assemblée :

Nous attendons de vous, Sire, des déclarations énergiques, auprès des cercles du Haut et du Bas-Rhin, des électeurs de Trèves, de Mayence et de l'évêque de Spire.

Quant aux Feuillants, ou royalistes constitutionnels, qui siégeaient à droite de l'Assemblée et qui étaient plus nombreux que les Jacobins, 264 contre 136, et il y avait de nombreux indépendants, 345, ils étaient divisés, les uns suivaient les triumvirs, les autres La Fayette qui, candidat à la mairie de Paris, fut battu par le Jacobin Pétion (1-11). Mercy écrivait d'eux très justement à Kaunitz, le 24 décembre 91 :

Le Parti constitutionnel croit qu'en dernier résultat la situation malheureuse de la France ne pourra changer que par l'intervention armée des puissances étrangères; il redoute jusqu'à un certain point cette intervention parce qu'on ne sait jamais comment une guerre commencée finira.

\*\*

Une deuxième vague révolutionnaire montait dans les villes et à la campagne; dans les villes, elle se traduisit par des émeutes causées par la rareté du numéraire et la cherté de la vie, le sucre, le café, les denrées coloniales principalement subissaient des hausses injustifiées, des hausses que la guerre civile à Saint-Domingue ne peut totalement expliquer; il y eut des accaparements et des manœuvres politiques, un des accapareurs n'était-il pas l'ex-constitutionnel Dandré? A la campagne, à côté de la hausse des prix du blé agissait le maintien du régime féodal; des émeutes éclatèrent; des maires en Beauce furent forcés de taxer les denrées alimentaires; souvent des châteaux appartenant à des émigrés furent incendiés ou pillés, ainsi dans le Cantal, le Lot, la Corrèze, le Gard<sup>1</sup>, à la grande frayeur de la majorité de la bourgeoisie.

---

1. Dans le Midi, de graves troubles royalistes avaient éclaté : le 26-2-92, des paysans de la Lozère marchèrent sur Mende que les troupes de ligne durent évacuer; ces troubles précédèrent et causèrent en une certaine mesure les représailles populaires.

Les Girondins qui, tout en faisant partie du club des Jacobins, formaient un groupe déjà distinct, voulaient mener une politique bourgeoise, mais en s'appuyant sur le peuple, dont ils craignaient l'action autonome.

Pétion, dans une lettre à Brissot, le 6-2-92, déplorait que :

Elle [la bourgeoisie] se place au-dessus de lui [le peuple]; elle se croit au niveau de la noblesse qui la dédaigne et n'attend que le moment favorable pour l'humilier... Le peuple de son côté s'irrite contre la bourgeoisie; il s'indigne de son ingratitude et se rappelle les services qu'il a rendus.

Pour bien comprendre le problème de la guerre, il ne faut point perdre de vue cette crise sociale.

En fait, deux partis voulaient la guerre, la cour et les Girondins, soutenus en cela par les partisans de La Fayette, anciens nobles et officiers; La Fayette, lui-même, après son échec électoral, avait été nommé au commandement d'une armée. Pour les Girondins, représentants de la bourgeoisie mercantile qui souffrait de la crise économique, la guerre étrangère était un moyen d'imposer à l'Europe monarchique et de rétablir l'ordre à l'intérieur; la guerre, une guerre de propagande<sup>1</sup>, était à leurs yeux une diversion à

---

1. Anacharsis Clootz, l'«orateur du genre humain», qui, plus tard, devint hébertiste, soutenait alors les brissotins; le 13-12-91, aux Jacobins, il lut une adres-



la croissante lutte de classes; ils ne pouvaient comprendre Robespierre qui, le 26-1-92, disait :

La guerre étrangère est inévitable, nous dit-on; oui, sans doute, si nous avons la guerre civile, c'est-à-dire si la même faiblesse et le même défaut de mesures soutenues, vigoureuses et combinées, laissent aux désordres intérieurs et aux manœuvres des ennemis du dedans le temps et les moyens de se développer.

En cas de défaite, les Girondins comptaient rendre responsable la monarchie. Les fayetistes, eux, croyaient qu'une guerre victorieuse sous leur commandement leur donnerait le pouvoir. La cour voyait dans un conflit armé un moyen de contre-révolution; Narbonne, ministre de la Guerre, et de nombreux officiers supérieurs pensaient qu'une guerre leur permettrait de reprendre les troupes en mains et qu'ainsi l'armée deviendrait un « refuge pour le roi ».

Les journaux monarchistes avouaient d'ailleurs le but visé :

Il y a déjà plusieurs mois qu'il n'est plus permis de douter qu'une guerre étrangère sau-

---

se violente et belliciste : « Je propose de fixer une époque, le 20 janvier, pour la marche de trois grandes armées sur Bruxelles, sur Liège et sur Coblenz et je répons que le 20 février, la cocarde tricolore et l'air *Ça Ira* feront les délices de vingt peuples délivrés. » Ce qui concordait avec les paroles d'Isnard, le 29 novembre, à la Législative : « Disons à l'Europe que, si les cabinets engagent une guerre contre les peuples, nous engagerons les peuples dans une guerre contre les rois ! »

verait la monarchie française. (*Annales monarchiques* du 14-12-91.)

Les honnêtes gens voient avec la plus vive douleur qu'il est impossible que l'ordre se rétablisse jamais en France sans un secours étranger. (*Journal de la cour et de la ville* du 15-12-91.)

La guerre est un remède nécessaire. (*Ami du roi* du 15-1-91.)

Si brissotins et monarchistes voulaient la guerre, Robespierre, lui, dévoilait leurs raisons d'agir; le 12 décembre, il disait aux Jacobins :

La guerre est toujours la voie d'un gouvernement puissant qui veut devenir plus puissant encore. C'est pendant la guerre que le pouvoir exécutif déploie la plus redoutable énergie et qu'il exerce une espèce de dictature...

On veut vous amener à une transaction qui procure à la Cour une plus grande extension de pouvoir. On veut s'engager dans une guerre simulée, qui puisse donner lieu à une capitulation.

Et le 2 janvier :

C'est alors que, revêtu des livrées du patriotisme, le parti modéré, dont les chefs sont les artisans de cette trame, déploiera sa sinistre influence; c'est alors qu'au nom du salut public, il imposera silence à quiconque oserait élever quelques soupçons sur la conduite ou sur les intentions du pouvoir exécutif et des généraux qui sont devenus comme lui l'espoir et l'idole de la nation.

Il ne faut cependant pas déguiser Robespierre en pacifiste; il n'avait aucune envie

de capituler devant la réaction féodale à l'intérieur et à l'extérieur, de lui faire même la moindre concession; révolutionnaire, il ne pouvait préférer la servitude à la liberté; il savait aussi que le choc ne pourrait être évité, mais il voulait que la France fût dans les meilleures conditions pour l'affronter, et seule une politique hardiment révolutionnaire à l'intérieur pouvait créer ces conditions. Le 11 janvier, il déclarait aux Jacobins, restant d'ailleurs trop dans le vague :

Domptons nos ennemis du dedans; guerre aux conspirateurs et au despotisme et *ensuite* marchons à Léopold... Si c'est la guerre de la cour, des ministres, des intrigants qu'il faut accepter, loin de croire à la liberté universelle, je ne crois même pas à la nôtre... Les victoires de nos généraux seraient plus funestes que nos défaites mêmes.

A Brissot, qui avait déclaré, le 29 décembre 91 à la Législative :

La guerre est nécessaire à la France pour son honneur, sa sûreté extérieure, sa tranquillité intérieure, pour rétablir nos finances et le crédit public, pour mettre fin aux terreurs, aux trahisons, à l'anarchie.

Il répondait aux Jacobins, le 2 janvier :

Certes, j'aime tout autant que M. Brissot une guerre entreprise pour étendre le règne de la liberté et je pourrais me livrer aussi au plaisir d'en raconter les merveilles; si j'étais maître des destinées de la France, si je pouvais à mon gré diriger ses forces et ses ressources, j'aurais envoyé dès longtemps une armée en Brabant,

j'aurais secouru les Liégeois et brisé les fers des Bataves; ces expéditions sont fort de mon goût... Mais dans les circonstances où se trouve mon pays... je me demande si la guerre que l'on fera sera celle que l'enthousiasme nous promet; je me demande qui la propose, comment et dans quelles circonstances et pourquoi? C'est là, c'est dans notre situation tout extraordinaire que réside toute la question... Vous êtes convaincus vous-mêmes que la guerre convenait aux émigrés, qu'elle plaisait au ministère, aux intrigants de la cour, à cette faction nombreuse dont les chefs trop connus dirigent depuis longtemps toutes les démarches du pouvoir exécutif.

\*\*

Des mesures avaient été prises contre les émigrés, mais insuffisantes. Le 31 octobre, un décret fut promulgué, enjoignant au comte de Provence de rentrer dans les deux mois, sous peine de perdre ses droits éventuels à la couronne; il n'avait répondu à ce décret que par une parodie grossière et insultante. Un nouveau décret fut pris le 29 novembre<sup>1</sup>;

---

1. Le 19 janvier, la déchéance du comte de Provence fut proclamée. Le 9 février, l'Assemblée décida que les biens des émigrés seraient placés sous le sequestre de la nation et le 29 du même mois, Couthon, pour rallier l'ensemble du peuple à la Révolution, demanda que fussent supprimés sans indemnité tous les droits féodaux dont la preuve ne pouvait être établie par des titres; les Feuillants firent écarter ce projet, mais la guerre en rendit l'adoption nécessaire: « Il fallait s'assurer la force morale du peuple plus puissante que celle des armées. » (Couthon), et le 18 juin, les lods et ventes furent supprimés sans indemnité.

les rassemblements d'émigrés devaient être dispersés pour le 1<sup>er</sup> janvier; sinon, leurs membres, « suspects de conjuration contre la patrie », « poursuivis comme tels, punis de mort »; les revenus des « conjurés par contumace » seraient saisis. On ne pourrait plus payer aux émigrés soldes, traitements et pensions. Quant aux officiers qui abandonneraient leurs postes, ils seraient, tout comme des soldats, traités en déserteurs.

Le même jour, les prêtres non jureurs furent par décret déchus de leurs droits à un traitement, considérés comme suspects de révolte, ils étaient soumis à la surveillance des autorités.

Un troisième décret demanda au roi d'inviter les Electeurs de Trèves et de Mayence à mettre fin aux rassemblements d'émigrés; si Louis XVI, poussé par Lameth, mit son veto aux décrets visant les émigrés et les prêtres réfractaires, il accepta, bien entendu, celui-ci comme il accepta de régler rapidement l'affaire des princes possessionnés d'Alsace; une lettre de la reine à Fersen, en date du 9 décembre, montre la raison de cette acceptation :

Je crois que nous allons déclarer la guerre, non pas à une puissance qui aurait des moyens contre nous, nous sommes trop lâches pour cela, mais aux Electeurs et à quelques princes d'Allemagne, dans l'espoir qu'ils ne pourront se défendre. Les imbéciles, ils ne voient pas que

s'ils font une telle chose c'est nous servir parce qu'enfin il faudra bien, si nous commençons, que toutes les puissances s'en mêlent pour défendre les droits de chacun. La meilleure façon de nous servir est de nous tomber sur le corps.

A la même époque, le maréchal de Castries, qui craignait le peu de solidité des entreprises chères aux émigrés, écrivait de Coblence :

Mes espérances ne sont fondées que sur les insolences de l'Assemblée.

Louis XVI craignait l'influence politique de ses frères; déjà dans un mémoire à Breteuil (25 janvier 91), il avait écrit :

Toute la politique doit se réduire à écarter les idées d'invasion que les émigrés pourraient tenter par eux-mêmes; ce serait le malheur de la France si les émigrés étaient en première ligne et s'ils n'avaient de secours que de quelques puissances.

C'est pourquoi il souhaitait, avec la reine, un congrès de toutes les puissances.

L'ambassadeur d'Autriche, à la demande formulée de voir se réunir un tel congrès, fit savoir, le 30 novembre, que, à l'heure actuelle, cette entreprise « serait plus nuisible qu'utile ». Fersen, le 4 de ce mois, avait mandé au roi de Suède :

Tout me confirme dans l'opinion que l'intention du cabinet de Vienne est de ne rien faire. Déjà, il a, par ses discours, forcé le roi à sanctionner, mis les puissances du Nord dont il craint l'entente dans l'impossibilité d'agir.

La Russie s'était élevée contre l'acceptation de la Constitution par le roi, et avait prôné l'union du roi et des princes, mais Catherine ne voulait pas intervenir avant d'avoir les mains libres de la mer Noire à la Baltique. L'Angleterre était neutre.

Cette situation ne découragea point Louis XVI qui, à l'insu de Lameth, se tourna vers Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, à qui il écrivait, le 3 décembre :

Je viens de m'adresser à l'Empereur, à l'Impératrice de Russie, aux rois d'Espagne et de Suède et leur ai présenté l'idée d'un Congrès des principales puissances d'Europe, appuyé d'une force armée, comme la meilleure manière pour arrêter ici les factieux, donner les moyens de rétablir un ordre de choses plus désirable et empêcher le mal qui nous travaille de gagner les autres Etats de l'Europe.

Le roi de Prusse répondit le 14 :

Je suis très porté à entrer dans les vues de V. M. par rapport à l'établissement d'un congrès armé et je vais en conséquence faire sonder incessamment S. M. l'Empereur à cet égard... Mais avec toute la bonne volonté... je ne saurais en même temps me refuser à la considération des dépenses très considérables auxquelles cette mesure doit donner lieu.

Louis XVI, qui connaissait les prétentions de Berlin sur l'Alsace et la Lorraine, hésitait.

Ce même 3 décembre, en même temps qu'il écrivait au roi de Prusse, Louis XVI adressait à l'empereur et à Breteuil une nouvelle lettre pour les pousser à l'action :

Reste la guerre [si l'intimidation ne suffisait pas] si elle était inévitable. L'état physique et moral de la France fait qu'il lui est impossible de soutenir une demi-campagne; mais il faut que j'aie l'air... Il est difficile de croire qu'elle soit heureuse; si par malheur, cela arrivait, m'étant montré franchement et la guerre donnant toujours plus de moyens au gouvernement, je peux regagner quelque chose par là; mais cette hypothèse est la moins vraisemblable. Si elle est malheureuse, vous connaissez les Français, comme ils vont d'une extrémité à l'autre, ils seraient bientôt aussi abattus qu'ils étaient orgueilleux avant et peut-être ne voudraient-ils laisser aucun reste du nouvel édifice, s'ils voyaient bien qu'il leur a attiré tous les malheurs. Il peut exister une crainte et sûrement les factieux chercheraient à tourner tous les esprits de ce côté-là : ce serait de s'en prendre à moi de leurs malheurs et de me faire soupçonner de les désirer pour regagner la confiance. C'est ma conduite qui doit écarter tous ces soupçons et surtout ne rien laisser pénétrer de mes relations avec l'étranger. Il faut que ma conduite soit telle que dans le malheur la nation ne voie de ressources qu'en se jetant dans mes bras. Il faudrait que je puisse servir le royaume en obtenant par mon entremise la paix la moins désavantageuse qu'on pourrait.

Le 14 décembre, donc après avoir écrit cette lettre, Louis XVI vint à la Législative déclarer qu'il avait fait savoir à l'Electeur de Trèves que

si avant le 15 janvier, il n'avait pas fait cesser dans ses Etats tout attroupement et toutes dispositions de la part des Français qui y sont réfugiés, il ne verrait plus en lui qu'un ennemi de la France.



Le 15, du château, il recommandait à Breteuil de conseiller à l'Electeur de ne pas céder à cet ultimatum, mais l'empereur, bien que poussé par le roi de Prusse, tenait encore à la paix et, le 31 décembre, l'Assemblée connut la note par laquelle Kaunitz faisait savoir que Vienne avait invité les Electeurs à disperser les émigrés; l'Electeur de Trèves donna l'ordre à ses neveux de licencier leurs troupes, l'Electeur de Mayence agit de même; Prusse, Hesse et Wurtemberg fermèrent leurs territoires aux émigrés, dont les entreprises se camouflèrent et subirent un temps d'arrêt.



Fidèle à sa tactique défaitiste, le roi sabotait la défense nationale. Le 16 octobre, selon Duportail, ministre de la Guerre, 1.932 emplois d'officiers étaient vacants; il n'avait été procédé qu'à 764 remplacements. L'émigration militaire continuait, favorisée par le ministre de la Marine, Bertrand de Moteville, qui accordait congés et passeports. A la fin de 91, le lieutenant colonel de Malvoisin, à Toul, enrôlait quasi ouvertement pour les émigrés. Le 1<sup>er</sup> janvier 92, treize officiers du Royal-Guyenne Cavalerie désertèrent, le colonel de Clermont-Tonnerre à leur tête. Duportail démissionnaire, de Narbonne le remplaça, qui voulut faire prêter un nouveau serment

aux maréchaux de France; seuls trois acceptèrent: Ségur, Rochambeau et Luckner. Le 22 janvier, 17 officiers du régiment de la Sarre, à La Rochelle, émigrèrent; d'Auch, 26 officiers de Champagne-Infanterie passèrent en Espagne; la veille, 19 officiers du régiment de Médoc, à Perpignan, avaient quitté leur corps; 19 officiers du régiment de Béarn, au Havre, les imitèrent. Le 6 février, ce fut à Grenoble 20 officiers et le colonel du régiment de Soissonnais qui partirent; dans le même mois, il faut encore signaler la désertion de 18 officiers du bataillon de chasseurs bretons, à Bischwiler, de 17 capitaines du Royal-Auvergne. Du dimanche 4 au mardi 6 mars, plus de 150 déserteurs passèrent par Fribourg-en-Brigau. Ceci à la grande joie des royalistes :

Pour combattre il faut de l'or, un général et des officiers. Notre or a cédé la place aux assignats, notre trio de commandants pour la révolution n'a jamais commandé d'armée et nos officiers, au lieu de servir sous ses généraux, passent dans le camp ennemi pour les combattre. (*Ami du roi*, 13-2-92.)

et à la grande crainte des démocrates :

Nous ne pouvons plus douter qu'une crise grave va éclater, nous ne pouvons plus douter que les ministres, la cour, la plupart des officiers de ligne sont d'accord pour nous vendre, pour nous trahir de la façon la plus cruelle. (*Thermomètre du jour*, 29-2-92.)

L'arrivée au pouvoir du ministère Roland-Dumouriez, avec de Grave à la Guerre (15-3) — on avait parlé de Danton à la Justice — la demande de poursuites « contre les officiers déserteurs, voleurs de caisses militaires, drapeaux et autres objets » (2-4), ne ralentissent point l'émigration. La guerre approchait et Robespierre, en demandant le licenciement du corps des officiers, s'était montré clairvoyant.

Les partisans de la monarchie absolue allaient sur le Rhin, à Bruxelles, où la foule mécontente arrachait les cocardes blanches, en Savoie, à Nice, les monarchiens se réfugiaient en Suisse.

émigrer est alors une véritable mode. Les fiacres, les carrosses de remise de Paris, les voitures de la cour connues sous la dénomination de pots de chambre arrivaient journellement à Coblenze. Les femmes galantes de Paris se mettent aussi de la partie... (*Mémoire inédits* du marquis de BOUTHELLIER.)



Les princes, tout comme la cour, poussaient à la guerre. Calonne, qui supportait mal les hésitations de l'empereur, en appela à Catherine de Russie :

Il n'y a qu'eux [les princes] enfin qui aient pris l'engagement solennel et irréfragable de défendre la religion de leurs pères et le trône héréditaire dans leur maison, de rétablir les

vrais pasteurs dans leurs fonctions et tous les citoyens dans leur propriété, d'affermir par l'ordre la liberté détruite par la licence et de soutenir les droits légitimes de cette valeureuse noblesse dont ils s'honorent d'être les chefs. (*Mémoire de CALONNE à la tsarine.*)

Cette démarche des princes fit mal recevoir le marquis de Bombelles qui, envoyé du roi, arriva à Saint-Pétersbourg à la fin de janvier 92, pour demander la convocation d'un congrès armé. Calonne intriguait aussi auprès de Pitt, mais l'Angleterre ne voulait point encore de guerre et trouvait son intérêt dans la neutralité. Les journaux royalistes soutenaient ces intrigues, ainsi le *Rocamboles ou journal des honnêtes gens* publiait, le 11 mars, une correspondance de Saint-Pétersbourg ainsi conçue :

Ah! la maudite secte que celle des Jacobins! Mais l'époque n'est pas éloignée où cette race de monstres doit disparaître de la face du globe. Notre Auguste Souveraine, de concert avec le roi de Suède, va bientôt déployer ses moyens et l'on verra que, quoique éloignée des brigands qu'elle veut détruire, les foudres de l'héroïne du Nord ne sont pas moins terribles que celles des puissances du Midi.

Les princes croyaient aussi aux rapports fantaisistes de leurs agents de l'intérieur, ainsi à ceux de Claude Allier, curé de Chambonas, ancien participant au rassemblement de Jalès et qui, arrivé à Coblençe vers la mi-janvier, se vantait d'avoir recruté dans le

Languedoc, les Cévennes, la Provence, 60.000 hommes prêts à marcher sur Lyon et sur Paris. De nouveau, une affaire fut montée; le comte de Conway fut nommé chef de l'armée royale du Midi, le lieutenant colonel comte du Saillant qui, après son échec à Perpignan<sup>1</sup>, avait quitté les chasseurs du Roussillon, lui servait d'adjoint. 1.000 hommes à peine se rassemblèrent à Jalès, et Saillant qui, entre-temps, avait supplanté Conway et s'était fait attribuer le titre de lieutenant général de l'armée des frères du roi fut battu, arrêté alors qu'il fuyait déguisé en ecclésiastique et tué; 200 insurgés périrent. Quant à ce qui restait des bandes royalistes, elles se muèrent facilement en bandes de brigands.

\*\*

A mesure qu'en France la crise intérieure s'approfondissait, avec l'augmentation du coût de la vie, la croissance du chômage, le ralentissement du commerce, la baisse des assignats, les brissotins, qui craignaient pour la propriété et refusaient de lutter à fond con-

---

1. Les 6 et 7 décembre 91, des soldats et quelques officiers d'infanterie empêchèrent que le lieutenant général de Chollet et du Saillant, commandant du 12<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, laissassent la citadelle aux officiers émigrés en Espagne, et qui y complotaient, tout comme leurs semblables de Coblençe ou de Worms.

tre la cour, poussaient plus à la guerre de propagande, malgré Robespierre, qui prétendait non sans raison que : « Les missionnaires bottés ne sont aimés de personne. »

A la fin de janvier, l'Autriche était encore pour la paix, nous l'avons vu; l'empereur souhaitait seulement une revision de la Constitution dans un sens aristocratique et il faisait tenir à Marie-Antoinette un mémoire daté du 31-1-92 et déclarant :

Que la cause et les prétentions des émigrés ne seront point soutenues, qu'on ne s'ingérera pas dans les affaires intérieures de la France par aucune mesure active hors le cas que la sûreté du roi et de sa famille soit compromise par de nouveaux dangers évidents.

Mais l'Assemblée, dès le 25 janvier, avait demandé au roi d'inviter l'empereur à renoncer à la déclaration de Pillnitz et

à tous traités et conventions dirigés contre la souveraineté, l'indépendance et la sûreté de la nation.

Vienne alors se rapprocha nettement de Berlin (traité du 7 février 92), soutint plus franchement les revendications des princes possessionnés et fit savoir, le 20 février, que l'entrée des Français en Allemagne serait considérée comme le signal de la guerre.

Prusse et Autriche demandèrent à la Russie de ne rien entreprendre pour altérer l'intégrité et le maintien d'une libre constitution en Pologne.

Marie - Antoinette incitait d'ailleurs son frère à ouvrir les hostilités; au début de février, elle écrivait à Mercy-Argenteau :

Que l'empereur donc sente une fois ses propres injures; qu'il se montre à la tête des puissances avec une force, mais une force imposante et je vous assure que tout tremblera ici.

Fersen, de Bruxelles, vint à Paris voir la reine le 14 février; il poussa Louis XVI à fuir à l'approche des troupes alliées et, surtout, il le poussa à rechercher l'appui de la Prusse dont le roi était fort inquiet, une forte poussée démocratique se faisant sentir à Berlin et dans toute l'Allemagne <sup>1</sup>.

Il [Louis XVI] me pria de prévenir les puissances qu'elles ne devaient pas être étonnées de ce qu'il était obligé de faire, qu'il y était obligé, que c'était l'effet de la contrainte. « Il faut, dit-il, qu'on me mette tout à fait de côté et qu'on me laisse faire. » (*Journal de FERSEN*, 14-2-92.)

Le 1<sup>er</sup> mars, mourut l'empereur, à la joie des émigrés qui le trouvaient trop tiède; cette joie fut si peu cachée qu'on en accusa même certains de l'avoir fait périr. François II le remplaça; il avait « blâmé la politique molle et indécise de son père ». (*FERSEN*, II, 202.)

Le 24 mars, Louis XVI demanda au nouvel

---

1. « Tous les villages depuis Bonn jusqu'à Bâle se déclareraient pour eux [les Français s'ils passaient le Rhin] et s'entendraient pour égorger les princes, les comtes, les nobles qui leur tomberaient sous la main. » (*Rapport de Simolin, envoyé de Catherine II, le 17-3-92.*)

empereur d'amener ses troupes sur le Rhin, de concert avec le roi de Prusse; dans le même temps, Marie-Antoinette, en des lettres portées par Goguelat, trahissait les plans diplomatiques et militaires; le 26 mars, elle transmettait, par exemple, à Mercy les renseignements suivants :

M. Dumouriez, ne doutant plus de l'accord des puissances pour la marche des troupes, a le projet de commencer ici le premier par une attaque en Savoie et une autre par le pays de Liège. C'est l'armée de M. de La Fayette qui doit servir à cette dernière attaque. *Voilà les résultats du Conseil d'hier*, il est bon de connaître ce projet pour se tenir sur ses gardes et de prendre toutes les mesures convenables. Selon les apparences, cela se fera promptement.

Goguelat à Vienne, de Caraman à Berlin, où ils avaient été envoyés par la reine, demandaient de l'aide.

L'Autriche n'ayant point répondu à un ultimatum de Dumouriez, ministre de la Guerre (ancien agent secret sous Louis XV, lié à Mirabeau, à Laporte, intendant de la liste civile), la guerre fut déclarée le 20 avril, sur la proposition du roi à l'Assemblée. Seuls, une dizaine de députés votèrent contre cette mesure. Le soir, aux Jacobins, Robespierre, que les Girondins accusaient calomnieusement d'être un agent du comité autrichien, déclarait :

C'est au dedans qu'il faut surveiller... Qu'on ne vienne pas nous dire : la guerre est déclarée,



il ne faut pas décourager nos généraux, il faut avoir confiance dans les autorités constituées. Non, c'est maintenant surtout qu'il faut surveiller le pouvoir exécutif et les autorités constituées.

Par contre, Couteau, secrétaire de Laporte et, comme tel, au courant des secrets du roi, écrivait :

L'Assemblée a donné bêtement dans le panneau [en déclarant la guerre]... Ils viennent de se mettre la corde au cou... Il faut espérer que justice sera bientôt faite des Jacobins et que leur châtiment servira d'exemple à tous ceux qui seraient tentés de renverser les trônes et de troubler la paix des Empires.

La presse royaliste ne cacha pas sa joie de voir déclarer la guerre :

Cette guerre était nécessaire, comme l'est un fléau qui en ferait cesser un plus destructeur encore. (*Journal de la noblesse*, 23-4-92.)

Les royalistes appellent la guerre à grands cris et la regardent comme leur ressource unique. (*Journal de la cour et de la ville*, *id.*)

La guerre était un fléau désiré et devenu nécessaire pour nous tirer de l'inquiétude cruelle où nous a mis la Révolution sur nos états, nos propriétés, nos jours. (*Historien de France*, 24-4-92.)

Dès la déclaration de guerre, fayettistes et brissotins se montrèrent plus prudents, plus réalistes et moins présomptueux. Le ministre girondin Servan avoua :

On vous a indignement trompés... Le non-complet des quatre années pour la seule troupe

de ligne s'élève à plus de 40.000 hommes et de 8 à 10.000 chevaux. La plupart des places sont aussi démantelées qu'en temps de paix; dans la plupart, il n'y a ni approvisionnements ni munitions de guerre.

Quelques jours plus tard, il compléta ce triste tableau :

Les malveillants s'agitent en tout sens pour multiplier nos embarras. Des mouvements séditieux se reproduisent autour de la capitale pour empêcher la circulation des subsistances et faire hausser le prix des denrées.

Pourtant, il avait été prévenu; le montagnard Lecointre lui avait écrit, par exemple, pour lui dénoncer le chef du bureau de l'artillerie, Vauchelle :

Eh quoi! lorsqu'un citoyen entre dans le ministère, devient-il donc tout à fait l'esclave et le jouet de ceux qui l'entourent? Ses yeux se ferment-ils à la lumière et son esprit à la raison? Se peut-il qu'au lieu d'approfondir les faits graves qui lui sont annoncés, il se contente de vains discours, de ridicules excuses ou de mensonges impudents de ses subordonnés?

Il est vrai que Servan, comme ses collègues, pensait à assurer aux fournisseurs la plus grande tranquillité et à dénigrer Robespierre et ses amis. Quant à La Fayette, il écrivait le 6 mai à De Grave :

Je ne puis concevoir comment on a pu déclarer la guerre, n'étant prêt sur rien.

La déclaration de guerre fut connue à Coblençe le 29 avril; elle suscita une grande

joie; les émigrés croyaient à une victoire rapide, à un effondrement soudain de la Révolution, à une prompte soumission des factieux; on disait fréquemment que les hostilités seraient terminées en automne et on ne cachait point le prix de l'aide étrangère : l'Empire aurait l'Alsace, la Prusse la Lorraine et peut-être le Hainaut, la Flandre, l'Artois. Il est à noter que, seul, le landgrave de Hesse accepta de fournir 6.000 hommes aux alliés; les autres Etats de l'Allemagne refusèrent toute aide; Catherine II n'entra point dans la coalition; elle craignait beaucoup moins que Vienne et Berlin la contagion révolutionnaire et avant tout l'intéressait le problème polonais; cyniquement, elle écrivait à Grimm, le 9 mai 92 : « Quant à la Jacobinère de Paris, je la battraï en Pologne. » Elle ne tint pas sa promesse d'envoyer 18.000 hommes aux émigrés, de prendre à sa solde des troupes suisses, et ses armées entrèrent en Pologne au moment où les armées alliées, entrant en France, lui laissaient les mains libres; la guerre contre-révolutionnaire la servait donc doublement, elle se contenta d'envoyer un million aux princes, qui en reçurent autant de l'Espagne qui, elle aussi, restait neutre, comme les Etats italiens.

## LA GUERRE

Dumouriez, fidèle à sa politique antiautrichienne, fit déclencher contre les Pays-Bas l'offensive par La Fayette, Rochambeau et Luckner; cette triple offensive échoua. Les généraux qui avaient poussé à la guerre déclaraient maintenant que rien n'était prêt; ils n'avaient aucune confiance dans les bataillons de volontaires et, non sans raison, leurs soldats se croyaient trahis, ce qui explique en grande partie la débandade de Tournai, celle de Quiévrain, le 28 avril; cette dernière eut pour cause directe la désertion des officiers du 5<sup>e</sup> dragons. En effet, les officiers qui étaient restés étaient peu sûrs; La Fayette lui-même en convint :

Il y eut dans nos rangs de la trahison, plusieurs officiers n'étant restés que pour crier : « Nous sommes trahis! Nous sommes coupés! » (*Mémoires.*)

Robespierre avait, une fois de plus, raison quand il écrivait :

La guerre semble la [nation] livrer à la discrétion des traîtres qu'elle nourrit dans son sein. (*Défenseur de la Constitution*, n° 1.)

et, aux officiers qui se plaignaient de l'indiscipline des troupes, il répondait :

L'indiscipline, ce mot odieusement répété par l'aristocratie et le machiavélisme n'est autre chose qu'une éternelle accusation contre le civisme des soldats citoyens qui ont commencé la révolution. Dans l'idiome de nos patriciens, c'est le crime d'être à la fois soldat et patriote, c'est le crime d'être autre chose qu'un automate disposé à égorger le peuple et à opprimer la liberté au signal des tyrans. (*Id.*, n° 1.)

Le 1<sup>er</sup> mai, au club des Jacobins, soutenu par Marat, le grand tribun s'écriait :

Non! je ne me fie point aux généraux et, faisant quelques exceptions honorables, je dis que presque tous regrettent l'ancien ordre de choses, les faveurs dont dispose la cour, je ne me repose que sur le peuple, et sur le peuple seul.

D'ailleurs, l'émigration militaire continuait; 15 officiers du régiment de Rouergue désertèrent pendant une marche de Sarrelouis sur Thionville; peu après, les autres officiers du régiment partirent avec la caisse. Le 30 avril, 21 officiers abandonnèrent le Poitou-Infanterie à Phalsbourg. Le 1<sup>er</sup> mai, le colonel et 11 officiers du Royal-Lorraine-Cavalerie, en garnison à Saint-Mihiel, désertèrent, et, le même jour, passaient à Longwy, se rendant auprès des princes, le lieutenant colonel et 21 officiers de Picardie-Infanterie. En mai, le comte de Montigny, qui commandait le 11<sup>e</sup> dragons de Strasbourg, rejoignit les émigrés avec 14 officiers et quelques soldats, etc., etc.

Le maréchal de Rochambeau, imité par de nombreux gradés, donna sa démission, à la grande joie des journaux royalistes, que comblait toujours d'aise ce qui leur semblait un symptôme de la dissolution de l'armée. Le 8 mai, tous les officiers, sous-officiers et une centaine de cavaliers de Berchény-Hussards passèrent à l'ennemi; une partie des soldats revinrent d'ailleurs en France; ce même jour, on signala la désertion de 11 officiers des chasseurs de Bretagne à Saint-Avold, du colonel et de 12 officiers de Bourbonnais-Infanterie à Neuf-Brisach. Dans la nuit du 9 au 10 mai, presque tout le régiment de Saxe-Hussards déserta. Les officiers du Royal-Allemand, cantonné à Saint-Avold, conduisirent leurs cavaliers à Trèves, où les félicita un envoyé des princes. C'est à cette époque que le marquis de La Queuille, commissaire des princes et de la noblesse française dans les Pays-Bas, rédigea un *Avis aux troupes de France* pour exhorter les soldats à suivre l'exemple des régiments de Berchény et de Royal-Allemand.

Cependant, les Girondins ne pensaient qu'à soutenir les généraux et à attaquer Robespierre et Marat; ils renforcèrent la discipline, mais aux seuls dépens des soldats. Cependant, aussi, La Fayette pensait déjà à trahir; il envoya à Bruxelles un de ses agents, l'ex-jésuite Lambinet, pour annoncer à Mercy qu'il

était prêt à marcher sur Paris, à disperser les Jacobins, à créer une deuxième Chambre, à rappeler les princes et les émigrés, si l'empereur acceptait une suspension d'armes et faisait une déclaration de neutralité. Le 18 mai, les généraux réunis à Valenciennes décidèrent d'arrêter les hostilités parce que, selon les paroles de Colomb et Berthier, aides de camp de La Fayette, à Roland, les soldats étaient des lâches. Le 22 mai, 17 officiers de Walsh-Infanterie à Longwy désertèrent, suivis, le 26, par M. de Gaston (constitutionnel), gouverneur de la place et colonel de Royal-Roussillon qui partit, accompagné de 21 officiers, avec la caisse du régiment; de Gaston avait offert de livrer la ville qu'il commandait aux Autrichiens et aux émigrés, puis de livrer six jours après Montmédy; le gouvernement de Bruxelles s'opposa à cette manœuvre, qui valut 6.000 livres au transfuge.

A l'intérieur, les désertions étaient moins nombreuses, non que l'état d'esprit des cadres fût différent, mais parce que les princes voulaient conserver des intelligences, des complices; il faut pourtant signaler la désertion d'officiers du régiment de Barrois à Toulon, de Dauphin-Cavalerie à Vesoul. A cette époque, se produisit aussi une certaine émigration dans l'artillerie, jusqu'alors relativement épargnée : au Quesnoy, à Auxonne, à Metz, à Bitche, à Thionville, à Givet, etc. Les offi-

ciers fayettistes se détournèrent de plus en plus de la Législative.

A Paris, toutes ces défections provoquaient un émoi compréhensible; le 20 mai, fut pris un décret punissant de mort le crime de désertion devant l'ennemi, mais ce décret n'entra en rien l'émigration militaire. Le 3 juin, huit officiers des hussards de Lauzun à Marville désertaient, le 8 juin, le colonel d'Han-gest, deux officiers et des sous-officiers de Bourbon-Dragons les imitèrent; la situation s'aggrava aussi dans l'artillerie et le génie.

\*\*

Les brissotins firent voter, le 27 mai, un décret contre les prêtres réfractaires, le 29 un décret dissolvant la garde constitutionnelle du roi qui fourmillait d'aristocrates et qui, avec la garde suisse, avait arboré la cocarde blanche et crié : « A bas les Jacobins! ». Le 4 juin, Servan, qui avait remplacé De Grave à la Guerre, demanda un décret créant dans Paris un camp de 20.000 fédérés. Le roi opposa son veto à la première et à la troisième de ces mesures.

La cour ne restait point inactive; non seulement elle souhaitait l'entrée en France des armées étrangères, mais encore elle préparait cette invasion. Talon, aidé par Sainte-Foy, recherchait des appuis partout, dans les fau-



bourgs, dans les clubs, dans les sections, comme dans les cafés ou les tripots du Palais-Royal. Un certain Gilles organisait des brigades secrètes et recevait pour cela 2.000 livres, le 27 mai, 14.560 le 30 juin; Bertrand de Moteville, ancien ministre de la Marine, avait réorganisé la contre-police royale; il avait fondé un Club national fort de quelque 700 membres, pour la plupart ouvriers de la fabrique Périer, qui touchaient sur la liste civile une solde journalière de 2 à 5 livres; dans le même temps, il recommandait aux émigrés, mais vainement, d'être calmes, discrets, pour ne point compromettre inutilement « leurs familles et leurs propriétés ».

Contre la formation d'un camp de fédérés, le roi eut avec lui les généraux fayettistes et leurs partisans de la garde nationale, ce qui conduisit au renvoi de Roland, Servan et Clavière, puis à celui de Dumouriez, et bientôt à la formation d'un ministère dirigé par les Feuillants Duport et Lameth. Les Girondins, exclus du pouvoir, attaquèrent plus violemment que jamais ce qu'ils appelaient, assez inexactement d'ailleurs, le comité autrichien. En fait, la cour et la reine trahissaient, mais de plus en plus, comme les émigrés, penchaient vers la Prusse qui leur semblait plus décidée, plus intransigeante et qui faisait de gros préparatifs militaires.

La Prusse va bien; c'est la seule sur laquelle vous puissiez compter. Vienne a toujours le projet de démembrement et de traiter avec les constitutionnels. L'Espagne est mauvaise, j'espère que l'Angleterre ne sera pas mauvaise. L'impératrice sacrifie vos intérêts pour la Pologne... Tâchez de faire continuer la guerre et ne sortez pas de Paris,

écrivait, le 2 juin, Fersen à la reine qu'il mettait au courant des plans de Brunswick : masquer les places fortes et marcher droit sur Paris.

La reine continuait à révéler les secrets militaires. Dans une lettre chiffrée, en date du 5-7-92, elle écrivait à Fersen :

Il y a des ordres pour que l'armée de Luckner attaque incessamment; ils s'y opposent mais le ministère le veut. Les troupes manquent de tout et sont dans le plus grand désordre.

Et l'on pourrait multiplier les citations semblables.

Les journaux royalistes ne cessaient point leurs provocations et leurs campagnes de fausses nouvelles :

De Mayence. Le marquis de Bouillé réitère et confirme la nouvelle des gratifications accordées aux troupes françaises qui sont émigrées pour ramener la religion, l'ordre, la paix et le bonheur à la place des sophismes et des calamités de la République. Il ajoute qu'environ 15.000 Russes marchent à grandes journées pour se rendre aux Prussiens. (*Journal royaliste*, 18-8-92.)

La formation du ministère feuillant, la lec-

ture à la Législative d'une lettre de La Fayette (18 juin), accusant pêle-mêle les clubs, Dumouriez et les anciens ministres girondins, conduisit ces derniers et leurs amis à organiser le 20 juin, jour anniversaire de la fuite à Varenne, une grande manifestation contre le veto, contre la suspension des hostilités, contre le nouveau Cabinet. Cette manifestation, à la préparation de laquelle les Montagnards ne participèrent point, échoua : le roi ne céda pas et elle conduisit même à un redoublement des menées monarchistes :

A Paris, pétition en faveur du roi, qui recueillit 20.000 signatures;

Blâme d'autorités départementales contre les Jacobins;

Insurrection contre-révolutionnaire dans le Finistère;

Rassemblements royalistes en Vendée et dans les Cévennes, avec participation de prêtres réfractaires;

Espérance plus grande en une rapide intervention étrangère. Un royaliste, l'abbé de Pradt, écrivait à Mallet du Pan, dès le 21 :

Paris a comblé la mesure de ses crimes. Que votre conseil de Coblençe apprenne enfin quel est le genre de guerre et de domination qu'il nous fait, et vous, abjurez vos Chambres, vos Assemblées, vos tribunes, vos accommodements. Du fer! morbleu! du fer.

La journée du 20 juin entraîna aussi au redoublement des désertions; M. de Saint-

Paul, commandant en second à l'armée du Rhin, émigra, emportant avec lui tous les plans des camps et des fortifications de la région. De Broglie pouvait écrire au ministre le 6 juillet :

Nous manquons absolument de généraux; il reste en tout sept maréchaux de camp pour la totalité de l'armée du Rhin et cependant nous avons des places importantes à défendre et à préserver; un grand nombre de nos régiments sont sans officiers supérieurs...

Un rapport, d'ailleurs incomplet, du ministre de la Guerre, signale que, de la déclaration de guerre au 16 juillet, 598 officiers étaient partis (infanterie : 321; cavalerie : 155; artillerie : 107; génie : 15).

Quant à la reine, la journée du 20 juin ne l'intimida pas.

Elle me dit que dans un mois elle ne verrait pas cette lune sans être délivrée de ses chaînes... elle ajouta qu'elle avait l'itinéraire de la marche du roi de Prusse, que tel jour il serait à Verdun, tel autre dans un autre endroit, que le siège de Lille allait se faire. (M<sup>me</sup> CAMPAN : *Mémoires*, p. 340.)

L'échec des Girondins décida La Fayette à quitter son armée et à venir à Paris; à l'Assemblée, le 28 juin, il demanda, s'appuyant sur des adresses votées par ses régiments, la dissolution du club des Jacobins.

une secte qui envahit la souveraineté nationale, tyrannise les citoyens et dont les débats publics ne laissent aucun doute sur l'atrocité de ceux qui la dirigent.

Il demanda aussi l'arrestation des responsables du 20 juin. Il comptait pouvoir entraîner le lendemain, à la faveur d'une revue de la garde nationale passée par le roi, la division commandée par son ami Acloque<sup>1</sup>, chef de bataillon, mais Pétion décommanda la revue et le soir, aux Champs-Élysées, seuls une centaine de manifestants se trouvaient au rendez-vous fixé par La Fayette, qui reparti à son quartier général d'où, le 6 juillet, il écrivit au roi pour lui conseiller de conclure immédiatement la paix, afin d'utiliser son armée contre les factieux de l'intérieur. Pendant ce temps, Luckner abandonnait Courtrai et se réfugiait sous les murs de Lille.

Le 8 juillet, à la Législative, Vergniaud menaça directement le monarque, mais l'énergie des Girondins n'était que verbeuse et ne visait qu'à reconquérir le ministère :

C'est au nom du roi que les princes français ont tenté de soulever contre la nation toutes les cours de l'Europe; c'est pour venger la dignité du roi que s'est conclu le traité de Pillnitz et formée l'alliance monstrueuse entre les Cours de Vienne et de Berlin... C'est pour venir au secours du roi que les émigrés sollicitent et obtiennent de l'emploi dans les armées autrichiennes et s'apprentent à déchirer le sein de leur patrie. C'est pour joindre ces preux de la prérogative royale que d'autres preux, pleins

---

1. Acloque distribuait dans le faubourg Antoine de l'argent provenant de la liste civile : le document qui le prouve est de la main même du roi.

d'honneur et de délicatesse, abandonnent leur poste en présence de l'ennemi, trahissent leurs serments, volent les caisses, travaillent à corrompre les soldats et placent ainsi leur gloire dans la lâcheté, le parjure, la subornation, le vol et les assassinats. Or je lis dans la Constitution, chapitre II, section I, article 6 : « Si le roi se met à la tête d'une armée et en dirige les forces contre la nation, ou s'il ne s'oppose pas par un acte formel à une telle entreprise qui serait exécutée en son nom, il sera censé avoir abdiqué la royauté. »

Le 11 juillet, la patrie fut déclarée en danger, mesure que les ministres feuillants essayèrent de retarder en démissionnant le 10, et qui suscita à la ville et à la campagne un profond élan patriotique. L'idée de la déchéance de Louis XVI, que Vergniaud avait lancée, faisait son chemin. De son côté, La Fayette ne renonçait pas à ses projets de dictature; d'accord avec Luckner, il avait envoyé à Compiègne un corps de cavalerie pour protéger la fuite éventuelle du roi, fuite fixée au 12, puis au 15 juillet, mais Louis XVI, poussé par la reine<sup>1</sup> qui comptait avant tout sur

---

1. Fersen écrivait à la reine le 30 juin : « Il faudra... surtout tâcher de ne pas quitter Paris; c'est le point capital. Alors, il sera aisé de venir à vous, et c'est là le projet du duc de Brunswick. Il fera précéder son entrée d'un manifeste très fort, au nom des puissances coalisées qui rendront la France entière et Paris en particulier responsables des personnes royales... Ensuite, il marche droit sur Paris. » Le 9 juillet, Mercy écrivait à la reine : « Le tout est de gagner du temps. Les armées entreront dans les premiers jours d'août. Alors, tout sera sauvé. »

l'invasion étrangère, refusa l'aide du général qui avait été trop lié avec le duc d'Orléans. « Mieux vaut mourir que d'être sauvé par M. de La Fayette et les constitutionnels. »

La reine attendait aussi la publication du manifeste annoncé par Fersen, manifeste qu'elle avait demandé. C'est un émigré, le comte de Caraman (qui avait obtenu le grade de major dans l'armée prussienne) qui, le premier, en conçut le projet; les alliés doivent déclarer qu'ils font la guerre « à une faction antisociale et non pas à la nation française », proposa Mallet du Pan, le rédacteur au royaliste *Mercure* qui, ayant quitté Paris fin mai, avait été chargé de la mission de demander aux émigrés qu'ils ne participassent point à la guerre, pour ne point susciter une Jacquerie; d'autre part, il devait, avec Malouet et l'ancien ministre Montmorin, s'occuper de deux manifestes, l'un des souverains alliés, proclamant qu'ils ne visaient pas au démembrement de la France, mais seulement au rétablissement de l'autorité du roi; l'autre, des princes, proclamant qu'ils exigeaient la sûreté de la famille royale, du clergé et de la noblesse, le maintien de la religion catholique, le rétablissement de l'ordre, la conservation des propriétés; ce deuxième manifeste devait être de ton modéré, afin de ne point exciter la population, mais les princes, qui représentaient la couche féo-

dale la plus contre-révolutionnaire et qui voulaient être rétablis non seulement dans leurs titres et leurs propriétés, mais aussi dans tout ce qui tenait à la féodalité, ne l'entendaient point ainsi et reçurent mal Mallet du Pan, dont la mission échoua; n'avait-il pas osé déclarer que la France ne voulait plus de l'ancien régime!

Dès le 26 juin, le roi de Prusse lança un manifeste, relativement bénin et qui mettait en relief la solidarité contre-révolutionnaire des trônes :

Il est un but des armements du roi, digne des vues sages et bienfaisantes des cours alliées. Il tend à prévenir les maux incalculables qui pourraient résulter encore pour la France, pour l'Europe, pour l'humanité entière, de ce funeste esprit d'insubordination générale, de subversion de tous les pouvoirs, de licence et d'anarchie. Il n'est aucune puissance intéressée au maintien de l'équilibre de l'Europe, à laquelle il puisse être indifférent de voir le royaume de France livré plus longtemps aux agitations intérieures et aux horreurs du désordre. Faire cesser l'anarchie en France, y rétablir pour cet effet un pouvoir légal sur les bases essentielles d'une forme monarchique, assurer par là même les autres gouvernements contre les attentats d'une troupe frénétique, tel est le grand objet que le roi, conjointement avec son allié se propose.

Les princes, eux, voulurent que leur manifeste inspirât la terreur; ils étaient en cela d'accord avec Fersen qui, le 28 juillet, écrivit à la reine ;



Nous avons insisté pour que le manifeste soit menaçant, surtout en ce qui regarde la responsabilité sur les familles royales, qu'il n'y soit jamais question de constitution ou de gouvernement.

Le même jour, dans un autre billet, il lui mandait :

Je reçois dans ce moment la déclaration de M. de Brunswick; elle est fort bien : c'est celle de M. de Limon et c'est lui qui me l'envoie<sup>1</sup>.

Le général prussien n'avait d'ailleurs signé (25 juillet) qu'à contre-cœur ce manifeste, dont voici quelques passages :

Les habitants des villes, bourgs et villages qui essaieraient de se défendre contre les troupes de Leurs Majestés Impériale et Royale seront punis sur-le-champ, suivant la rigueur du droit de la guerre et leurs maisons seront démolies ou brûlées.

Les gardes nationales « pris les armes à la main seront traités en ennemis et punis comme rebelles à leur roi ».

Paris était menacé d'« une exécution militaire et d'une subversion totale » au cas où il serait fait au roi ou à sa famille la « moindre violence ».

C'était prêcher une totale contre-révolution, et cela, malgré toutes les dénégations exté-

---

1. Geoffroy de Limon, émigré, était un ancien intendant du comte de Provence. Voici à son sujet une opinion de Fersen. (*Papiers*, t. II, p. 16.) « Le Limon est un gueux, mais il faut le ménager et s'en servir, sans y avoir confiance. »

rieures, était conforme aux instructions données par le roi à Mallet du Pan : la différence était dans le ton seul, dans la forme et non point dans le fond, dans la pensée.

N'imposer ni ne proposer aucun système de gouvernement, mais déclarer qu'on s'arme pour le rétablissement de la monarchie et de l'autorité royale légitime, telle que S.M. entend elle-même la circonscrire. Déclarer encore et avec force à l'Assemblée, aux corps administratifs, aux ministres, aux municipalités, aux individus qu'on les rendra personnellement responsables dans leurs corps et biens, de tous les attentats commis contre la personne du roi, contre celle de la reine et de leur famille, contre les vies et propriétés de tous les citoyens quelconques.

Le manifeste fut bientôt connu à Paris, où la situation était tendue; le roi inquiet, attendit une semaine avant d'en faire l'objet d'un message à l'Assemblée et dans ce message, il osa en mettre en doute l'authenticité. Les journaux royalistes parlaient impudemment des préparatifs des alliés dans un style qui rappelait celui de Limon (*Journal royaliste*, 8-7-92) :

J'apprends que 30.000 Prussiens sont décidément arrivés à Coblençe. Quelque temps encore et la France offrira un grand spectacle; elle se réveillera et jettera je ne sais où les insectes qui la déshonorent. (*Journal royaliste*, 14-7-92.)

De Luxembourg. Notre garnison est augmentée de 9.000 hommes<sup>1</sup>. Un jacobin qui vient

---

1. Mallet du Pan, monarchien, avait dévoilé ces gasconnades dans le *Mercure de France* dès le 17-4-

d'être découvert a été fusillé sur-le-champ.

(*La Rocambole*, 18-7-92.)

L'armée des émigrés est supérieurement bien équipée et approvisionnée. En contemplant la guerre que ces vertueux Français préparent aux factieux révolutionnaires, on croit voir la milice céleste armée pour précipiter les anges rebelles dans l'abîme du Tartare.

Faut-il rappeler qu'alors était ministre de la Guerre d'Abancourt, neveu de Calonne, qu'à Rouen et en de nombreuses villes, royalistes et feuillants se rapprochaient.

Les Girondins Vergniaud, Guadet, Gensonné, qui aspiraient à remplacer les ministres feuillants, à ressaisir le pouvoir, étaient entrés en relations avec le roi par l'intermédiaire d'un rival de David, le peintre Boze, et du valet de chambre du roi, Thierry de La Ville d'Avray; ils présentèrent à Louis XVI un programme bénin « pour rappeler la confiance » : formation d'un cabinet « bien patriote », envoi à l'armée des chevaux et armes des gardes du corps, publication des comptes de la liste civile, retrait d'emploi à La Fayette, etc., ce programme ne leur valut qu'un dédaigneux refus. De nouveau, les Girondins attaquèrent

---

92 : « On a calculé que si toutes les troupes autrichiennes, prussiennes, sardes, suédoises, russes, suisses, impériales, hollandaises, qui ont marché dans le *Journal général* de l'abbé de Fontenay, fussent arrivées à leur destination, la France serait attaquée en ce moment par 9.100.000 soldats contre-révolutionnaires. »

durement Robespierre et les républicains, dont Brissot disait le 25 juillet :

S'il existe des hommes qui tendent à établir à présent la République sur les débris de la Constitution, le glaive de la loi doit frapper sur eux comme sur les amis actifs des deux Chambres et les contre-révolutionnaires de Coblençe.

Les Girondins étaient alors nettement anti-républicains. Garat qui les connut bien et qui, au début de la Convention, fut ministre de l'Intérieur, nota à ce sujet dans ses *Mémoires* (II, p. 33) :

Celui qui écrit ces *Mémoires* sait très positivement et il affirme que cinq ou six jours avant la nuit du 10 août où le château des Tuileries et le trône furent foudroyés, les deux hommes de cette députation (girondine) qui pouvaient le plus la diriger, soupçonnaient à peine qu'il y avait quelques vues de République dans la Législative et qu'à ce soupçon qu'ils venaient de concevoir pour la première fois, ils frémissaient d'indignation et de colère, comme des hommes de bien qu'on veut rendre complices d'un grand attentat.

Mais Robespierre était à la tête du mouvement démocratique et n'entendait point que ce mouvement fût freiné ou dévié; il soutenait les pétitions demandant la déchéance du roi et le remplacement de la Législative qui refusait de poursuivre La Fayette. Pour mener à bien la révolution bourgeoise, ce révolutionnaire petit-bourgeois faisait appel au peuple contre une fraction importante de la

bourgeoisie. Robespierre dénonça aussi une nouvelle tentative de La Fayette pour faire fuir le roi; il ignora un projet semblable d'Abancourt, mais Louis XVI écarta tous ces plans, confiant dans les promesses de l'étranger et dans les menées de Bertrand de Molleville, qui disposait à cet effet d'un million provenant de la liste civile; le ministre de l'Intérieur, Terrier du Moncel disposait d'une somme égale. Danton<sup>1</sup>, Fabre d'Eglantine et autres corrompus en profitèrent; Fabre demanda 3 millions pour acheter les canonniers de Paris.

Le directoire secret d'insurrection rendit inefficaces toutes ces menées en préparant et en déclenchant, avec l'aide des fédérés marseillais qui étaient entrés à Paris dans la nuit

---

1. Il y a un cas Danton. Dès le 29-11-89, notre ambassadeur à Londres, La Luzerne, prévint le ministre des Affaires étrangères Montmorin que Danton, qui était encore inconnu, et qu'il prit même pour un Anglais, était un des agents « les plus particuliers du gouvernement anglais ».

Le 6 août 92, Danton était à Arcis. Il revint à Paris le 9 et n'agit pas. La Fayette (*Mémoires*, t. III, p. 376), l'accuse de s'être laissé acheter par la reine : « La confiance de la reine venait de ce qu'elle croyait pouvoir compter sur Danton à qui elle avait fait remettre 50.000 écus, peu de temps avant ces terribles journées. » Madame Roland, dans ses *Mémoires*, raconte que Danton était continuellement dans les bureaux de la guerre pour « faire placer aux armées des gens de son bord, pour donner à ses amis une part dans les fournitures et les marchés, pour augmenter son crédit et se former une fraction ». (*Mémoires*, t. II, p. 29.)

du 3 au 4, la manifestation du 10 août qui fut sanglante par suite de la résistance des gentilshommes et des Suisses, à qui l'on avait fait boire beaucoup d'eau-de-vie; de nombreux nobles, d'anciens officiers étaient venus de province pour protéger le roi et sa suite, entre autres Bonchamps, de Lescure, Charette, d'Autichamps, la Rochejacquelein, les futurs chefs de la Vendée<sup>1</sup>. Le roi se réfugia à l'Assemblée qui, voyant victorieuse la Commune insurrectionnelle, vota la suspension de Louis XVI et décida la convocation d'une Convention. Le monarque fut conduit à la prison du Temple. Cette journée, triomphe des Montagnards et œuvre des citoyens passifs, marque la fin de la monarchie. C'était aussi la défaite des Feuillants et un rude coup porté aux Girondins et à La Fayette qui, comme au lendemain du 20 Juin, voulut résister en s'appuyant sur le département des Ardennes et ses troupes, mais celles-ci dans leur grande

---

1. « Loin de craindre une insurrection, elle [la cour] espérait en profiter pour se rendre maîtresse de Paris.

» La cour attendait l'attaque avec une sécurité étonnante; elle croyait s'être assurée de la majeure et de la plus saine partie de la garde nationale. Mandat, qui la commandait, était dans ses intérêts; on avait réuni au château 1.200 suisses, hommes sûrs, auxquels s'étaient joints, sous le même uniforme, plusieurs jeunes gens de la Garde (licenciés) du Roi. Six cents personnes, la plupart officiers retirés, gardaient les appartements. »

(Marquis de FERRIÈRES, t. III, p. 179.)

majorité ne le suivirent pas. Il déserta alors le 19 août<sup>1</sup> avec Alexandre Lameth, de la Tour-Maubourg et son état-major, laissant 23.000 hommes presque sans généraux et sans cadres supérieurs; le baron de Dietrich, maire de Strasbourg, chez qui Rouget de Lisle avait chanté le *Chant de l'armée du Rhin*, la future *Marseillaise*, et qui, depuis longtemps déjà, avait sévi contre les Jacobins d'Alsace, suivit cet exemple<sup>2</sup>.

Les Girondins manœuvrèrent également si

---

1. Un fait qui doit être noté ici montre combien, en période révolutionnaire, l'évolution des individus est rapide : De Dietrich avait passé pour un révolutionnaire fougueux; aussi le tribunal d'Ettenheim en Brisgau, poussé par le cardinal de Rohan et les émigrés, l'avait-il cité devant lui en 1791 pour avoir provoqué à l'assassinat de Condé, d'Artois, de Bouillé lors d'une séance des Amis de la Constitution à Strasbourg. Ce fait est important aussi en ce sens qu'il montre que les émigrés reconnaissaient juridiquement la subordination de la capitale de l'Alsace à l'Empire. Or, un ami de Dietrich, Schœll, substitut au procureur général, qui n'émigra qu'en janvier 1793, assista en 1815 au congrès de Vienne en qualité de conseiller prussien; il intrigua pour l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne. Toutes les contre-révolutions se rejoignaient.

2. Dans l'émigration, La Fayette n'intrigua que très peu; à vrai dire, les monarchistes purs le haïssaient; Burke le traita ainsi : « Cessez de l'appeler l'illustre exilé. Dites plutôt le rebut des nations qui, manquant de talent pour diriger et maîtriser la tempête qu'il avait tant contribué lui-même à exciter, s'est soustrait en fuyant lâchement. » Sous la Restauration, La Fayette toucha 450.682 livres sur le milliard des émigrés.

l'on en croit Tilly, ancien page de la reine, qui écrit dans ses *Mémoires* (ch. XXVI) :

Vergniaud... qui fut le plus grand acteur des assemblées... avait un souverain mépris pour toutes les factions, et peut-être pour celle à laquelle il appartenait plus que pour aucune autre; mais son indifférence, sa vanité et son goût pour la tribune serraient les liens qui l'attachaient à son parti. Il aurait préféré le repos et vingt mille livres de rente<sup>1</sup> à ce bruit et à ce sang. Il le disait, il le pensait sans doute.

Le 11 août 92, Tilly rencontra Vergniaud et lui demanda de faire adopter la mesure de l'abdication du roi et le décret qui autoriserait roi et reine à se retirer hors du royaume.

*Je n'en suis plus le maître, répondit-il, le temps est passé<sup>2</sup>.*

Le 12 août, la Commune supprima des journaux contre-révolutionnaires et il fut interdit d'entrer ou de sortir de Paris sans passeport. Le 15 août, la Législative décréta que les familles des émigrés seraient traitées en otages et que leurs biens seraient confisqués. Le 20 août fut pris un décret envoyant aux ar-

---

1. Note de TILLY : « J'ai été autorisé par M. de La Porte à lui offrir mieux que cela. »

2. Après le 10 Août, Tilly craignit d'être arrêté : « L'abbé d'Espagnac, que je rencontrai chez un de nos amis, me conseilla de voir Danton; il me proposa de m'y accompagner... Il [Danton] me promit enfin la vie; il était de bonne foi. » (*Id.*) (Soulligné par Tilly.)



mées des commissaires ayant le pouvoir de destituer ou même de mettre en état d'arrestation les officiers. Le 23 août, l'Angleterre, imitant l'Espagne et Venise, rappela son ambassadeur.

La journée du 10 Août mit aussi fin au complot fomenté par un noble, La Rouerie, complot qui constitue une préfiguration de l'insurrection vendéenne de 93.

La Rouerie était un ancien volontaire de la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis; dès le début de 90, il songea à un soulèvement et se lia à des parents, des amis; en mai 91, il fit un premier séjour à Coblençe où il établit tout un plan de conjuration avec commissaires, organisation militaire, etc.; en juin, il obtint du comte d'Artois des pouvoirs que confirma le comte de Provence en octobre. Le chevalier de Tinténiaç lui servait d'agent de liaison avec les émigrés établis à Jersey et en Angleterre. La Rouerie, comme les organisateurs de Jalès avec qui il était en rapports, cachait son but; il recrutait non seulement des nobles, mais aussi des vagabonds, des faux-sauniers, et pensait à une guerre de partisans, en utilisant le terrain, les champs clos de haies, les chemins creux.

La Rouerie, réduit à la vie clandestine dès le mois de mai 92, voulait s'emparer de Saint-Malo où de nombreuses munitions étaient stockées, et soulever la Bretagne au moment

où les Prussiens arriveraient à Châlons-sur-Marne, puis marcher sur Paris; il disposait de 6.600 fusils et de 4 canons. Le projet, qui n'avait que peu de fond, était soutenu par Calonne, qui envoya à La Rouerie un peu d'argent. Ce complot fut dénoncé à Danton par le médecin Latouche-Cheftel, délégué par le noble breton à Coblençe; Danton, en cette affaire, semble avoir une fois de plus adopté une attitude équivoque; il laissa se développer la conjuration et ne la dénonça que lorsqu'il fut sûr de son échec. La Rouerie mourut de maladie le 30-1-93.



Quand il reçut la nouvelle du 10 Août, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume donna l'ordre de marcher sur Paris. Les préparatifs avaient été longs à faire et dans ces préparatifs les émigrés jouèrent un grand rôle; ils demandaient quelle place leur était réservée; pour Bouillé, une seule était possible : à l'avant-garde.

A la tête de l'armée prussienne était Brunswick, neveu du grand Frédéric, franc-maçon; on le considérait en France comme un philosophe; il avait chez nous de nombreux partisans : non seulement les royalistes purs, mais aussi les tenants d'une alliance avec la Prusse. Au début de l'année 92, le ministre Narbonne lui avait proposé, par l'intermédiaire du jeune

général de Custine, porteur d'une lettre de créance de Louis XVI, de se mettre à la tête de la France et de ses armées pour « contenir » la Révolution. A la conférence de Sans-Souci, le 12 mai, Brunswick, sur les conseils de Bouillé, se décida pour une offensive rapide sur Paris par la Lorraine et la Champagne. L'ancien chef de l'armée de Metz, qui avait longtemps intrigué avec le roi de Suède et lui avait proposé entre autres un plan de descente sur Dunkerque, avait révélé aux Prussiens que les trois places de Longwy, Verdun et Sedan étaient très mauvaises et ne pouvaient guère résister.

J'indiquai [lors de la Conférence de Magdebourg le 27 mai où le roi de Prusse l'avait convié], la Champagne comme la partie la plus faible de la frontière, et l'attaque par Longwy, Sedan et Verdun comme la plus facile; ces places étant très mauvaises et cependant les seules qui couvrirent cette partie du royaume d'où l'on pouvait marcher sur Paris... J'indiquai la Haute-Alsace comme une des parties les plus faibles de la frontière. (*Mémoires de BOUILLÉ*, chap. XIV.)

Bouillé, qui disait :

Je réponds de la prise de toutes les forteresses, car j'en ai toutes les clés dans ma poche<sup>1</sup>,

---

1. Bouillé n'était pas seul à parler ainsi : « Des troupes, ajouta-t-il [l'évêque d'Uzès], abandonnées par leurs officiers, dépourvues d'instruction et livrées à l'indiscipline, ne tiendront pas la campagne en présence de la plus redoutable armée de l'Europe. Les places fortes pourront donner aux révolution-

discuta aussi de la solde à accorder aux régiments français qui, selon lui, ne manqueraient pas de désertter.

Condé, de son côté, écrivait dès le 26 juin :

Le roi de Prusse est charmant pour nous, il nous promet une place en première ligne.

Brunswick fut proclamé « héros du Rhin », « libérateur de la France », cependant qu'à Paris, quand fut connu le manifeste, le *Correspondant politique* s'écriait : « Puisse un nouvel Homère naître au milieu de ses armées ! » Plus même, Carra, journaliste girondin très populaire, qui, à une séance des Jacobins (4-1-92) avait proposé de donner la couronne au second fils du roi d'Angleterre, le duc d'York, gendre du roi de Prusse, écrivit dans les *Annales patriotiques* du 26 juillet, que Brunswick était

le plus grand guerrier et le plus grand politique de l'Europe. S'il arrive à Paris, je gage que sa première démarche sera de venir aux Jacobins et de coiffer le bonnet rouge... Il ne lui manquerait qu'une couronne pour être, je ne dis pas le plus grand des rois, mais le restaurateur de la liberté de l'Europe.

#### Lâcheté et trahison.

Dans la suite du roi de Prusse, le comte de Caraman et Breteuil représentaient Louis

---

naires une hardiesse qui amènera des sièges. Dans ce cas, les émigrés seront jaloux de monter à la brèche avec les grenadiers. » (*Mémoires* de A. Dampmartin, maréchal de camp, t. XXXIII, p. 288.)

XVI; le marquis de Lambert, le comte de Provence, et le baron de Roll, le comte d'Artois. Brunswick, mis en garde par Mallet du Pan, ne partageait pas l'optimisme facile et vain des émigrés. Il leur promet qu'ils participeraient à la guerre, mais que seuls les alliés « jugeraient à propos de décider sur leurs opérations ». Vienne ne tenait pas non plus à la collaboration étroite des gens de Coblençe car la guerre visait en fait deux buts : la contre-révolution, certes, mais aussi le démembrement de la France, tous les services se paient, même dans le domaine contre-révolutionnaire.

On pouvait craindre également les excès des nobles désireux de se venger; le 23 juillet 92, Lombard, secrétaire du roi de Prusse, écrivait à ce sujet :

Leurs propos [des émigrés] sont atroces; si on voulait abandonner leurs concitoyens à la vengeance, la France ne serait bientôt plus qu'un affreux cimetièrè.

Du 19 au 21 juillet, le roi de Prusse et l'empereur se rencontrèrent à Mayence; plus de 50 princes étaient présents et tous, dans la joie, prétendaient qu'on allait chasser à coups de fouets une armée de sans-culottes, de déguenillés : 5.000 émigrés avec Condé furent incorporés dans l'armée autrichienne du prince Esterhazy; 4.000 avec le duc de Bourbon dans l'armée du duc de Saxe desti-

née à opérer dans les Pays-Bas; 10.000 avec les princes dans l'armée prussienne de Brunswick, sous les ordres des maréchaux de Broglie et de Castries; ce dernier corps comprenait la maison du roi, les brigades d'officiers émigrés, les coalitions provinciales et trois régiments de ligne (hussards de Saxe, Royal-Allemand, Berwick - Infanterie). Les états-majors étaient, bien entendu, très étoffés : 120 aides de camp, 70 officiers, auxquels il faut ajouter les 350 aides de camp placés près des généraux non affectés aux brigades. Passés en revue à Brisgau le 26 juillet par le roi de Prusse, les émigrés crièrent : « Vive le roi! Vivent les Alliés! A bas les Jacobins! ». Ces cris n'étaient point désintéressés; les princes, sous caution du prince de Nassau, venaient de recevoir 800.000 francs du monarque berlinois. Dans les corps d'émigrés, il y avait le plus souvent deux domestiques pour un soldat : les bagages étaient nombreux; y figuraient les deux presses à faux assignats<sup>1</sup>

---

1. Ces faux assignats avaient cours forcé parmi les émigrés; surtout on les passait en France. Les princes en interdirent la fabrication en novembre, mais les émigrés continuèrent à en imprimer à Londres où le gouvernement les soutint, en Suisse, en Allemagne. De Puisoye, dans ses *Mémoires* (t. III, p. 376), justifia ainsi cette pratique : « Le propriétaire légitime peut reprendre son bien où il le trouve. Il peut engager sa propriété aux mains des ravisseurs. » La fausse monnaie gênait parfois les émigrés eux-mêmes; ainsi le marquis de Vienne, chargé des affaires des princes, écrivait de Luxembourg le 29

de Calonne, que vit Goethe, sans parler des fourgons de comestibles et des nombreuses cuisines; femmes et maîtresses étaient prêtes à suivre en des carrosses de louage puisque la campagne serait facile et ne durerait que trois semaines <sup>1</sup>.

Le 8 août, les princes lancèrent un nouveau manifeste invitant les troupes à revenir à leur ancienne fidélité envers le souverain légitime, à imiter leurs officiers et à se joindre

---

septembre 92 au comte de Morson, chambellan du roi de Prusse : « Envoyez-moi des louis; on ne peut trouver ici à changer des assignats; vous savez pourquoi, parce qu'ils sont faux, provenant de la fabrique de M. de Calonne. »

L'émission de faux billets contribuait à la baisse des assignats, à laquelle contribuait aussi l'exode des métaux précieux : monnaie, vaisselle, bijoux, etc., emportés par les émigrés.

« Deux sortes d'ennemis sont ouvertement conjurés contre elle [la nation] et l'attaquent de concert par deux moyens différents. Les uns ont songé à ruiner les ressources et à diminuer les forces de la nation; ils l'ont fuie, ils ont emporté avec eux le numéraire qu'ils possédaient presque seuls, grâce aux dilapidations d'un régime abusif... »

(Adresse du conseil général du département au roi, 23-12-91.)

1. Par contre, les troupes composées de nobles provinciaux vivaient le plus souvent d'une façon misérable : « Auprès de notre camp indigent et obscur, en existait un autre brillant et riche. A l'état-major, on ne voyait que fourgons remplis de comestibles, on n'apercevait que cuisiniers, valets, aides de camp. Rien ne représentait mieux la cour et la province, la monarchie expirante à Versailles et la monarchie mourante dans les bruyères de Du Guesclin. » (CHATEAUBRIAND : *Mémoires d'outre-tombe.*)

à l'armée des émigrés. Ils invitaient aussi les gouverneurs de villes et de forteresses à en ouvrir les portes sous peine d'être poursuivis pour désobéissance à l'autorité royale. Condé, de son côté, envoyait des billets pour déboucher les officiers encore fidèles; il leur promettait le maintien de leurs grades s'ils désertaient en entraînant des hommes. Un certain nombre d'officiers passèrent à l'ennemi, ainsi que les maréchaux de camp Lefort, du Rouvre, etc.

\*  
\*\*

Le 19 août, les Prussiens entrèrent en France avec 80.000 hommes. Ils croyaient trouver une population tout entière hostile à la Révolution. Dès le 20, Longwy fut investie par les Prussiens et les Autrichiens; la place n'était défendue que par le 34<sup>e</sup> de ligne et quelques bataillons de volontaires; le gouverneur Lavergne de Champborier, lieutenant colonel de l'armée royale, manquait d'énergie et comptait parmi les émigrés des parents et des amis; l'un d'eux, d'Arblade, ancien officier de l'armée royale, lui avait écrit (*Histoire parlementaire*, t. XII, p. 231) :

Tu ne balanceras pas sans doute entre le parti de la cause du roi ou d'être le stipendié de Pétion... Je suis chargé de la part du roi et du duc de Brunswick de te déclarer que ton zèle ne restera pas sans récompense.



Dans la nuit du 21 au 22, la ville fut bombardée, la bourgeoisie apeurée demanda au commandant de signer la capitulation, avis partagé par la majorité du conseil de défense; le 23, la garnison désarmée quitta la place, après avoir prêté le serment de ne pas servir contre les alliés. Les Prussiens laissèrent Lavergne en liberté. Les soldats de Longwy, malgré toutes les tentatives de débauchage, malgré toutes les séductions, restèrent fidèles à la Révolution. Désespéré par la capitulation, le colonel Legrand, du 34<sup>e</sup> de ligne, se donna la mort.

Le 29, les Prussiens reprirent leur marche en avant, vers Verdun, au milieu d'une population hostile; les émigrés servaient d'éclaireurs et d'espions. Les Prussiens arrivèrent sous les murs de Verdun le 30.

\*\*

Presque en même temps que la nouvelle de la capitulation de Longwy, arrivait à Paris celle d'un soulèvement royaliste dans le canton de Châtillon-sur-Sèvre, en Vendée, celui de Baudry d'Asson qui tenta une marche sur Bressuire du 20 au 24 août. Les habitants de la ville résistèrent héroïquement; le 24, Baudry d'Asson « commandant la force armée actuellement à La Forêt » et qui, comme Du Saillant et La Rouerie, agissait au nom du roi, ordonna

à tous les hommes valides d'apporter les armes et munitions de guerre qu'ils ont devers eux, sous peine d'être punis selon la rigueur des lois militaires.

Depuis le 10 août, la Commune de Paris voulait que fût formé un tribunal spécial, chargé de juger les crimes de contre-révolution et composé de juges et de jurés élus par les sections parisiennes; ce tribunal fut créé le 17 août, mais dans les départements, les Girondins suscitaient des protestations contre la Commune. Devant l'avance des Prussiens, ils préparaient, Roland et Servan en tête, l'évacuation de la capitale, mesure à laquelle s'opposa Danton, lié à des royalistes et sûr de l'avenir, quel qu'il fût.

Le 2 septembre, les Parisiens apprirent le siège de Verdun, la dernière place forte qui arrêtait les ennemis en marche sur la capitale. L'opinion était exaspérée par les défaites comme par les trahisons et l'impunité des traîtres. La haute cour d'Orléans, qui devait juger les crimes de lèse-nation, s'était montrée lente, « modérée », inefficace. Le Girondin Gensonné, lui-même, avouait dans un rapport en date du 25 août : « Le long intervalle qui s'écoule entre l'accusation et le jugement donne l'espérance de l'impunité. » Quant au Tribunal extraordinaire formé le 17 août, il n'avait encore condamné à mort que trois agents royalistes : Collenot d'An-

gremont, chef du bureau militaire à l'hôtel de ville qui, le 10 août, avait organisé des brigades secrètes; Laporte, intendant de la liste civile, qui avait subventionné des journaux royalistes et feuillants (ainsi : 10.000 livres au *Logographe* de Lameth) et fait imprimer les placards des émigrés et des placards antijacobins; de Rozoy, de la *Gazette de Paris*, qui avait conspiré. La foule, irritée par les défaites en lesquelles elle voyait non sans raison une conséquence de la trahison, connaissait par les affiches de Fabre d'Eglantine *Compte rendu au peuple souverain*, quelques-uns des agissements du roi et de la cour; elle suivit les conseils de Marat, mais rendit sommairement, trop sommairement la justice : ce furent les regrettables massacres de Septembre, qui ensanglantèrent les prisons des Carmes, de l'Abbaye, de la Conciergerie, de la Force, du Châtelet, de Bicêtre, etc. Il y eut environ 1.200 victimes, les 2, 3, 4 septembre, parmi lesquelles 150 Suisses du 10 Août, 150 royalistes, 300 prêtres réfractaires suspects (un décret du 26 août avait donné aux réfractaires un délai de quinze jours pour quitter la France); les autres victimes étaient des condamnés de droit commun. Il faut remarquer que ces massacres ne furent pas l'œuvre d'un comité « clandestin », que, sauf à la Force et à l'Abbaye

(350 victimes), la Commune ne joua aucun rôle et que Marat les désapprouva.

Exprimant l'opinion générale, M<sup>me</sup> Julien de la Drôme écrivait, le 2 septembre, à son mari, un ardent Montagnard :

Le peuple est levé, le peuple terrible dans sa fureur juge les crimes de trois ans des plus lâches trahisons. La fureur martiale qui a saisi tous les Parisiens est un prodige. Des pères de famille, des bourgeois, des troupes, des sans-culottes, tout part. Le peuple a dit : nous laissons dans nos foyers nos femmes, nos enfants au milieu de nos ennemis, purgeons la terre de la liberté.

Dans les départements, des suspects furent aussi massacrés, mais en nombre plus faible. Cette crise révolutionnaire s'accompagna d'un mouvement contre les accapareurs, pour la taxation et les réquisitions des denrées, à la colère des Girondins, qui ne voulaient souffrir aucune atteinte au droit de propriété.

\*  
\*\*

Pendant ce temps, les Prussiens étaient devant Verdun; la place était défendue par quatre bataillons de volontaires et des dépôts de régiments, et gouvernée par Beaurepaire, ancien lieutenant de cavalerie (officier de fortune), et lieutenant colonel des volontaires de la Mayenne; Beaurepaire était assisté au conseil de défense par des royalistes : Ribière, Pichon, commissaire des guerres qui, plus tard, se vanta d'avoir mis en œuvre tous les

moyens propres à faire capituler la ville, le capitaine Bousmard, ingénieur, ancien député de la noblesse de Bar-le-Duc, qui passa au service des Prussiens et défendit en 1807 Dantzig contre le maréchal Lefebvre. Les batteries prussiennes furent installées par deux officiers transfuges : M. le baron de Pouilly et M. de Turpin, qui connaissaient fort bien la place. La bourgeoisie de la ville comprenait des parents et des amis d'émigrés; quant à la municipalité, pour la caractériser, il suffit de noter qu'elle avait protesté contre la journée du 10 Août. Le 1<sup>er</sup> septembre, des bourgeois et des membres de la municipalité manifestèrent pour qu'on capitulât; les royalistes du conseil de défense les appuyèrent. Dans la nuit du 2, Beaurepaire, pour ne point se rendre se suicida, à moins que, hypothèse beaucoup plus vraisemblable, il n'ait été assassiné par des monarchistes verdunois. La place capitula comme Longwy, selon les exigences de Brunswick, pour que « soient rétablis l'ordre et la justice et que les rebelles soient réduits, sous l'obéissance du roi légitime ». Les royalistes illuminèrent, arborèrent la cocarde blanche; le 4, quelques Verdunoises se rendirent au camp prussien de Glorieux, comme en partie de plaisir; elles offrirent des dragées à Frédéric-Guillaume<sup>1</sup>. Fêtes,

---

1. La Convention déclara « traîtres à la patrie et hors-la-loi tous les Français ayant accepté des fonc-

bals, banquets, festins se succédèrent. Le peuple, lui, se montra hostile aux envahisseurs. Le ferblantier Pierrot disait à l'officier prussien qu'il logeait et qui lui parlait du rétablissement de Louis XVI :

Jamais la France ne redeviendra un pays d'esclaves... Sachez-le bien; il lui est tout aussi impossible [au roi de Prusse] de restaurer Louis XVI que de régner sur la France...

Le 3 septembre, les Prussiens guidés par des Français, en particulier par le maire de Rouvrois, Contant, entrèrent à Saint-Mihiel, où les royalistes les accueillirent avec enthousiasme.

Les bons de réquisition étaient libellés au nom de Louis XVI; les émigrés maltrahaient les paysans, rétablissaient les anciens impôts et ne pensaient qu'à piller; déjà, selon Fersen, ils avaient ravagé le pays de Trèves.

Les municipalités et les conseils de districts furent épurés : les prêtres assermentés chassés, les réfractaires rappelés; les patriotes emprisonnés, mais même un émigré relativement modéré, comme Mallet du Pan, se plaignait de la «*pernicieuse miséricorde*» des Prussiens. Breteuil aurait voulu qu'on châtiât très durement Varennes, où le roi avait

---

tions publiques dans les territoires envahis». Des arrestations furent opérées à Verdun, mais la procédure du jugement ne fut engagée que le 11-11-93. Le 17 floréal, 33 inculpés montèrent à l'échafaud.

été arrêté. Dans ses *Souvenirs* (p. 45), le comte de Contades avoua que :

La plupart des émigrés voulaient condamner à mort, en rentrant en France, tout ce qui y était resté.

D'autres ne pensaient qu'à épargner les femmes et les enfants, à mettre le feu aux villes, « car des déserts sont préférables à des peuples de révoltés ».

Calonne fut nommé gouverneur général civil des territoires reconquis,

ministre d'Etat chargé par les princes français, frères du roi, de faire vérifier l'état des recettes et recouvrements du roi.

Le 26 août, le comte de Provence passa à Longwy où la municipalité, contrainte de le saluer, ne lui adressa aucun compliment; il se rendit à Verdun, ainsi que Breteuil, qui représentait le roi; c'est dans cette ville que, le 12 ou le 13 septembre, arriva un message de Louis XVI acceptant que Monsieur prît le titre de régent, mais les manœuvres de Breteuil<sup>1</sup> empêchèrent que Vienne et Berlin acceptassent; d'ailleurs Prusse et Autriche voulaient annexer au moins en partie le terrain conquis, et Calonne disgracié partit pour l'Angleterre.

---

1. Breteuil était suspect aux princes. « Les agents de Breteuil sont habiles à brouiller, à exciter, à empêcher, ils ne font rien, mais ils misent à qui veut faire : tel est le troupeau de boucs dont il est le plus puant bouc. » (VAUDREUIL à Antraigues, 2-7-92.)

Depuis le 29 août, l'armée autrichienne avec l'infanterie des émigrés — la cavalerie sous de Castries avait été mise dans l'armée de Brunswick — assiégeait Thionville, défendue par le 103<sup>e</sup> régiment d'infanterie et 5 bataillons de volontaires; le gouverneur de la place, de Wimpfen, ancien colonel du régiment de Bouillon et ancien constituant, était royaliste et le juif Godchaux lui servait d'agent de liaison avec le comte d'Artois. S'il n'y eut pas trahison, c'est grâce à la conduite de la garnison et de la population, c'est aussi parce que le comte d'Artois négligea de confirmer au gouverneur qu'il garderait son grade dans l'armée des émigrés.

La ville bombardée par des pièces qu'on fit venir de Luxembourg sur la demande des émigrés (lettre de M. de M. au prince de Hohenlohe, 6 sept. 92), ne se rendit pas malgré les sommations faites au nom des princes avec menaces d'exécution militaire; le 16 octobre, lors de la retraite générale, le siège au cours duquel Châteaubriand avait été blessé dans les rangs royalistes, fut levé.

L'objet des princes, dit une note provenant de l'état-major du prince de Condé, était de s'emparer de Thionville; on les avait imprudemment flattés qu'à leur arrivée, ils verraient tout tomber à leurs pieds : ils firent sommer la place qui répondit fièrement... Il fut résolu (après une conférence du maréchal de Castries avec le prince de Hohenlohe) que, durant la nuit du 4 au 5 septembre, le général Wallis tenterait



de brûler la ville par une canonnade de cinq mortiers et de quatorze pièces de canons.

Tout cela en vain, et pourtant quelle vengeance méditaient les émigrés! L'un d'eux (*Correspondance générale des émigrés ou les émigrés peints par eux-mêmes*, lettre adressée à M. de Malvoisin), écrivait :

Ce qui me fâche fort, c'est que nous resterons ici jusqu'à la prise de Thionville. On dit qu'il s'y trouve 1.500 Marseillais; j'espère bien qu'ils seront fusillés et pendus. Voilà ce qu'on appelle les petites gaietés indispensables.



Cependant, après la reddition de Verdun, les émigrés allaient répétant qu'ils seraient à Paris le 10 octobre, mais d'autres opinions plus réalistes commençaient à se faire jour : dans une lettre trouvée sur le jeune prince de Ligne, tué le 14 septembre, on lit :

Nous commençons à être las de cette guerre où MM. les émigrés nous promettaient plus de beurre que de pain, mais nous avons à combattre des troupes de ligne dont aucune ne déserte, des troupes nationales qui résistent; tous les paysans, qui sont armés ou tirent contre nous ou nous assassinent quand ils trouvent un homme seul et endormi dans une maison.

La résistance nationale, malgré les trahisons, était un fait et cette résistance avait un fondement matériel : suppression des droits féodaux, vente des biens nationaux, instau-

ration d'un nouveau régime politique. Laukhart écrit dans la partie de ses *Mémoires* relative à l'entrée des Prussiens en Champagne :

J'ai conversé à plusieurs reprises avec des Lorrains, et j'ai été heureux d'apprendre qu'à tous les points de vue ils devaient beaucoup à la Révolution. Ils me disaient que les impôts écrasants qui pesaient autrefois sur eux étaient supprimés, qu'ils pouvaient maintenant penser, travailler, s'entr'aider librement, jouir en paix de la vie et du fruit de leur labeur et faire quelques économies; les nombreux droits sur les articles de consommation étaient abolis, le gros gibier ne dévastait plus leurs champs, bref, ils avaient conscience, maintenant, d'être des hommes et non plus des esclaves à la merci des nobles et des prêtres.

Si l'on veut se renseigner sur une révolution, il ne faut pas s'adresser, à mon avis, aux bourgeois aisés, et encore moins aux commerçants, aux Juifs, aux usuriers, aux savants, aux fonctionnaires payés par l'Etat; il faut surtout se garder d'interroger ces parasites qui ont pris la douce habitude de vivre de l'ancien régime, d'exploiter les préjugés de la nation, ses superstitions et son bien. Ces gens-là ne sauraient donner une idée exacte des transformations qui se sont opérées dans l'Etat, car ils y ont trop perdu eux-mêmes pour apprécier avec équité le bénéfice que la masse en a retiré. C'est au paysan qu'il faut s'adresser, à l'ouvrier qui produit des objets de première nécessité, en un mot à la classe des producteurs et non à celle des consommateurs, et par-dessus tout, dédaigner les récriminations intéressées du prêtre, du courtisan, du coiffeur, de la modiste et autres gens de même acabit.

Le paysan champenois ou lorrain collabo-

rait à la défense, coupait les routes et les chemins, devenait franc-tireur; il faut rappeler ici qu'en août 90, un officier noble de Reine-Cavalerie, M. de Saint-Sauveur, ayant, pour tâter le terrain, lancé le bruit d'une entrée en France des troupes autrichiennes avec la permission du roi, 20.000 paysans s'étaient précipités en armes sur Stenay.

Lombard, secrétaire du roi de Prusse, écrivait de son côté, caractérisant très bien l'état des forces contre-révolutionnaires :

quelques nobles, quelques prêtres et quelques valets qui vivent des uns et des autres n'ont aucune importance.

L'armée prussienne, ravagée par la dysenterie, manquait de pain; les pluies la retardèrent et Brunswick n'attaqua Dumouriez que le 12 septembre; le 20, ce fut Valmy, simple canonnade au point de vue militaire, certes, mais aussi preuve que les sans-culottes, les savetiers pouvaient tenir sous le feu d'une armée réputée la première du monde; les volontaires résistèrent aux cris de « Vive la Nation! » et ils donnèrent la preuve que la nation pouvait se passer de la personne du roi comme elle se passait déjà des institutions monarchiques. A leur grand regret, les émigrés, dont le quartier général était à Somme-Suippes, ne purent participer à la bataille; à ce propos, le comte de Neuilly écrivit dans ses *Souvenirs* :

Nous enrageons de notre inactivité et nous demandions aux princes de nous mener au combat, seuls, sans s'occuper des Prussiens.

Au lendemain de Valmy, des négociations louches s'engagèrent entre Dumouriez, l'ancien agent du « secret du roi » en Pologne (1770) et Brunswick; Dumouriez voulait so-disant séparer la Prusse de l'Autriche et Westermann, au cours de ces négociations, servit l'intermédiaire à Danton.

Dumouriez n'avait-il pas été partisan du roi et de la Constitution? écrivit alors Goethe, très clairvoyant. Ne devait-il pas pour sa propre sûreté et son salut combattre l'état de choses existant? C'eût été un résultat considérable, s'il se fût joint aux alliés pour marcher avec eux sur Paris <sup>1</sup>.

L'heure de la trahison n'avait pas encore sonné malgré Manstein, qui voulut acheter Dumouriez et lui proposa de faire mettre Louis XVI en liberté. Le général Théobald Dillon, royaliste, profita des pourparlers pour trahir les projets de la Convention qui s'était réunie le 20 septembre; des officiers monarchistes restés dans les rangs de l'armée fran-

---

1. Bien entendu, les émigrés n'avaient rien compris à la canonnade de Valmy. Les princes poussaient Brunswick à livrer une nouvelle bataille et le 24 septembre au cours d'un conseil de guerre réuni par le roi de Prusse, après que Brunswick eut pris la parole pour prôner la levée du camp, le maréchal de Castries soutint à nouveau qu'il fallait prendre l'offensive et qu'on pouvait facilement mettre les patriotes en déroute.

çaise l'imitèrent. Les émigrés, de leur côté, auraient voulu que Brunswick attaquât de nouveau<sup>1</sup>, mais le général prussien, qui n'avait vu se réaliser aucune de leurs promesses, de leurs prédictions, se retira le 1<sup>er</sup> octobre après avoir volontairement fait traîner en longueur les conversations. Dumouriez le laissa tranquille et empêcha que ses lieutenants le poursuivent et lui prennent, comme ç'aurait été facile, artillerie et convois; pourtant, dès le 26 septembre, la nouvelle Assemblée avait repoussé toute négociation avec l'ennemi avant l'évacuation totale du territoire.

Verdun fut évacué le 12 octobre. Les émigrés battirent aussi en retraite; un de leurs détachements incendia 200 maisons sur 300 à Voncq, gros village situé près de Vouziers, parce que les officiers municipaux avaient refusé de livrer du pain et des fourrages. La haine des habitants, qui prenaient les bagages, tuaient les trainards ou les faisaient prisonniers, poursuivait les gens de Coblençe; deux nobles bretons furent ainsi fusillés près de Sedan.

Auprès de Stenay, écrit de Contades dans ses *Souvenirs* (80-81), leur arrière-garde [des émigrés] fut attaquée par une troupe de soldats et

---

1. Quant au Girondin Servan, craignant une nouvelle journée révolutionnaire à Paris, il demanda à Dumouriez de battre en retraite et de se porter sur les routes de Châlons et de Reims qui conduisent à Paris.

de paysans armés. Le marquis d'Autichamp qui commandait, défendit de faire quartier et ordonna de mettre le feu à cinq villages suspects placés sur les hauteurs d'où l'on avait tiré.

Dans une lettre datée du 2 octobre, et parue dans le *Moniteur* du 6, les commissaires de la Convention indiquent que :

Cette armée n'a rien laissé subsister dans les lieux qu'elle abandonnait, ni grains pour ensemer les terres, ni chevaux pour les cultiver, ni bestiaux pour fournir à la nourriture des habitants.

Les émigrés reculèrent ainsi jusqu'à Arlon, où la dislocation de leurs corps se fit dans le plus grand désordre et la plus grande précipitation, cependant qu'à Coblençe on croyait encore la victoire proche.

Le roi de Prusse, à les entendre, était devenu l'« opprobre des souverains » et Brunswick « un homme dans la boue » (Breteuil). Contades, dans ses *Mémoires* (72, 74), s'indigne :

On fuit sans s'être battus. Duc de Brunswick, vous avez laissé notre sang se glacer dans nos veines de froid, de misère et de honte. C'est à l'Europe entière que vous en répondrez. Vous avez tenu son sort entre vos mains; votre retraite sans coup férir a ébranlé tous les trônes.

Il est vrai que, de leur côté, les Prussiens détestaient les émigrés en qui ils voyaient, selon un témoin oculaire,

des archi-menteurs qui n'ont fait qu'entasser mensonges sur mensonges... nos pires ennemis.

La « noble armée française commandée par Monseigneur le duc de Bourbon » qui opérait dans les Pays-Bas avec les troupes autrichiennes du duc Albert de Saxe-Teschen (la duchesse de Saxe-Teschen était une sœur de Marie-Antoinette), n'eut pas un meilleur sort; elle avait à Ath son cantonnement principal et comprenait 41 compagnies à pied, 16 escadrons à cheval, de l'artillerie et du génie. L'armée resta trois semaines au camp de Huy, près de Liège, puis fut envoyée sur Marche-en-Famenne.

Nous sommes partis de Huy le 13, écrit le chirurgien Brillouet à son ami Gadolle, pour nous rendre à Marche-en-Famine [en Famenne] par un temps épouvantable. Il fallait voir cette noblesse orgueilleuse dans la crotte, le havresac sur le dos, et camper dans les boues sous de mauvaises tentes en toile claire faite à Liège, à crédit. Une grande partie est vérolée ou galeuse; une autre, composée de vieillards, est accablée de catarrhes et de pituites; une autre, de mauvaises têtes qui, à cause qu'ils ont l'honneur d'être gentilshommes, ne se croient pas faits pour être menés comme des soldats. Personne n'est à sa place, chacun déserte le camp comme il lui semble, pour se jeter dans les maisons. Cette armée traîne avec elle une quantité prodigieuse de bagages dont ces luxurieux ne peuvent se passer à la guerre même et au sein de la plus grande misère. Si jamais elle est attaquée à la surprise par 1.200 hommes seulement, elle sera ou tuée ou faite prisonnière.

Après la victoire des patriotes à Jemmapes (6-11)<sup>1</sup>, la bataille à laquelle les émigrés, « frémissants de rage impuissante » ne purent participer, l'armée de Bourbon marcha sur Bruxelles pour protéger la retraite de la duchesse de Saxe-Teschen, archiduchesse d'Autriche, tâche d'autant plus facile que, malgré Marat, aucune poursuite ne fut engagée, puis elle se replia sur Liège; en traversant Louvain, elle se fit huer par le peuple. A Liège, s'entassaient déjà de nombreux émigrés licenciés de l'armée des princes et sans solde.

Ils sont réduits à un tel dénuement, écrivait le ministre Thugut, dès le 23 octobre 92, qu'ils ne pourront même pas exécuter l'ordre qui les dispersera. Ils se répandront dans les bois, ils infesteront les chemins et si l'on prétendait les expulser à main armée, les Etats voisins refusant de les recevoir, l'on finirait par être forcé de les exterminer.

Seuls, les régiments de cavalerie Royal-Allemand et hussards de Saxe furent conser-

---

1. La victoire de Jemmapes, première bataille rangée de la Révolution, fit écrire au lieutenant-colonel Hartmann en conclusion de son livre : « Enfin, surtout, leur idée dominante [aux officiers émigrés], en abandonnant leurs commandements, avait été que leur défection entraînerait fatalement la désorganisation des régiments, l'indiscipline des soldats, les émeutes militaires et, par suite, la défaite des troupes nationales. Ils ne furent pas longtemps sans comprendre à quel point ils s'étaient trompés dans leurs calculs. Valmy d'abord, Jemmapes ensuite, leur montrèrent que l'armée française pouvait vaincre sans eux, et mieux encore, contre eux. »



vés et incorporés dans les corps autrichiens. L'armée de Condé qui était dans le Brisgau, sous Esterhazy, agit très peu, n'osant tenter de franchir le Rhin de vive force. Pourtant Condé et Bouillé poussaient à prendre l'offensive entre Huningue et Brisach ou à Rheinfeld et à pénétrer dans l'intérieur de la France par la trouée de Belfort; après Valmy, l'état-major autrichien donna l'ordre de rester sur la rive droite. Le corps de Condé se heurta à la haine des paysans allemands, comme l'armée des princes s'était heurtée à la haine des paysans français. Condé, s'en plaignait dans une lettre à La Fare datée du 6 octobre :

Nous sommes vexés autant qu'il est possible par les paysans; nous ne pouvons plus nous loger que le sabre et le pistolet à la main; la noblesse est obligée de se mettre en défense contre les fourches, les pelles et les pioches.

Fin octobre, les condéens se retirèrent à Villingen en pleine Forêt-Noire, attendant leur licenciement; la tsarine leur envoya alors 60.000 ducats (700.000 francs-germinal) et l'offre de s'établir dans une colonie à fonder sur les bords de la mer d'Azov.

Custine, après avoir pris Mayence, menaçait Coblençe. Le diplomate américain Gouverneur Morris notait alors dans son journal (t. II, p. 223) :

Les villes sont prises sans coup férir et la Déclaration des droits de l'homme produit l'effet de la trompette de Josué.

Monsieur se sauva à Liège, bientôt suivi par le prince d'Artois dont les créanciers firent saisir les équipages. Les émigrés furent expulsés des Pays-Bas. Il leur avait fallu fuir la Savoie, dont les habitants exploités par le Piémont et une noblesse arrogante, convoitant les immenses biens du clergé, avaient, à la quasi-unanimité<sup>1</sup>, demandé leur rattachement à la France. Il leur avait fallu fuir Nice. Il ne leur fallait plus compter sur les insurrections du Midi dont ils avaient follement rêvé. Le 27 novembre, l'Autriche qui voulait échanger les Pays-Bas contre la Bavière licencia les émigrés sauf ceux de l'armée de Condé; le 1<sup>er</sup> décembre, la Prusse qui regardait vers la Pologne, vers Dantzic et Thorn plus particulièrement, refusa de leur fournir désormais des subsistances.

C'était la fin de Coblence; ce n'était point, il s'en faut, la fin de la contre-révolution.

---

1. Cette annexion fut ratifiée par la Convention le 27-11. Cette date marque le début d'une politique de conquêtes qui devint néfaste à la Révolution, mais qui fut systématiquement voulue par les Girondins; ceux-ci craignaient la paix; l'un d'eux, Clavière, écrivait crûment à Custine le 5 décembre : « On doit se maintenir dans l'état guerrier; le retour de nos soldats augmenterait partout le trouble et nous perdrait. »



## TABLE DES MATIÈRES

---

|   | Pages |
|---|-------|
| INTRODUCTION .....                                    | 7     |
| PREMIÈRE PARTIE : <i>La noblesse</i> .....            | 13    |
| DEUXIÈME PARTIE : <i>L'Assemblée constituante</i> ... | 53    |
| 1789 .....  | 55    |
| 1790 .....  | 67    |
| 1791 .....  | 94    |
| TROISIÈME PARTIE : <i>La Législative</i> .....        | 139   |
| Coblence et Worms .....                               | 143   |
| Vers la guerre .....                                  | 158   |
| La guerre .....                                       | 182   |

ACHEVÉ  
D'IMPRIMER SUR  
LES PRESSES DE L'ÉMAN-  
CIPATRICE, IMPRIMERIE COOPÉ-  
RATIVE, TROIS, RUE DE PONDICHÉRY,  
PARIS, XV<sup>e</sup>, POUR LES ÉDITIONS SOCIALES  
INTERNATIONALES, VINGT-QUATRE,  
RUE RACINE, PARIS, VI<sup>e</sup>,  
LE DIX-SEPT MARS  
MIL NEUF CENT  
TRENTE-NEUF













PEDAGOGICZNA  
BIBLIOTEKA  
WOJEWÓDZKA

Gdańsk-Wrzeszcz  
Al.Gen.J.Hallera 14



500